

Diplôme de conservateur de bibliothèque

Mémoire d'étude / Décembre 2008

Pourquoi exposer : les enjeux de l'exposition en bibliothèque

Clarisse Gadala

Sous la direction d'Agnès Marcetteau

Directrice de la bibliothèque municipale
et du musée Jules Verne de Nantes

Remerciements

Je remercie très sincèrement Agnès Marcetteau, directrice de la bibliothèque municipale de Nantes et du musée Jules Verne, pour le temps qu'elle a bien voulu m'accorder durant l'élaboration et la rédaction de ce mémoire.

*Je tiens également à remercier tous ceux qui ont contribué à mes recherches:
Pierre Guinard, responsable du fonds ancien de la bibliothèque municipale de Lyon, dont les observations initiales m'ont grandement aidée à définir mon sujet ;
Emmanuelle Payen, responsable des animations à la Bibliothèque Publique d'Information, dont les remarques et les précisions ont largement contribué à enrichir et développer ma réflexion ;
Bertrand Calenge, conservateur chargé de l'évaluation et de la prospective à la bibliothèque municipale de Lyon, qui a bien voulu m'accorder un très intéressant entretien ;*

Je remercie également Sylvie Beauchière, responsable du service des expositions à la Bibliothèque Municipale de Lyon, de m'avoir décrit en détail le fonctionnement de son service et de m'avoir apporté informations et précisions ; et Marie Déage, responsable du circuit du document, des animations culturelles et de la communication à la Bibliothèque Universitaire Sciences et STAPS de l'université de Franche-Comté, pour son aide spontanée.

Résumé :

La question de l'exposition en bibliothèque, dont la légitimité a longtemps été débattue, évolue aujourd'hui au cœur d'une problématique globale d'action culturelle. Au-delà des rôles qu'on continue de lui attribuer, dans un paysage où la variété des types d'exposition n'a d'égale que sa forte présence au sein des pratiques d'animation, l'étude des débats qui traversent aujourd'hui la profession et la comparaison avec une institution voisine, le musée, permettent d'en souligner les impératifs nouveaux.

Descripteurs :

Expositions

Bibliothèques--Relations publiques

Livres--Expositions

Expositions virtuelles

Abstract :

The matter of Library exhibition and its legitimacy has long been discussed, but has nowadays to be reconsidered. Exhibition forms being as varied as their presence is important compared to other forms of cultural policies, one has to look beyond every role it is given and every question asked to see how current times induce new requirements.

Keywords :

Exhibitions

Libraries--Public relations

Books--Exhibitions

Virtual exhibitions

Droits d'auteurs

Toute reproduction sans accord exprès de l'auteur à des fins autres que strictement personnelles est prohibée.
--

Table des matières

INTRODUCTION	9
I. ETAT DES LIEUX	13
1. UN PILIER DE L'ACTION CULTURELLE	13
1.1. <i>Un média plébiscité</i>	13
1.1.1 Historique	13
1.1.2 La place de l'exposition aujourd'hui	14
1.2. <i>Essai de typologie des différentes expositions</i>	16
1.2.1 Les expositions événement	17
1.2.1.1 Les expositions consacrées aux formes de l'écrit	17
1.2.1.2 Les grandes expositions monographiques.....	18
1.2.1.3 Les accrochages de photographies ou d'estampes	19
1.2.1.4 Expositions de discours	19
1.2.2 Les expositions « de service »	20
1.2.2.1 Expositions de proximité	21
1.2.1.2 Galeries	22
1.2.1.3 Expositions pédagogiques	23
2. UN MEDIA EN MUTATION : LE DEVELOPPEMENT DU VIRTUEL	25
2.1 <i>Une forme bien installée dans le paysage de l'exposition</i>	25
2.2 <i>Formes et pratiques de l'exposition virtuelle</i>	27
2.2.1 L'exposition virtuelle : miroir des expositions temporaires...	28
2.2.2 Renouvellement de l'exposition.....	29
2.2.3 ... Ou création à part entière ?.....	30
3. LES PUBLICS DES EXPOSITIONS	32
3.1 <i>Qui vient voir les expositions ?</i>	33
3.1.1 Dans les bibliothèques de lecture publique	33
3.1.1.1 Les expositions ne touchent qu'une partie du public de la bibliothèque	33
3.1.1.2 Prendre en compte la diversité des publics	34
3.1.2 Dans les bibliothèques universitaires	35
3.1.3 Et les expositions virtuelles ?	36
3.2 <i>Le cas particulier de la BnF</i>	37
II. ENJEUX ET QUESTIONNEMENTS.....	39
1. JUSTIFIER UNE PRATIQUE ? LES FONCTIONS DE L'EXPOSITION.....	40
2.1 <i>Une fonction culturelle</i>	40
2.1.1. Remplir un rôle de diffusion culturelle	40
2.1.2 Mettre en valeur les collections et les services de l'établissement.....	42
2.2 <i>Une fonction sociale : faire de la bibliothèque un lieu de brassage intellectuel et social</i>	43
2.2.1 En bibliothèque de lecture publique.....	43
2.2.2 ... mais aussi en bibliothèque universitaire	44
2.3 <i>Une fonction stratégique</i>	45
2.3.1. Améliorer la visibilité de l'établissement... ..	45
2.3.2 S'affirmer comme un lieu de culture et renforcer ainsi sa légitimité auprès de sa tutelle.....	46
2.3.1. Et renouveler le métier de bibliothécaire	48

2. UNE PRATIQUE EN QUESTIONNEMENT	50
2.1 <i>Légitimité de l'exposition en bibliothèque</i>	51
2.2.1 Difficultés de l'exposition de l'écrit	51
2.2.2 La bibliothèque se prendrait elle pour un musée ?	53
2.2 <i>Les expositions virtuelles vont elles remplacer les expositions réelles ?</i>	55
2.1.1 Des possibilités nouvelles	55
2.1.2 Complémentaires plus que concurrentes	57
2.3 <i>Quelle est la finalité réelle de l'exposition ?</i>	58
2.3.1 Une pratique encore très empirique	58
2.3.2 Un rôle en questionnement	59
2.3.2.1 Des interrogations aux réponses empiriques.....	59
2.3.2.2 ... A sanctionner par l'évaluation ?.....	61
III. DEBATS ET PERSPECTIVES	64
1. EXPOSER EN BIBLIOTHEQUE, EXPOSER EN MUSEE	65
1.1 <i>Des différences historiques</i>	65
1.1.1 Place de l'exposition dans la mission	65
1.1.2 Nature des collections	66
1.1.3 Budgets et compétences	67
2.2 <i>Des conditions d'exercice en débat</i>	68
2.2.1 la question de la médiation	68
2.2.1 la question de la gratuité.....	69
2.3 <i>Qui cachent une réelle complémentarité</i>	71
2.3.1 Des partenariats féconds.....	71
2.3.2 Une complémentarité des pratiques ?.....	72
2.3.4 Un défi commun.....	74
2. DE L'EXPOSITION EN BIBLIOTHEQUE A L'EXPOSITION DE LA BIBLIOTHEQUE	76
2.1 <i>L'exposition doit-elle avoir une fonction ?</i>	76
2.2 <i>Que veut-on faire de la bibliothèque ?</i>	77
3. QUE FAUT-IL EXPOSER ?	79
2.1 <i>L'exposition, partie d'un tout</i>	79
2.2 <i>La nécessité d'une programmation culturelle pour donner du sens à l'exposition</i>	80
CONCLUSION.....	83
BIBLIOGRAPHIE	85
TABLE DES ANNEXES	95
ENTRETIENS	96
EXPOSITIONS VIRTUELLES	105

INTRODUCTION

« *L'exposition reste, en volume, la plus importante activité d'animation¹* ». Cet état des lieux effectué par Bernard Huchet en 1998 est toujours d'actualité, si l'on en croit les conclusions des recherches de Delphine Côme parues en 2008, qui insistent sur la place occupée par le média². Il est vrai qu'une simple requête effectuée sur la liste de diffusion « Biblio-fr » indique, sur la seule année scolaire 2007-2008, entre 600 et 700 annonces relatives à l'ouverture d'une exposition dans l'une des bibliothèques abonnées. A mieux se pencher sur les mois de septembre et octobre 2008, ce sont près de 70 messages qui font part du montage d'une exposition, « réelle » ou virtuelle, dans des établissements aussi divers que le réseau des bibliothèques d'Aulnay sous Bois, la bibliothèque de Reims ou la Bibliothèque nationale de France.

La pratique de l'exposition en bibliothèque n'est pas nouvelle : le Cabinet des Estampes de la Bibliothèque Nationale expose déjà ses plus belles pièces, durant la période d'activité du bibliothécaire Duchesne (1^{ère} moitié du XIX^e siècle), et les expositions patrimoniales se multiplient à la fin du XIX^e siècle avec la prise en charge des collections des bibliothèques classées par les conservateurs. Mais il s'agit essentiellement, durant tout le XIX^e siècle et la première moitié du XX^e siècle, d'expositions proches en pratique des cabinets de curiosités si fréquents durant l'Ancien Régime. Lorsqu'on expose, on expose des trésors, des manuscrits précieux, des curiosités, et ces expositions sont le plus souvent réservées aux amateurs éclairés, fréquentant déjà la bibliothèque. L'exposition telle qu'elle apparaît à la fin des années 1960 s'insère dans le cadre du renouveau de la bibliothèque publique, qui devient un centre de vie sociale et culturelle pour un nouveau public³. Elle veut transmettre un message, faire découvrir et transmettre de nouveaux contenus contre les modes traditionnels de transmission. L'ouverture du CNAC-GP et, au sein de ce dernier, de la Bibliothèque Publique d'Information constitue alors une forme de manifeste en faveur de cette nouvelle forme d'exposition. Création véritablement révolutionnaire dans son fonctionnement, et symptomatique de l'évolution que connaissent alors les bibliothèques publiques, la BPI ne possède pas de fonds patrimoniaux ; les fondements novateurs de ses activités d'animation font éclater la conception traditionnelle de l'exposition patrimoniale. Or la BPI se conçoit, et est d'ailleurs perçue, comme le prototype d'un nouveau modèle de bibliothèque que les autres établissements s'efforcent de suivre. Elle joue d'ailleurs son rôle de chef de file avec le système de prêt d'expositions spécialement réadaptées qu'elle met rapidement en place. Ce qu'on appellera bientôt l'action culturelle se répand dans les bibliothèques publiques.

¹ HUCHET, Bernard. Etat des lieux. In CABANNES, Viviane; POULAIN, Martine et PERRET, Jacques. *L'action culturelle en bibliothèque [Texte imprimé]*. Paris: Éd. du Cercle de la Librairie, DL 1998, p. 61-67

² COME, Delphine. Etat des lieux. In HUCHET, Bernard, et PAYEN, Emmanuèle. *L'action culturelle en bibliothèque [Texte imprimé]*. Paris: Éd. du Cercle de la librairie, DL 2008, p. 43-67

³ DION, Marie-Pierre. L'animation dans les bibliothèques municipales. In CABANNES, Viviane; POULAIN, Martine et PERRET, Jacques. *L'action culturelle en bibliothèque*, op.cit. p.69

La place que tient aujourd'hui l'exposition, après s'être imposée dans le sillage de ce mouvement de développement de l'action culturelle, est significative. Mais ce constat de présence ne traduit cependant pas la diversité des contenus, des formes et des pratiques que recouvre le terme « exposition ». Sous ce vocable que l'on a traditionnellement tendance à attribuer en premier lieu aux musées ou aux galeries, se cachent en effet les multiples déclinaisons d'une offre culturelle qui balaye tous les champs du savoir, du plus commun (le chocolat, au Châtelet en Brie, en 2008) au plus pointu (Histoire graphique et typographique de la notation musicale, en 2003, à la bibliothèque Sainte-Geneviève) ; qui utilise plusieurs types de supports, notamment virtuels ; mais qui vise également tous les types de publics, y compris celui qui d'ordinaire ne fréquente pas les bibliothèques. A la lumière de ces remarques émerge la complexité de la pratique de l'exposition en bibliothèque. Pratique hybride, sans cesse réinventée, parfois montée avec les moyens du bord, elle a pour théâtre des bibliothèques dont on ne peut que souligner la diversité. Comment alors la décrire ou la quantifier ? Qui sont ses publics ? C'est ce qu'une première partie, consacrée au paysage de l'exposition dans les bibliothèques françaises, s'efforcera d'éclaircir.

La place qu'occupe l'exposition au sein de l'action culturelle ne suffit cependant pas à en traduire les enjeux, et cache plutôt qu'elle n'évoque les nombreux questionnements qui se posent encore à son sujet et font régulièrement surface lors des colloques et conférences que la profession lui consacre. Il ne s'agit plus d'en questionner la légitimité, ni l'intérêt dans le cadre d'une politique culturelle : les remises en cause des années 1980¹ portant sur le bien-fondé d'une action qui, pensaient certains, n'avait rien à apporter d'autre aux étudiants que du bruit et de la distraction ont fait long feu ; on ne soupçonne plus, ouvertement du moins, l'exposition en bibliothèque publique d'être « *la danseuse de quelque conservateur en mal d'occupation*² ». Il suffit d'évoquer, comme le font la plupart des manuels sur le sujet destinés aux professionnels, les nombreuses fonctions que remplit l'exposition pour s'assurer qu'elle a bien un rôle dans la bibliothèque, et qu'il n'est plus remis en cause. Pourtant, ces déclarations d'intentions, sans ressembler à de l'auto-persuasion, cachent une pratique traversée par bien des questionnements, presque tous liés à la spécificité de l'exposition en bibliothèque, et au manque de reconnaissance officielle qui vient parfois sanctionner des années d'efforts dans un domaine que la bibliothèque semble pourtant maîtriser. Quelles sont ces fonctions ? Découlent-elles de la finalité réelle de l'exposition ? Telles sont les problématiques qui sous-tendent la suite de ce raisonnement.

Nous nous attacherons enfin au sens de l'exposition qui, peut-être trop insuffisamment cerné par la profession, est finalement à la source de la plupart des questionnements

¹ L'enquête menée par Doris Pinkwart dans des bibliothèques de recherche allemandes en 1984 expose avec clarté les réticences existant à cette époque à l'égard des expositions en bibliothèque universitaire : « *les bibliothèques sont des fournisseurs de services et pas des instituts culturels* » ; « *les livres sont faits pour être lus, les expositions ne font qu'entraver leur utilisation* » ; « *du point de vue de la conservation, les expositions sont un désastre pour les livres* » ; « *les images et l'art plastique n'ont rien à faire dans les bibliothèques. Exposer l'écrit est problématique, laissons donc le champ de l'exposition aux institutions qui s'occupent d'objets* ».

PINKWART, Doris. *Ausstellungen wissenschaftlichen. Mitteilungsblatt : Verband des Bibliotheken des Landes Nordrhein-Westfalen*, 1985, vol. 35, n°1, p. 44-50.

² Association des directeurs de bibliothèques départementales de prêt (France). éditeur scientifique. *L'action culturelle en BDP, locomotive ou danseuse [Texte imprimé] : actes du colloque d'Agen, 12, 13, 14 novembre 2002*. Association des directeurs de bibliothèques départementales de prêt, 2002.

propres à la pratique. Trop souvent associée au musée, alors qu'elle se nourrit des particularités de la bibliothèque, la pratique de l'exposition met en définitive en jeu toute la mission culturelle de l'institution, et doit être pensée de manière globale, selon un cadre déjà adopté par de nombreuses bibliothèques.

Le sujet est fort large, et comme nous allons le montrer, la pratique de l'exposition en bibliothèque est multiple et hybride. Il est par conséquent apparu nécessaire de fixer des limites aux formes qui allaient être traitées, et c'est pourquoi il importe de bien distinguer ce qui relève d'un discours construit, d'une part, et de la présentation de documents, d'autre part. Pour des raisons aussi bien ontologiques que pratiques, nous avons donc choisi de ne pas traiter les corpus numérisés proposés par les sites Internet des établissements, quelque proches des expositions qu'ils puissent parfois être, ainsi que ce que Raphaële Mouren appelle « les petites expositions¹ » et qui, quoique relevant d'une démarche similaire, ne sont pas concernées par notre propos.

¹ MOUREN, Raphaële. *Manuel du patrimoine en bibliothèque [Texte imprimé]*. Paris: Éd. du Cercle de la librairie, DL 2007, p.274
ISBN 978-2-7654-0949-6

I. ETAT DES LIEUX

1. Un pilier de l'action culturelle

L'exposition occupe aujourd'hui une place non négligeable parmi les différentes modalités de l'action culturelle. Mais après quelles évolutions, et sous quelles formes ? Après avoir établi une typologie des différentes formes d'exposition, qui prendra en compte le développement des expositions virtuelles, nous nous intéresserons à la cible de ces expositions, le public, dont les stratifications et le comportement restent souvent encore l'inconnue de ces manifestations.

1.1. Un média plébiscité

1.1.1 Historique

Est-ce le développement, dans les années 1960, du modèle de la bibliothèque publique, issue de la synthèse du double système de lecture élitiste et populaire, qui a permis à de nouvelles propositions de s'exprimer ? « *La bibliothèque publique n'est ni un service de luxe ni une œuvre de bienfaisance ; c'est un service public aussi utile que l'école* », affirme Michel Bouvy, en 1967. Libérée de ses encombrants précédents, la bibliothèque est enfin libre de réfléchir à de nouveaux moyens d'assumer un rôle à la fois éducatif et patrimonial, et surtout de sortir des salles d'étude et de lecture où elle s'était jusqu'alors confinée. C'est à cette époque que se développent les premières expériences d'animation dans les bibliothèques, bientôt soutenues par le militantisme actif des années 1970.

Les réalisations en bibliothèque semblent alors se ressentir de la diffusion, dans le monde muséal, de la nouvelle muséologie prônée en particulier par Georges-Henri Rivière : l'exposition ne propose plus une simple juxtaposition d'objets présentés aux visiteurs pour leurs seules qualités esthétiques mais se conçoit comme un véritable outil de communication, que l'on confie désormais à des scénographes¹. Ces méthodes sont adoptées dans les bibliothèques les plus investies, et des partenariats se forment : dans le contexte des départements jeunesse, notamment, les bibliothèques accueillent des expositions élaborées par des services éducatifs de musées². On voit également apparaître de nouvelles formes d'expositions : après les expositions temporaires,

¹ DE BARY, Marie-Odile. Les différentes formes de muséographie : de l'exposition traditionnelle au centre d'interprétation. In DE BARY, Marie-Odile et TOBELEM, Jean-Michel. *Manuel de Muséographie. Petit guide à l'usage des responsables de musée*. Paris : Ed. Séguier, 1998. ISBN 2-84049-128-1

² RIVES, Caroline. Bibliothèques pour enfants et animation. In CABANNES, Vivianne et POULAIN, Martine (dir.). *L'Action culturelle en bibliothèque*. Paris : Ed. du Cercle de la Librairie, 1998, op.cit. p.123-141.

inspirées du succès des expositions universelles, ce sont les expositions-spectacles¹, hybrides par le fond et la forme, qui sont réalisées d'abord dans le cadre muséal (La Villette) mais aussi dans des bibliothèques (La Bibliothèque nationale).

Passées les premières polémiques, le développement des animations et des expositions se poursuit durant les années 1980 et 1990, où comme le souligne Marie-Pierre Dion, ces dernières s'institutionnalisent, soutenues par l'intérêt des élus locaux et intégrées dans les politiques culturelles. L'exposition, comme les autres animations, met plus de temps à se développer dans les bibliothèques universitaires et de recherche où les réticences sont bien plus fortes dans ce domaine, mais s'impose finalement en bibliothèque publique et de recherche comme la forme la plus classique, et culturellement légitime, de mise en valeur des collections. Comme le remarque Michel Melot en 2002, « *je n'insisterai pas beaucoup sur les expositions : c'est une activité devenue classique. La présence de l'image dans la bibliothèque est une chose acquise.*² » Loin d'être cependant inattaquable, elle reste l'objet d'un questionnement qui vise à en déterminer les finalités particulières et les améliorations possibles, au sein de la nébuleuse d'activités, colloques et animations que développe la bibliothèque.

1.1.2 La place de l'exposition aujourd'hui

Quelle place tient aujourd'hui l'exposition, au sein des services proposés par la bibliothèque mais aussi au sein de l'action culturelle ? La réponse, qui pourrait paraître simple, est en fait loin d'être évidente du fait de la disparité des situations, entre les bibliothèques publiques et les bibliothèques universitaires, d'une part, et à l'intérieur des établissements eux-mêmes, d'autre part. On pourra très bien, par exemple, avoir deux situations totalement différentes dans deux bibliothèques universitaires.

On peut néanmoins s'appuyer sur quelques études pour non pas en tirer des conclusions représentatives, qui demanderaient une véritable enquête centrée sur le sujet, mais esquisser à grands traits le paysage de l'exposition.

Dans le monde des bibliothèques municipales, l'exposition tient assurément une place importante au sein des activités proposées. Selon l'enquête de Bruno Maresca³, parmi les activités pratiquées au moins une fois depuis que l'individu fréquente la bibliothèque, la visite d'une exposition arrive en 8^e position sur 17 réponses : après l'emprunt de livres, la lecture sur place, le travail sur place, l'emprunt de CD et de magazines, mais avant l'emprunt de DVD, l'écoute sur place, Internet, les autres animations, ou encore l'utilisation de logiciels. Toujours selon cette même enquête⁴, ce sont presque 30% des inscrits, et un peu plus de 24% des non-inscrits qui sont déjà venus voir une exposition. Au total, plus d'un quart des personnes interrogées dans la bibliothèque s'est déjà rendu à une exposition, ce qui n'est pas négligeable. Pourtant,

¹ Dont la première, *Cités-cinés*, qui s'est tenue en 1987 à La Villette, sera suivie de *la Traversée de Paris* en 1989 à la grande Arche de la Défense et de *Mémoire d'Égypte* en 1991 à la Bibliothèque Nationale.

² MELOT, Michel. Rebonds. In Association des directeurs de bibliothèques départementales de prêt (France), éditeur scientifique. *L'action culturelle en BDP, locomotive ou danseuse*. Op. cit. Disponible sur : < <http://www.adbdp.asso.fr/Rebonds> [réf. du 14 décembre 2008]

³ MARESCA, Bruno; EVANS, Christophe et GAUDET, Françoise. *Les bibliothèques municipales en France après le tournant Internet [Texte imprimé] : attractivité, fréquentation et devenir*. Paris: Bibliothèque publique d'information - Centre Pompidou, impr. 2007, p. 68, tableau 2-9. ISBN 978-2-84246-103-4

⁴ Sur un total de 703 personnes interrogées. La méthodologie de l'enquête et ses conditions de réalisation sur le terrain garantissant, selon l'auteur, une fiabilité statistique équivalente à l'enquête sur les pratiques culturelles des Français réalisée en 1997.

selon Bruno Maresca, cette audience, en dépit d'une demande apparemment soutenue, ne semble pas aussi importante que le souhaiteraient les bibliothécaires à qui ces opérations demandent un fort investissement, au-delà de la gestion quotidienne. Les expositions drainent néanmoins, en fonction d'un principe mécanique qui veut qu'elles puissent accueillir plus de public qu'une heure du conte, une part importante du public des animations en bibliothèque. Une enquête de la bibliothèque municipale de Lyon, couvrant 40 manifestations, montre ainsi de manière assez frappante que les expositions regroupaient 43% des publics interrogés¹.

Quel que soit l'état de la demande et de la fréquentation, il est certain que l'offre d'expositions est abondante et très bien partagée, et qui plus est prédominante au sein des autres animations : ce sont près de 90% des BDP qui organisent et prêtent des expositions en 2002², et il faut croire qu'il en va de même pour les bibliothèques municipales puisque l'enquête qu'a effectuée Delphine Côme en 2007³ en recense plus de 97%. Le taux d'organisation d'expositions, quant à lui, a connu un véritable progrès puisqu'il est passé de 57 à 85% entre les enquêtes de 1977 et de 1994⁴. Cette évolution reflète la vogue croissante du support, mais il faut sans doute prendre en compte le fait, souligné par Bernard Huchet en 1998 et probablement toujours d'actualité, que le nombre de bibliothèques emprunteuses d'expositions était supérieur à celui des établissements directement concepteurs, le succès des expositions s'expliquant donc surtout par le développement des circuits d'itinérance ou de location.

La situation est moins claire dans le monde des bibliothèques universitaires, peut-être parce que le développement des expositions est plus récent, mais peut-être aussi, comme le souligne Olivier Fressard dans l'enquête organisée par l'ADBU en 2007⁵, parce que « *le statut de l'animation culturelle en bibliothèque universitaire est très mal défini. Il est même quasiment inexistant.* » Cet état de fait a ses raisons : outre le développement plus lent de l'action culturelle, Olivier Fressard évoque également le fait que la BU, confrontée au service propre des universités et du CROUS en matière d'action culturelle, risque de s'inscrire dans une situation de rivalité vis-à-vis des autres services et doit alors se poser la question des modalités d'une éventuelle collaboration, afin d'éviter la survenue de conflits d'intérêt. D'autre part, l'absence à notre connaissance⁶ de statistique chiffrant, sinon les expositions, du moins les activités culturelles des BU est révélateur de l'état de relative incertitude dans laquelle se trouvent les établissements.

Il reste néanmoins que l'action culturelle s'est notablement développée dans les bibliothèques universitaires, qui semblent clairement engagées dans un champ d'action nouveau, et ce sous des formes multiples. Et au sein de ces formes, comme l'affirme Benoit Lecoq⁷, les expositions restent « *la formule à laquelle les bibliothèques universitaires de grands établissements ont le plus recours.* » On peut ici faire état de deux cas de figure. D'une part, l'existence d'un fonds ancien apparaît comme un des moteurs de ces expositions : ainsi à Montpellier, Poitiers, Toulouse, mais aussi Aix-Marseille ou Grenoble. L'obstacle

¹ CALENGE, Bertrand. *Les publics des manifestations culturelles à la bibliothèque municipale de Lyon* [en ligne]. Bibliothèque municipale de Lyon, février 2005. [réf. du 14 décembre 2008]. Disponible sur Internet : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notice-1077>>

² Association des directeurs de bibliothèques départementales de prêt (France). éditeur scientifique. *L'action culturelle en BDP, locomotive ou danseuse*, op.cit.

³ HUCHET, Bernard; PAYEN, Emmanuèle. *L'action culturelle en bibliothèque*, op.cit.

⁴ HUCHET, Bernard. Etat des lieux. In CABANNES, Viviane; POULAIN, Martine et PERRET, Jacques. *L'action culturelle en bibliothèque*, op.cit., p. 62.

⁵ PECHENARD, Jean. *Compte rendu du sondage ADBU : Action culturelle en BU*. [en ligne] juillet 2007. [réf. du 14 décembre 2008]. Disponible sur : <http://www.adbu.fr/article.php3?id_article=331>

⁶ L'ASIBU ne communiquant pas, pour l'instant, de données relatives à l'action culturelle en bibliothèque universitaire.

⁷ LECOQ, Benoit. Les bibliothèques universitaires. In CABANNES, Viviane; POULAIN, Martine et PERRET, Jacques. *L'action culturelle en bibliothèque*, op.cit, p. 115-123.

majeur, tel que le souligne Benoît Lecoq, reste la trop rare présence d'un service « patrimoine »¹ clairement identifié, nécessaire au dynamisme des opérations.

Mais, d'autre part, certaines BU dépourvues de missions patrimoniales s'essaient également à l'exposition. Dans ce cas, elles ont souvent recours, soit à des expositions prêtées ou louées par d'autres établissements (comme l'a fait la BU de Nantes avec l'exposition « Regards documentaires », co-éditée par la Bibliothèque Publique d'Information et l'association Images en Bibliothèque), soit à des sollicitations extérieures visant notamment des artistes ou des étudiants amateurs, comme le fait la bibliothèque universitaire d'Evry. Les thèmes abordés sont souvent divers, voire éclectiques ; s'il n'est pas fréquent de voir des expositions intégrées dans de véritables programmations culturelles, comme à Clermont ou à Grenoble, de nombreuses bibliothèques universitaires profitent de grandes manifestations (comme la Fête de la Science) pour inscrire leurs expositions dans une démarche organisée.

Quant aux bibliothèques de grands établissements, aux bibliothèques interuniversitaires parisiennes, ou encore à la Bibliothèque nationale de France et la Bibliothèque Publique d'Information, ils constituent autant de cas à part mais qui bénéficient presque toujours d'une politique d'exposition très claire et personnalisée, généralement présentée sur leur site Internet. Dans ces cas également, l'exposition reste un support privilégié de valorisation des collections qui, excepté dans le cas notable de la BPI, comprennent souvent un important volet patrimonial.

1.2. Essai de typologie des différentes expositions

Au delà des chiffres qui disent la popularité de l'exposition en bibliothèque, une remarque s'impose. Parler de l'exposition en bibliothèque, c'est revendiquer une unité qui certes existe, au regard de l'essence du projet : toute bibliothèque utilisant un support physique organisé, qu'il s'agisse de livres ou d'objets, pour transmettre un message ou mettre en valeur ses collections, peut être considérée dans une démarche d'exposition. Néanmoins dans les faits, cette démarche peut avoir des motivations, des enjeux, des impacts qui diffèrent considérablement en fonction de la bibliothèque qui organise, du public visé, du public touché ou encore des moyens utilisés. Il faudrait alors plutôt parler des expositions en bibliothèque, ou même des expositions en bibliothèques ; puisqu'à l'intérieur d'une même bibliothèque, différents types d'expositions peuvent coexister ou se succéder.

Sur quoi alors, au vu de ces nombreuses variations, fonder une typologie explicite des expositions en bibliothèque, puisqu'interviennent ici à la fois des critères de fond (à qui est destinée l'exposition, par quelle bibliothèque est elle faite, quel est le public visé) et de forme (ce qu'elle expose, et comment) ? La typologie que nous avons mise en place s'appuie dans ses grandes lignes sur une répartition duelle des expositions évoquée par Bertrand Calenge lors d'un entretien², mais elle intègre dans son corps des divisions propres aux différentes formes adoptées. Fondée sur la forme de l'exposition plutôt que sur le fond (et les fonds : toutes peuvent avoir pour support des fonds patrimoniaux

¹ Voir à ce sujet RENOULT, Daniel. *Les bibliothèques dans l'université* [Texte imprimé]. Paris: Éd. du cercle de la librairie, DL 1994.

ISBN 2-7654-0548-4

² Voir annexe 1

comme d'autres types de fonds), elle tente ainsi de traduire l'hybridation qui caractérise les bibliothèques dans bien des aspects, et notamment au travers des expositions.

1.2.1 Les expositions événement

Elles concernent bien sûr les établissements qui ont le budget et les moyens humains de monter de telles expositions. Ce sont les expositions qui « font venir », des expositions importantes pour l'image de la bibliothèque, une des grandes raisons, selon les bibliothécaires eux-mêmes, de faire des expositions (voir infra, chapitre 2.1). Elles bénéficient d'une large communication (par le biais d'annonces dans des journaux, d'affiches dans les rues, etc) et d'une scénographie soignée ; ce sont les expositions qui se rapprochent le plus du modèle muséal.

Au sein de ces expositions, on distingue plusieurs types de contenus possibles, dont les expositions de la BnF donnent un assez bon aperçu¹. Ces formes d'expositions font évidemment la part belle aux collections patrimoniales, même si elles ne sont pas composées exclusivement des « trésors » ou des « beaux livres » qui constituent le matériau classique des expositions traditionnelles.

1.2.1.1 Les expositions consacrées aux formes de l'écrit

Ces expositions s'attachent à la valorisation d'un patrimoine écrit qui reste, dans l'esprit public, indissociable des bibliothèques. Elles répondent également aux exigences du service public en mettant à la portée de tous un fonds parfois peu accessible car fragile, lorsqu'il s'agit par exemple de documents du XIXe siècle, ou bien rare et précieux.

Elles ont pour but de transmettre un contenu, de lui donner un sens qui n'est pas, contrairement à l'évidence (relative) des objets des musées, directement accessible. Pour ce faire, leurs scénographies intègrent souvent un contexte incluant différentes formes d'expression dont parfois des œuvres d'art et des documents sur d'autres supports, parfois multimédias.

Vivianne Cabannes associe à ce type de pratique² l'exposition *Brouillons d'écrivains*, présentée en 2001 à la Bibliothèque nationale de France. Centrée sur le manuscrit littéraire, cette exposition très travaillée sur le plan scénographique aussi bien physique que virtuel a mis en œuvre des moyens nouveaux pour donner à voir et à comprendre une des formes par excellence de l'écrit littéraire. Elle a ainsi mis en valeur des documents peu accessibles en temps normal, tant au point de vue physique (compte tenu de la fragilité et de l'extrême rareté des documents) qu'intellectuel (la forme du manuscrit littéraire nécessitant une médiation pour être pleinement comprise du grand public).

D'autres expositions, fortement représentées dans la pratique des expositions patrimoniales, s'attachent davantage au support de l'écrit, autrement dit au livre dans sa forme matérielle en tant qu'œuvre d'art ou témoin de son temps. De forme souvent très muséale, elles donnent à voir en premier lieu mais ne dérogent pas à la contextualisation déjà évoquée pour les autres expositions, abordant le contexte social et culturel aussi bien que les techniques relatives à l'histoire du livre et de l'édition. Elles peuvent

¹ CABANNES, Vivianne. *L'action culturelle comme outil de promotion de la bibliothèque* [en ligne]. International Federation of Library Associations and Institutions, 2000 [réf. du 14 décembre 2008].

Disponible sur <www.ifla.org/IV/ifla67/papers/cabannes.pdf>

² *Idem*

également, comme l'a fait la Bibliothèque Publique d'Information entre novembre 2007 et juin 2008, porter sur l'histoire d'une maison d'édition en particulier¹.

La dernière exposition de la bibliothèque municipale de Lyon² pourrait également figurer dans cette partie du classement. *Cartonnages romantiques : un âge d'or du livre d'enfant*, ouverte au public du 3 avril au 5 juillet 2008, a mis en valeur ces petits livres de prix, aux couvertures de percaline ou de papier orné. L'exposition présentée abordait en onze étapes successives tous les aspects de la réalisation de ces cartonnages, en les plongeant dans le contexte social et culturel à l'origine de cette nouvelle production ; à cette occasion, l'histoire des maisons d'édition impliquées dans la production des cartonnages était également évoquée.

1.2.1.2 Les grandes expositions monographiques

Ces expositions, qui portent sur un nombre limité d'œuvres ou bien, monographiques, qui restituent un univers d'écrivain (ou d'artiste), figurent parmi les événements les plus médiatiques qu'une bibliothèque puisse organiser. Ces grandes rétrospectives, souvent consacrées aux figures emblématiques du monde littéraire, mais qui s'attachent aussi parfois à en faire découvrir de plus discrètes, sont l'occasion de mettre en valeur un fonds particulier mais aussi d'affirmer l'expertise de la bibliothèque dans ces domaines. Elles ont en effet souvent lieu à l'occasion de commémorations ou d'anniversaires, et permettent à la bibliothèque de s'inscrire dans une politique culturelle globale à l'échelle de la ville ou du territoire, ou au contraire de s'imposer comme chef de file d'une mémoire littéraire et historique si elle est seule à traiter le sujet.

On peut citer, à titre d'exemple, l'exposition ouverte à la Bibliothèque nationale de France entre le 21 mars et le 21 juin 2008, à l'occasion du bicentenaire de Victor Hugo : *Victor Hugo, l'homme Océan*³. Des quelque 380 pièces exposées, seule une minorité ne provenait pas des collections de la bibliothèque, puisque l'on sait que l'écrivain avait légué par testament son œuvre à la « *Bibliothèque nationale de Paris, qui sera un jour la bibliothèque des Etats-Unis d'Europe* ». Il s'agit donc bien de mettre en valeur un fonds exceptionnel ; mais le propos est bien plus large. Soutenu par une mise en scène très soignée des manuscrits et des dessins, il aborde la question du génie, ponctuée par la métaphore de « l'homme océan » qui donne son nom à l'exposition et a été créée par Hugo lui-même. Il permet ainsi d'inscrire la bibliothèque dans une politique culturelle à l'échelle nationale, commémorant un des plus célèbres écrivains français. Ce type d'exposition est souvent accompagné de supports pédagogiques et est fortement plébiscité par le public scolaire en sus du public habituel.

Mais il est intéressant également de mentionner à titre d'exemple, l'exposition tenue en 2005 sur « un Jésuite lyonnais : Claude-François Ménestrier⁴ » à la bibliothèque municipale de Lyon. Portant sur un personnage plus obscur, au rayonnement local, l'exposition avait été montée à l'occasion du tricentenaire de la mort de cet auteur

¹ Un aperçu de cette exposition : « Les Editions du Seuil, histoire d'une maison » est disponible en ligne à cette adresse : <<http://expositionseuil.bpi.fr/bpiSeuil.html>> [réf. du 14 décembre 2008]

² Un résumé de cette exposition est disponible en ligne à cette adresse : <<http://www.bm-lyon.fr/expo/08/cartonnagesromantiques/index.html>> [réf. du 3 novembre 2008]

³ L'exposition virtuelle est disponible sur le site de la Bibliothèque nationale de France à cette adresse : <<http://expositions.bnf.fr/hugo/index.htm>> [réf. du 14 décembre 2008]

⁴ L'exposition virtuelle est disponible en ligne sur le site de la bibliothèque municipale de Lyon à cette adresse : <<http://www.bm-lyon.fr/expo/virtuelles/menestrier/index.htm>> [réf. du 7 octobre 2008]

fécond, à la fois philosophe, bibliothécaire, historien et prédicateur, incarnation de « l'honnête homme » du XVIIIe siècle. L'exposition abordait les différents aspects de sa personnalité, en insistant sur ses méthodes de travail et ses ouvrages. La bibliothèque de Lyon s'est ainsi imposée dans le champ culturel local comme un lieu de mémoire, par le biais d'une exposition monographique consacrée à un auteur moins connu.

1.2.1.3 Les accrochages de photographies ou d'estampes

Ces expositions pourraient paraître plus inattendues, car montées par des bibliothèques auxquelles ces formes artistiques ne sont pas en premier lieu associées. Mais en réalité, dans le cas de grandes bibliothèques comme la BnF ou, à une moindre échelle, la bibliothèque municipale de Lyon, comme dans celui de bibliothèques plus modestes mais très impliquées dans le domaine de l'art, les collections de photographies et d'estampes sont souvent larges et variées. Ces expositions sont assurément l'occasion de valoriser des fonds parfois méconnus, ou peu médiatisés, mais aussi de susciter des dons (notamment dans le cas de la BnF) ou de mettre en valeur un travail d'acquisition qui reste très souvent dans l'ombre. Il s'agit en outre, comme le précise Vivianne Cabannes, d'accrochages plus légers, et pour lesquels la scénographie a un rôle plus secondaire.

Ainsi, l'exposition « Villes : Raymond Depardon », dont le vernissage a eu lieu le 10 octobre 2008 à la bibliothèque municipale de Lyon, se concentre-t-elle sur une série de photographies prises dans douze villes, montrant des scènes de rue, vecteurs des identités urbaines. Ici, la narration est assurée par la juxtaposition des prises de vue, et la qualité de l'accrochage, dont la précision lors du montage a été mesurée. Le parcours se passe des discours construits qui accompagnent les autres formes d'exposition ; le visiteur est interpellé, invité à être le témoin de l'exploration du monde conduite par le photographe. Ce type d'exposition, en dépit de sa particularité, est l'exemple même de l'exposition-événement : elle bénéficie d'une bonne couverture médiatique, notamment sur les antennes régionales. En dépit d'un rapport avec les fonds plus éloigné que d'autres expositions montées au même endroit, la manifestation souligne la présence du secteur de la bibliothèque consacré à la photographie et renforce la place de la bibliothèque en matière de rayonnement culturel.

1.2.1.4 Expositions de discours

Consacrées à des sujets plus éloignés de leurs préoccupations habituelles, ces expositions sont l'occasion pour les bibliothèques de tenir un discours sur l'histoire des idées, les savoirs, les découvertes, mais aussi de faire le point sur un événement ou un personnage historique, en s'appuyant le plus souvent sur leur fonds pour illustrer leur propos.

Dans ces cas précis, la situation des œuvres et des écrits exposés diffère fréquemment des situations précédentes. Le plus important ici n'est pas tant de mettre en valeur une partie de la collection, que de transmettre un message ou bien un savoir produit par la bibliothèque et dont les œuvres et les objets seront le vecteur et non le sujet.

C'est pour la bibliothèque se placer dans une situation radicalement nouvelle, et qui lui est propre. Ces expositions sont le plus souvent pluridisciplinaires, et peuvent bien sûr recouper des sujets présents dans la première partie de cette typologie ; elles peuvent avoir pour support les formes de l'écrit, des monographies, des accrochages. Mais leur intérêt premier n'est pas là ; il est dans le discours intellectuel que ces œuvres

supportent. On doit cependant noter que les expositions qui ne relèvent pas de cette partie de la classification ne sont pas pour autant dénuées d'un discours de ce type ; les formes d'hybridation sont courantes. Néanmoins, la mise en valeur des collections y étant primordiale, elles ne rentrent pas dans cette catégorie.

L'exposition qui s'est tenue à la Bibliothèque nationale de France du 1^{er} mars au 28 mai 2006 peut être considérée comme une exposition de discours. « Lumières ! Un héritage pour demain¹ » est certes appuyée sur les collections de la bibliothèque, mais elle traite sous le patronage de deux figures majeures du XVIII^e siècle, Diderot et Mozart, six thèmes aux accents philosophiques : la religion, la science, l'individu, l'espace public, l'ordre politique et l'universalité. Le sujet est également exploré à travers le prisme de ses dérives contemporaines, et notamment le détournement et la radicalisation des grands principes qui ont fait les Lumières. Cette exposition fait ainsi de la bibliothèque le lieu de l'héritage mais aussi celui d'un regard critique sur la société actuelle.

La Bibliothèque nationale de France est coutumière de ce type de réflexion, que l'on peut retrouver dans l'exposition « Utopie » ou encore, de manière différente, dans « Tous les savoirs du monde ».

Mais d'autres bibliothèques montent des expositions de ce type, sans pour autant disposer de tels moyens. On songe, par exemple, aux bibliothèques d'Amiens Métropole, qui ont proposé du 4 juillet au 18 octobre 2008 une exposition sur le thème des utopies.

Illustrée par des ouvrages de la bibliothèque et d'institutions partenaires, dont des ouvrages patrimoniaux, « Utopia » a pris place dans trois espaces différents de la bibliothèque Louis Aragon². Après avoir abordé les utopies de More, de Campella ou de Ledoux, l'exposition présentait les « cités idéales » des XIX^e et XX^e siècles, de Guise à Le Corbusier. Appuyée sur ce matériau, la bibliothèque était porteuse d'une interrogation : quelle société et quelle vie pour demain ? Et tentait de fournir une réponse en sollicitant des architectes et urbanistes contemporains pour imaginer des cadres de vie meilleurs, inspirés par le monde numérique ou soucieux des enjeux écologiques. Ici également, la bibliothèque joue donc bien un rôle d'animateur culturel, vecteur d'un discours qui la place dans une position réflexive vis à vis de notre société.

Mais cette exposition pouvait elle être considérée comme une exposition « événement » pour les bibliothèques d'Amiens ? La frontière est parfois ténue qui sépare ce type d'exposition des expositions pédagogiques montées par des bibliothèques soucieuses de transmettre un savoir. C'est en fait aussi l'attitude de la bibliothèque vis à vis d'une exposition en particulier, la manière dont elle va en assurer le montage ou la communication qui décideront de la finalité de la manifestation.

1.2.2 Les expositions « de service »

Désignées ainsi faute de mieux par Bertrand Calenge, lors de notre entretien, ces expositions sont très différentes dans leur finalité des manifestations précédentes. Accompagnant la vie de la bibliothèque, cette dernière étant le plus souvent d'une taille bien inférieure à celle des grands établissements présentés dans la partie précédente de

¹ L'exposition virtuelle est disponible sur le site de la Bibliothèque nationale de France à cette adresse : <<http://expositions.bnf.fr/lumieres/index.htm>> [réf. du 14 décembre 2008]

² Le hall d'exposition, l'espace Lescalopier et l'espace adultes.

la typologie, ces expositions sont en fait des événements de proximité, qui peuvent prendre différentes formes utilisées comme socles de notre typologie.

Expositions événementielles et expositions de service, au premier abord, diffèrent aussi bien sur la forme que sur le fonds. De taille plus réduite, d'impact plus limité, ces manifestations n'assument absolument pas la même fonction que celle, médiatique, des grandes expositions événementielles. Instruments d'insertion de la bibliothèque dans la politique de la ville et la vie des citoyens, les expositions de service mettent souvent en valeur un fonds ou une partie de ce fonds, mais de manière plus limitée et ponctuelle. Le public visé est moins large, les espaces utilisés sont moins vastes, la bibliothèque est au final moins ambitieuse, et la forme s'en ressent : ces expositions ne se préparent ni ne se montent de la même façon que les grandes expositions événementielles, et n'ont certainement pas les mêmes exigences scénographiques.

Mais, au final, ce sont celles qui sont le plus accessibles à la grande majorité des bibliothèques, et incarnent la quotidienneté de l'établissement dans sa proximité au public immédiat, souvent déjà usager de la bibliothèque. D'autre part, comme nous l'avons déjà souligné, il est parfois ardu de tracer la limite qui séparerait une exposition « événement » d'une exposition « de service ». Il convient donc de traiter cette typologie comme un cadre de classement plus que comme une réalité figée et immuable, et d'assumer les aspects hybrides de toute exposition.

1.2.2.1 Expositions de proximité

Ces expositions, souvent d'intérêt local, permettent soit une mise en valeur ponctuelle du fonds sur des sujets directement liés à la ville ou à la région, soit un suivi de l'actualité qui permettra de valoriser, par exemple, de nouvelles acquisitions.

L'impact de ces expositions varie en fonction de la disposition de la manifestation au sein du bâtiment (salle dédiée ou lieu de passage), mais il dépasse rarement le cercle du public local, voire des habitués lorsqu'il s'agit d'une mise en valeur d'un aspect particulier du fonds.

La durée limitée de ces expositions et la moindre utilisation de documents de valeur permettent en général de contourner les lacunes de la bibliothèque en matière de conditions d'exposition liées à l'éclairage, à l'hygrométrie et aux alarmes, souvent difficiles à assurer avec peu de moyens. La scénographie est presque systématiquement assurée en interne, par le responsable de l'exposition.

On songe, à propos de ces expositions, aux manifestations qui sont tenues à la bibliothèque municipale de Lyon dans le cadre de l'Espace Patrimoine, au 4^e étage du bâtiment. Créé en 1994, dévolu au fonds ancien et à la documentation régionale, il accueille « *quatre expositions par an, chacune accompagnée d'une publication, et fondées sur les collections de la bibliothèque* »¹. Découlant d'une volonté de « faire découvrir le patrimoine » et de permettre au public de « *mieux connaître les richesses conservées* », ses retombées restent limitées en raison de l'envergure des actions engagées.

Cet espace permet néanmoins, à sa mesure, de marquer un suivi de l'actualité appuyé sur les collections de la bibliothèque : l'exposition « L'intelligence d'une ville : Mai 68 à Lyon » qui s'y est tenue du 8 avril au 28 juin 2008 en est un bon exemple. Principalement composée de photographies, mais aussi de tracts, d'affiches, et de

¹ GUINARD, Pierre. Pratiques patrimoniales de la bibliothèque municipale de Lyon. *Bulletin des Bibliothèques de France* [en ligne]. 1996, t. 41, n° 3, p. 36-41. [réf. du 20 octobre 2008]
Disponible sur : <<http://bbf.enssib.fr>>

documents d'archives issus de collections publiques et privées, l'exposition associe thème d'actualité et sujet local. Elaborée avec un soin particulier (on y trouvait également des films d'actualités de l'époque provenant de l'INA), elle n'avait pas vocation à une retombée événementielle mais plutôt à attirer l'attention d'un public de passage, principalement celui des fonds régional et ancien.

Mais on peut également mentionner des expositions qui, comme celle d'Amiens citée plus haut, participent à la fois de l'événement local et de l'insertion dans une manifestation nationale. A Montpellier, par exemple, l'exposition « Femmes à l'époque des empereurs de Chine » a été présentée du 30 septembre 2004 au 30 décembre à la médiathèque centrale Emile Zola. Elle permettait aux visiteurs de découvrir un manuscrit du XVIIe siècle entouré d'objets prêtés par le musée Guimet, mais évoquait également des thèmes liés à la civilisation chinoise.

On peut considérer qu'elle relève d'un intérêt local, la Communauté d'Agglomération de Montpellier ayant tissé des liens privilégiés avec la Chine, par le biais du jumelage à partir de 1981, qui s'étaient doublés de liens économiques et artistiques¹. Mais l'exposition a également pris place dans le cadre national des années croisées France-Chine qui s'étaient déroulées d'octobre 2003 à juillet 2005. On voit une fois encore combien le fonctionnement de ces manifestations est complexe dans ses enjeux comme dans ses formes.

1.2.1.2 Galeries

De nombreuses bibliothèques, au sein du monde rural comme du monde urbain, accueillent dans leurs locaux des expositions d'art, qu'elles soient conçues par la bibliothèque ou, plus fréquemment, qu'elles proviennent de l'extérieur. Ces expositions peuvent consister en un accrochage de tableaux ou d'estampes pouvant relever de l'art moderne ou contemporain, mais aussi en une présentation de réalisations plastiques, travaux d'étudiants ou d'artistes amateurs.

La problématique pour la bibliothèque consiste alors, lorsque l'accrochage ne provient pas de sa collection, à savoir dans quelle mesure l'exposition proposée correspond à sa ligne culturelle, et à exercer un certain droit de regard sur les contenus exposés. Elle engage en effet sa responsabilité et sa crédibilité d'institution culturelle.

On songe, notamment, à la bibliothèque universitaire de Droit-Gestion de Lille 2, qui propose à toute personne interne ou extérieure à l'université d'exposer gratuitement ses œuvres au sein d'un espace dédié, situé dans la salle de culture générale, au rez-de-chaussée de la bibliothèque. L'équipement est sobre : la salle dispose de grilles et de cimaises permettant d'accrocher les œuvres (graphiques), et d'une vitrine fermant à clef. La bibliothèque a ainsi accueilli des expositions aussi diverses qu'une « *exposition de photographies réalisées par les jeunes membres du Conseil municipal des enfants de Lille, un reportage photographique sur le peuple Ouïghour par une association étudiante, une exposition d'art postal par Amnesty international*² » ou encore une exposition de peintures photographiques. Il suffit de faire une demande précisant le

¹ Montpellier Agglomération avait signé, en avril 2004, un accord de coopération économique avec la Ville de Shanghai; d'autre part, la 18ème édition de la Comédie du Livre avait été placée sous le thème de la littérature chinoise, une exposition « Hommages » de Zao Wou-Ki s'était tenue au Pavillon du Musée Fabre, du 3 juillet au 3 octobre 2004 et la Biennale d'art contemporain chinois était prévue en 2005.

² ANICOT, Elise. *BU de droit-gestion : les expositions*. [en ligne]. Dernière mise à jour : vendredi 7 novembre 2008 [réf. du 20 novembre 2008]. Disponible sur Internet : <<http://www.scd.univ-lille2.fr/MASC/integration/statique/pages/droit/bu/expos.htm>>

projet ; tous les types d'expositions sont acceptés, à condition que le projet présente une cohérence artistique ou thématique et évite tout caractère polémique.

La page présente clairement les conditions de prise en charge de l'exposition par la bibliothèque, qui assume les frais de sécurité, de mise en valeur et de communication en laissant le transport et l'encadrement à la charge de l'exposant.

Aucun lien particulier avec les collections de la bibliothèque n'est demandé : dans ce cas de figure, la bibliothèque assume véritablement le rôle d'une galerie de proximité, permettant l'expression des pratiques artistiques amateur.

D'autres bibliothèques sont coutumières du fait, notamment les bibliothèques de petites villes ou de milieux ruraux qui constituent parfois le seul équipement culturel disponible ou accessible librement et gratuitement. La médiathèque Antoine de Saint-Exupéry, à La Grand-Croix (Loire, 5041 habitants), expose régulièrement parmi d'autres types d'expositions des artistes locaux et en garde trace sur son site¹. Durant le mois de juin 2008, ce sont 80 aquarelles réalisées par une classe d'amateurs locaux qui ont été installées dans l'espace de la médiathèque ; un vernissage a eu lieu en présence du Maire, de ses adjoints, et a selon le site attiré une foule dense symptomatique du succès de ce type de manifestations. Il s'agit ici d'art amateur ; mais la bibliothèque expose aussi parfois des artistes bénéficiant d'une petite renommée, et exposés dans des galeries lyonnaises et des musées². Toutes les formes d'art sont représentées, et notamment la peinture et la sculpture. La bibliothèque se fait donc à ces occasions galerie, que ce soit pour favoriser le développement de pratiques amateurs ou revendiquer sa qualité d'institution culturelle.

1.2.1.3 Expositions pédagogiques

Cette dernière approche de l'exposition en bibliothèque évoque ce que Roland Schaer appelle, dans *l'Action culturelle en bibliothèque*, « l'exposition documentaire³ ». Appuyées parfois sur des collections, propres ou prêtées, mais aussi souvent pour les plus modestes sur des accrochages de panneaux, ces expositions font le point sur un sujet donné, dont l'infinie variété témoigne à sa manière de la vocation encyclopédique de la bibliothèque. Ce type de manifestation dispose le plus souvent d'un budget minime et repose sur la bonne volonté des bibliothécaires en charge de l'animation pour la bibliothèque ou le réseau. Il va sans dire que les bibliothèques départementales de prêt jouent un rôle majeur dans la diffusion de ces expositions, car ces dernières sont souvent conçues et prêtées par leurs services. La particularité de ces expositions est de témoigner de deux manières d'être différentes de la bibliothèque. L'une, que nous avons déjà évoquée, est l'encyclopédisme affiché des collections : il transparaît dans la diversité des thèmes proposés, qui vont de la Grande Guerre à l'histoire des contes, en passant par l'écologie ou les bienfaits du chocolat⁴. L'autre est la dimension pédagogique assumée par la bibliothèque publique depuis sa création, qui en fait un passeur de savoirs mais aussi, parfois à son corps défendant, un partenaire de l'école. Le côté ouvertement

¹ Des photographies des expositions sont disponibles en ligne à cette adresse : <<http://pagesperso-orange.fr/mediatheque-grandcroix/index2.html>> [réf. du 14 décembre 2008]

² Sur l'artiste mentionné, voir pour plus d'informations en ligne : <<http://voulouzan.monsite.wanadoo.fr/index.jhtml>> [référence du 14 décembre 2008]

³ SCHAER, Roland. La bibliothèque, lieu d'exposition. In CABANNES, Vivianne ; POULAIN, Martine (dir). *L'action culturelle en bibliothèque*. Op.cit, p. 23.

⁴ A cet égard, le relevé effectué par Bertrand Calenge dans bibliothèques de Rhône-Alpes est édifiant.

CALENGE, Bertrand, et al. *Bibliothèques municipales en Rhône-Alpes [Texte imprimé] : des acteurs culturels au service de la population*. Anney: ARALD, impr. 2006.

ISBN 2-913384-15-3

ludique de certaines expositions est sans doute à cet égard une manière de réactualiser ce rôle pédagogique et de renouveler une image souvent très ancrée dans l'opinion commune.

C'est en ce sens qu'on peut citer l'exposition qui s'est tenue du 13 au 25 octobre à la médiathèque du Châtelet en Brie (77). Cette exposition « très visuelle », qui veut retracer « l'histoire du chocolat des origines à nos jours et sa fabrication » est composée de 10 panneaux de 100 cm sur 80 cm mais aussi de « nombreux objets publicitaires, affiches, boîtes reprenant les noms des marques célèbres » et comporte également des jeux à destination des jeunes publics, en rapport avec le chocolat. La médiathèque de cette petite ville de 4473 habitants n'a pas monté elle-même cette exposition, conçue et prêtée par Bib-Anim'Expo, une association loi 1901 qui réalise des expositions pour une médiathèque du département et les loue ensuite à d'autres lieux culturels¹. Les autres expositions en prêt concernent les « auteurs illustrateurs », la « littérature jeunesse », et les « gourmandises » au sein desquelles figure l'exposition sur le chocolat. Il est intéressant de constater que la médiathèque n'a pas un rôle passif dans la conduite de cette animation puisqu'elle la prolonge sous forme de « soins de bien-être et de beauté (chocothérapie), de créations de chocolatiers et de gourmandises diverses », des ateliers qui s'éloignent cependant assez de ce qu'on trouve traditionnellement en bibliothèque.

D'autres expositions ont des sujets plus classiques, mais traités sous la même forme et avec une semblable volonté pédagogique. La médiathèque de la ville de Chatou (78), ville dont la taille est six fois supérieure à la commune précédente, a accueilli du 16 septembre au 18 octobre une exposition tous publics réalisée par le service archives de la ville, « Vivre la guerre 1914-1918 : les Français et la première guerre mondiale ». Reposant sur une base d'une dizaine de panneaux, l'exposition avait également l'originalité d'accueillir dans des vitrines à hauteur d'enfant des documents d'archives et des cartes postales prêtés par le service municipal mais aussi par des particuliers. Soignée et attractive, l'exposition se trouvait dans le hall d'entrée de la bibliothèque, lieu spécialement dévolu à ce type de manifestations. En traitant un sujet traditionnellement enseigné par l'école, et détaché de tout lien local apparent, l'exposition assume ici pleinement un rôle pédagogique en lien avec l'institution.

¹ La description de l'exposition « Chocomania » est disponible en ligne : <<http://bibanimexpo.free.fr/gourmandise.html>> [réf. du 14 décembre 2008]

2. Un média en mutation : le développement du virtuel

L'aperçu du monde des expositions en bibliothèque donné par cette typologie serait incomplet s'il ne prenait pas en compte la naissance, puis le développement progressif, depuis une dizaine d'années, de l'exposition virtuelle. Mais à celle-ci, particulière et par la forme, et par le fond, ne conviennent pas les catégories dégagées, à moins d'en faire une variante formelle de l'exposition de service. Mais ce serait trop en réduire l'importance, et passer sous silence ses rôles multiples : l'exposition virtuelle est en effet doublement remarquable. D'une part par sa forme, qui dès ses débuts et pour la première fois place entre l'œuvre ou le document exposé et le public l'intermédiaire d'un écran, et retire à l'exposition, notamment patrimoniale, le caractère presque sacré qu'induit le contact direct avec les œuvres. D'autre part par son fond, qui, au départ souvent simple traduction virtuelle des expositions données in situ dans la bibliothèque, a fini par acquérir une véritable autonomie permise par les exceptionnelles possibilités offertes par le support. L'exposition virtuelle est également intéressante dans la mesure où elle est en constante évolution, depuis ses premières apparitions jusqu'aux expériences nouvelles qui ont lieu aujourd'hui, et laisse deviner une importance qui devrait être croissante au sein du monde des expositions en bibliothèque.

2.1 Une forme bien installée dans le paysage de l'exposition

En France, les premières expositions virtuelles ne sont pas nées dans les bibliothèques. Elles sont d'abord apparues dans le monde muséal, prenant ainsi appui sur la diffusion de l'accès à Internet parmi le grand public. Quoi de plus naturel, l'exposition étant la raison d'être de la collection muséographique ; le musée a donc été le premier à s'emparer de cette nouvelle et incroyable possibilité de diffuser le savoir bien au-delà des cibles habituellement visées. On trouve notamment, sur le site du ministère de la Culture¹, une exposition datant de 1994, qui porte sur « Le siècle des Lumières dans la peinture des musées de France ». Assez rudimentaire au vu de ce qui est aujourd'hui disponible en ligne, elle propose quatre rubriques donnant accès soit à un petit pavé de texte d'une dizaine de lignes au plus, agrémentées de nombreux liens hypertextes menant à des reproductions de tableaux accompagnées de brefs commentaires, soit à des images ou des listes de noms. Il s'agit véritablement de la traduction en ligne, appuyée sur les outils de l'époque, d'un dossier documentaire. Cette exposition est, sur le site, seule à dater de cette année, mais sa présence est remarquable, car significative de l'importance qui a tout de suite été accordée au nouveau média : elle est en effet contemporaine de l'ouverture du premier fournisseur d'accès grand public en France. Dès 1995, sur le même site, les expositions se multiplient, concernant différents sujets et faisant même parfois office de site Internet pour certains musées. « Le musée des Beaux-Arts de Bordeaux », « Le concours des prix de Rome », « Itinéraire de l'émail Champlévé en Limousin », « Les traditions de Noël en France et au Canada », ce ne sont pas moins de quatre expositions virtuelles qui sont réalisées cette année là, témoins de l'importance croissante que prend la présence du média sur le site, en termes de visibilité et peut être également de fréquentation.

¹ Ministère de la culture et de la communication. *Expositions virtuelles* [en ligne]. Dernière mise à jour : 19 novembre 2002. [réf. du 14 décembre 2008]. Disponible sur Internet : <<http://www.culture.gouv.fr/culture/exp/exp.htm>>

Cependant, même si elle n'est pas instigatrice, la bibliothèque, dotée d'une expérience conséquente en matière d'expositions, n'est pas longue à reprendre à son compte les possibilités offertes par une telle technique. C'est ainsi que, dès 1996, la bibliothèque municipale de Lyon propose sur son site une exposition virtuelle, « Allons à l'expo¹ », composée d'extraits de textes numérisés en mode image, et d'images consultables en deux formats différents. Le parcours est peu intuitif et linéaire, mais il témoigne des efforts engagés dès les premières années de création du site pour mettre en ligne une exposition virtuelle. A travers la présence de cette rubrique², immédiatement accessible, la bibliothèque exprime d'une part l'importance que tiennent les expositions dans son activité, et affirme d'autre part les nouvelles possibilités offertes par le virtuel dans ce domaine.

De son côté, la Bibliothèque nationale de France propose elle aussi, dès 1996, une exposition virtuelle intitulée « Naissance de la culture française³ ». Cette exposition virtuelle organisée par la Bibliothèque du Congrès est, si l'on en croit les remerciements, la traduction numérique d'une exposition ayant eu lieu in situ, aux Etats Unis. Dans sa version virtuelle, elle reste tributaire d'une disposition très écrite, qui n'exploite pas encore les possibilités particulières données par la navigation hypertexte. Divisée en sept rubriques, qui vont de l'introduction aux remerciements, en passant par les étapes historiques de « la naissance de la culture française », l'exposition propose une navigation linéaire. Les textes sont longs, exigent le déroulement de la page, et sont entrecoupés de liens vers les images qu'ils commentent. Ses qualités sont cependant indéniables : en plus de donner accès à des documents rares et précieux, l'exposition est assez didactique pour intéresser le grand public et témoigne dès lors de l'intérêt accordé à un support qui manquait encore de souplesse mais dont on pressentait sans doute les possibilités futures.

La présence de ces expositions virtuelles est d'autant plus remarquable que les sites web des bibliothèques se sont développés assez tardivement. Les premiers sont apparus en France aux environs de 1995 ; selon Nicolas Morin, « leur nombre a crû très rapidement dans les premières années, mais ces premiers sites web visaient plus à tirer parti de l'image de modernité dont bénéficiait Internet qu'à proposer des contenus ou des services spécifiques⁴ ». En 1999 encore, le contenu de la majorité des sites consistait surtout en une présentation de la bibliothèque et des renseignements pratiques. La mise en ligne d'une exposition virtuelle témoignait donc d'une grande confiance, non seulement en l'avenir de la bibliothèque sur Internet, mais aussi en celui du média exposition.

Le développement des expositions virtuelles construites par les bibliothèques universitaires à cet égard digne d'intérêt. Bien que l'étude menée par Caroline Bruley en 2003⁵ montre la relative pauvreté des sites de l'époque en matière de contenus, de

¹ Disponible en ligne par le biais du site archive.org à l'adresse suivante :
< <http://web.archive.org/web/19961030104759/http://www.bm-lyon.fr/> > [réf. du 14 décembre 2008]

² Le site possède alors huit rubriques : Catalogue, livres rares, expositions virtuelles, cyberboutique, collections, vues de Lyon, actualités et acquisitions remarquables, et Pour en savoir plus. La plupart d'entre elles sont orientées vers les collections patrimoniales et régionales de la bibliothèque.

³ Disponible en ligne par le biais du site archive.org à l'adresse suivante :
< <http://web.archive.org/web/19970118051317/www.bnf.fr/loc/bnf0001.htm> > [réf. du 14 décembre 2008]

⁴ MORIN, Nicolas. Contenus et services des sites web des bibliothèques. *Bulletin des Bibliothèques de France* [en ligne]. 2003, t. 48, n° 4, p. 9-13. [réf. du 5 novembre 2008]. Disponible sur :
<<http://bbf.enssib.fr>>

⁵ BRULEY, Caroline. Les sites web des bibliothèques universitaires : évaluation et sites de référence. *Bulletin des Bibliothèques de France* [en ligne], 2003, t.48, n° 4, p. 14-23. [réf. du 5 novembre 2008]. Disponible sur :
<<http://bbf.enssib.fr>>

services et d'ergonomie, ces derniers sont rapidement passés du statut de « simple vitrine » à celui d'outil de distribution, notamment en ce qui concerne les ressources électroniques. Certaines bibliothèques ont suivi le mouvement de développement des expositions virtuelles : ainsi, le site de la bibliothèque interuniversitaire de médecine de Paris V a-t-il présenté dès 1999 sa première réalisation, conçue à partir de juillet 1998¹. Il faut cependant reconnaître à cette bibliothèque des conditions spatiales particulières qui l'ont très tôt incitée à développer les ressources en ligne ; toutes les bibliothèques universitaires n'ont pas bénéficié d'un tel engagement de la part de leurs personnels, et ce d'autant plus que la question de l'exposition reste plus débattue en bibliothèque universitaire qu'ailleurs.

Dans le cas des bibliothèques municipales, le développement des sites selon ce schéma de services s'est fait assez progressivement, voire timidement si l'on en croit l'étude menée par Emmanuelle Chevy en 2006². Selon ces recherches, seuls 14 sites sur les 80 sites web de grandes bibliothèques municipales proposent à cette époque une cinquantaine d'expositions virtuelles, alors que les premières, comme nous l'avons vu, ont fait leur apparition à partir de 1996. Deux ans plus tard, sur 99 sites visités, 20 proposent une ou plusieurs expositions sous le titre d'« exposition virtuelle » ou d'« exposition en ligne », pour un total d'environ 73 réalisations³. La progression existe, quoiqu'elle relève plus d'un développement du service au sein des sites qui le proposaient déjà que d'une expansion généralisée. Néanmoins, le dénombrement de ces expositions peut se révéler assez complexe pour deux raisons : d'une part, les liens donnant accès à ces expositions ne sont pas toujours bien mis en évidence, et il peut être d'autre part difficile de distinguer les expositions virtuelles autoproclamées des dossiers documentaires en ligne, parfois très élaborés, proposés par certaines bibliothèques.

2.2 Formes et pratiques de l'exposition virtuelle

Il serait sans doute intéressant d'élaborer, pour ces expositions virtuelles, une typologie qui permettrait de prendre la mesure des différences existant entre les réalisations disponibles. Néanmoins, une difficulté existe qui ne se pose pas forcément dans le cas des expositions « réelles » : coexistent en effet actuellement des expositions virtuelles très récentes, utilisant les dernières avancées techniques, et des expositions qui datent parfois de plus de cinq ou six ans. On ne doit donc pas considérer le classement suivant comme une forme de condamnation de la relative simplicité de certaines expositions, mais bien comme une tentative de classement, en partie chronologique, des différents types d'expositions aujourd'hui disponibles sur le Net des bibliothèques.

Rapportées à la typologie générale des expositions, ces expositions virtuelles entrent dans la catégorie de expositions d'accompagnement. Elles ne peuvent en effet pas, dans la plupart des cas, prétendre à un quelconque prestige médiatique, quoiqu'elles apportent au site qui les héberge une dimension nouvelle ; elles sont davantage un moyen d'accompagner et de rendre visible le travail des bibliothécaires par le biais d'un enrichissement du site, tout en diffusant de nouvelles connaissances et en mettant en valeur les collections.

¹ BIUM Paris. Exposition virtuelle : Cent frontispices de livres de médecine. Dernière mise à jour : 19 mai 2008. [réf. du 20 novembre 2008]. Disponible sur Internet : <<http://www.bium.univ-paris5.fr/expo/debut.htm>>

² CHEVRY, Emmanuelle. Les sites web des bibliothèques municipales françaises : vers de nouveaux territoires ? *Bulletin des Bibliothèques de France* [en ligne], 2006, t. 51, n° 3, p. 16-23. [réf. du 5 novembre 2008]. Disponible sur : <<http://bbf.enssib.fr>>

³ Voir annexe I

2.2.1 L'exposition virtuelle : miroir des expositions temporaires...

« Les expositions virtuelles sont souvent l'occasion de prolonger en ligne des expositions temporaires de la bibliothèque. Par exemple, la cité du livre à Aix propose six expositions virtuelles dont quatre qui pérennisent les expositions temporaires, ayant eu lieu à la bibliothèque¹ ».

L'exposition virtuelle est souvent l'occasion, pour la bibliothèque, de conserver une trace des expositions temporaires organisées *in situ*. C'est d'ailleurs dans cet esprit qu'ont été conçues les premières réalisations : elles permettent de réutiliser des matériaux qui ont demandé un important investissement financier et intellectuel, comme les cartels ou les textes explicatifs. Cette volonté ressort clairement dans le cas de l'exposition virtuelle de 1996 sur le site de la bibliothèque municipale de Lyon, où les textes d'accompagnement de l'exposition *in situ* sont numérisés tels quels et consultables en ligne.

Ce type de situation a ses avantages et ses inconvénients : l'exposition virtuelle devient en effet une sorte d'équivalent au catalogue, mais accessible gratuitement et de chez soi. Assumant une fonction presque archivistique, elle pallie le côté éphémère de l'exposition temporaire, à peu de frais, et permet au visiteur de l'exposition de revoir tranquillement, en les agrandissant, des documents qui l'auraient intéressé durant son parcours et de se rappeler les points saillants du discours. Dans le cas où elle est mise en ligne alors que l'exposition *in situ* est encore ouverte au public, elle peut même éventuellement susciter chez l'internaute l'envie d'aller visiter cette dernière.

L'inconvénient majeur de cette pratique, notamment dans les premiers temps de l'exposition virtuelle, est que le contenu de l'exposition n'est pas forcément adapté au support virtuel. Les premières expositions en ligne sont à cet égard très linéaires, peu intuitives, ne jouent pas forcément avec les possibilités du média et ne prennent pas en compte le fait qu'on ne regarde pas une exposition virtuelle comme on va à une exposition *in situ*. Devoir dérouler une page pour lire un texte, cliquer sur une image pour la télécharger peut s'avérer rédhibitoire ; aligner les contenus d'une exposition sur une page sans les retravailler, ou copier la scénographie adoptée lors de l'exposition temporaire peut ainsi devenir une contre-performance, distillant l'ennui.

Aujourd'hui néanmoins, quoique quelques bibliothèques soient encore confrontées à cette interrogation, les concepteurs des expositions virtuelles ont assez d'expérience pour connaître les impératifs de la mise en ligne qui ont été rapidement précisés dans les premiers manuels concernant la question. Jacques Gana² souligne notamment trois impératifs : des textes courts, de dix lignes au plus, formant un tout avec les images qu'ils commentent (afin d'éviter l'effet « d'ascenseur ») ; des termes simples, ne nécessitant ni notes de bas de page ni glossaire ; la possibilité pour l'utilisateur de se référer à tout moment au plan et de pouvoir accéder rapidement aux autres pages de l'exposition. Ces préconisations montrent bien que l'exposition virtuelle, si elle a tout intérêt à reprendre les éléments utilisés lors des expositions organisées *in situ*, doit cependant garder une forme propre et tenir compte des contraintes mais également des possibilités de l'Internet.

¹ CHEVRY, Emmanuelle. Les sites web des bibliothèques municipales françaises : vers de nouveaux territoires ? *Bulletin des Bibliothèques de France* [en ligne], op.cit.

² GANA, Jacques. Réaliser une exposition sur Internet, pourquoi, comment ? In BURESI, Charlette et CEDELLE-JOUBERT, Laure (dir.). *Conduire un projet de numérisation*. Paris, Enssib 2002, p. 243-256. ISBN 2-7430-0551-3

2.2.2 Renouveau de l'exposition...

Il est plus rare, aujourd'hui, que les expositions virtuelles se contentent d'être le miroir des expositions temporaires. Les évolutions de la technique et de l'importance des sites web des bibliothèques ont donné une pertinence nouvelle aux expositions mises en ligne, qui se sont totalement adaptées aux nouveaux besoins et demandes de l'utilisateur. Parallèlement aux expositions virtuelles « classiques », se sont donc développées des expositions dont la forme, très soignée et proche de ce que propose la BnF, leader en la matière, respecte à la lettre les préconisations données entre autres par Jacques Gana. Dépassant le simple compte-rendu de l'exposition, quelque soigné qu'il puisse être, ce type de création apporte une dimension nouvelle aux matériaux qui étaient exposés *in situ* en les traitant selon les possibilités offertes par le multimédia et Internet. Il est ainsi possible que l'exposition virtuelle soit liée à une exposition réelle, sans pour autant n'en être qu'une copie.

La différence entre ces deux formes d'expositions est très bien marquée par le cas du site du réseau des bibliothèques de Toulouse. Dans la rubrique « Nos animations » du site Internet sont en effet signalés deux types différents d'expositions : d'une part les « expositions en ligne », et d'autre part les « expositions virtuelles ».

Dans la première catégorie, figure une exposition visiblement conçue pour pérenniser la manifestation qui s'est tenue du 16 septembre au 25 octobre 2008 à la médiathèque José Cabanis. L'exposition, portant sur la presse jeunesse du milieu du XIXe siècle jusqu'aux prémices de la seconde guerre mondiale, est reprise en ligne avec beaucoup de soin mais la mise en page est caractéristique. On y trouve en effet d'importantes notices historiques et explicatives, par ailleurs très pédagogiques, qui entourent quelques images que l'on peut agrandir. La navigation reste linéaire, quoique bien pensée. Ce type d'exposition peut être classé dans la catégorie des expositions « miroir ».

Dans la seconde catégorie figure en revanche une exposition d'un type très différent. Dès l'abord, l'interface est très ludique, interactive et colorée, qui accueille le visiteur au son d'une symphonie de Mozart et lui propose ensuite, par le biais de quatre rubriques illustrées, une navigation qui permet à tout moment de changer de rubrique via le sommaire disponible en permanence en bas de l'écran. L'exposition, « Entre les lignes de la portée : quand la musique se donne à voir¹ » joue avec les nombreuses possibilités permises par le média. C'est sans doute pour cette raison que la bibliothèque a fait une distinction, dans l'intitulé même des rubriques, entre cette exposition, qui semble exploiter les possibilités ludiques et pédagogiques du virtuel, et l'autre exposition, qui ne fait « que » mettre en ligne des données provenant d'une exposition *in situ*. Il faut noter néanmoins, que même si l'exposition musicale témoigne d'un important effort de création et d'adaptation d'un contenu au support Internet, elle reste comme la première « conçue dans le prolongement » d'une exposition, ce qui est explicitement précisé sur le site. Nombreuses sont, parmi les expositions virtuelles proposées par les bibliothèques, celles qui sont dans ce dernier cas de figure : très soignées dans leur présentation, utilisant toutes les ressources multimédia à leur disposition, elles ne sont plus des miroirs d'exposition temporaire mais des prolongements naturels, des compléments, sur un support différent. On les trouve à la Cité du Livre d'Aix, sur les sites de la bibliothèque municipale de Reims, ou encore de Troyes.

¹ Bibliothèque municipale de Toulouse. *Entre les lignes de la portée* [en ligne]. Dernière mise à jour : 13 décembre 2008 [réf. du 14 décembre 2008]. Disponible sur Internet : <<http://expo.bibliotheque.toulouse.fr/>>

2.2.3 ... Ou création à part entière ?

La distinction faite par les bibliothèques de Toulouse est ainsi très intéressante, car elle permet d'établir une différence entre deux types d'expositions sur Internet qui divergent essentiellement sur la forme, ou plus précisément le type d'adaptation qui est fait de la manifestation dont elles découlent.

Mais cette distinction pourrait également être appliquée à un troisième et dernier type d'exposition numérique, qui diffère cette fois par son contenu, et notamment l'origine de ce contenu. Il existe en effet des expositions entièrement conçues et réalisées en vue de leur diffusion sur le support Internet, sans découler aucunement d'une manifestation précédente. Que ce soit pour mettre en valeur des fonds qu'on préfère préserver de toute exposition réelle, comme à Besançon, ou pour tirer parti des possibilités offertes par le support, elles constituent des entités indépendantes, souvent très soignées et attractives. Le contenu est souvent moins riche, peut être moins spécialisé que celui des expositions miroir, mais totalement adapté à une navigation rapide et, en somme, aux nouvelles pratiques des internautes. Libérée de la comparaison, parfois en leur défaveur, qui peut exister entre les expositions en ligne et leurs homologues *in situ*, l'exposition uniquement virtuelle est un objet novateur, encore relativement peu fréquent. Ne bénéficiant pas de la base fournie par les concepteurs d'une exposition *in situ*, elle mobilise en effet de nombreuses ressources et un temps qui ne sont pas toujours disponibles en bibliothèque, pour des effets encore peu mesurés.

Des cas très significatifs se trouvent sur les portails de lecture communs à plusieurs bibliothèques. L'exposition « Trésors des premiers imprimeurs¹ », sur le site d'Interbibly, ne doit rien à une exposition antérieure mais est l'adaptation pour Internet d'un produit multimédia, le CD-Rom du même nom, conçu à partir des collections des archives et bibliothèques de Champagne-Ardenne. La présentation garde des traces de cette origine mais le scénario a été spécifiquement adapté pour Internet. Ce cas est un peu particulier dans le monde des expositions virtuelles en bibliothèque ; celui des expositions virtuelles disponibles sur le portail Lectura est plus représentatif. Une importante partie des expositions qu'on y trouve a en effet été spécifiquement créée pour le site, comme le rappellent d'ailleurs les avant-propos. Utilisant les fonds des bibliothèques du réseau, ces expositions uniquement virtuelles donnent à voir des contenus et des maquettes graphiques originaux, et ont pour but d'améliorer la connaissance et la mise en valeur des collections des bibliothèques des villes centre de Rhône Alpes. Les expositions « Jules Massenet, morceaux choisis » et « Roger Vailland, 1907-1965² » font partie de ce type de réalisations. Mais les portails communs ne sont pas seuls à les offrir : la bibliothèque de Besançon propose, en lien avec les archives, une exposition uniquement virtuelle dont le but affiché est de protéger des collections fragiles d'une installation *in situ* qu'elles ne pourraient supporter.

Les limites de cette répartition, quelque pratique qu'elle soit, sont légion, et nous les avons déjà évoquées : outre le fait qu'il n'est pas toujours évident de déterminer ce qu'est une exposition virtuelle, il est certain que coexistent sur l'Internet des formes très variées, voire hybrides de valorisation des collections.

¹ *Trésors des premiers imprimeurs* [en ligne]. Dernière mise à jour : 13 décembre 2008. [réf. du 14 décembre 2008]. Disponible sur Internet : <<http://www.legal2.com/demo/tresors/>>

² *Lectura. Expositions virtuelles* [en ligne]. Dernière mise à jour : 13 décembre 2008. [réf. du 14 décembre 2008]. Disponible sur Internet : <<http://www.lectura.fr/fr/expos/index.cfm>>

On trouve en effet sur certains sites de bibliothèques des réalisations, marquées comme des expositions virtuelles, mais qui se rapprochent en fait davantage de la base de données numérisée. La frontière peut réellement être tenue, qui sépare par exemple la mise en ligne des plus beaux manuscrits d'une bibliothèque, accompagnée de quelques commentaires, et une exposition sur le même sujet. A l'inverse, telle réalisation intitulée « dossiers thématiques » sera parfois bien plus soignée que certaines expositions : le « dossier thématique » de la médiathèque de Pessac est en fait l'exposition en ligne d'une manifestation organisée de janvier à février 2007 sur le site, bien qu'elle n'en porte pas le nom.

D'autre part, certaines formes d'expositions développées sur les sites sont des formes hybrides, parallèles au classement tertiaire que nous avons développé. On songe, par exemple, aux « visites d'expositions » virtuelles, qui donnent à voir, par une modélisation en trois dimensions, l'exposition in situ, et permettent de consulter certaines des œuvres exposées. On songe, également, au projet de la bibliothèque de l'université de Poitiers : « *une bibliothèque virtuelle qui mettra en valeur [...] des documents numérisés et commentés, formant une base qui est à mi-chemin entre la bibliothèque virtuelle et l'exposition virtuelle*¹. ». Autant de formes mouvantes, qui rendent difficile un classement exhaustif mais témoignent de la grande souplesse du support, annonciatrice de bien des possibilités mais aussi de questionnements.

¹ Le fonds ancien de l'Université. *UP Mag, le journal interne de l'université de Poitiers*, Mars 2008. [Publié en ligne] le 17 avril 2008. Dernière mise à jour : 13 décembre 2008 [réf. du 14 décembre 2008]. Disponible sur Internet : <<http://edel.univ-poitiers.fr/journalinterne/document.php?id=563>>

3. Les publics des expositions

« *C'est la figure du visiteur qui est au centre des efforts d'innovation et de réforme mis en œuvre par les institutions*¹ » : comme le souligne Joëlle Le Marec, c'est bien sûr le public qui est au centre de tous les services proposés par la bibliothèque, et en particulier des services d'action culturelle. Tous les objectifs de l'action culturelle en général, et de l'exposition en particulier, qu'il s'agisse de valoriser les fonds, diversifier l'offre ou améliorer la visibilité de la bibliothèque, sont en rapport avec un public qu'on souhaite séduire, garder et diversifier. On expose parce qu'on souhaite montrer, expliquer, et émerveiller. L'exposition, par sa nature même message, suppose un destinataire, et ce destinataire doit être le plus large possible, en fonction d'un consensus qui est le socle de la bibliothèque publique : favoriser l'accès au savoir d'un public le plus grand possible, et le développer lorsqu'il le possède déjà². La question reste de savoir quel est ce public qui se rend aux expositions, et dans quelle mesure il correspond à l'image que les concepteurs des manifestations se font de leur cible.

Or cette question simple est très complexe à traiter. D'une part parce qu'en dehors des études menées par les plus grands établissements, nous manquons d'éléments pour caractériser un public très mouvant, souvent impossible à compter (par exemple lorsque l'exposition se trouve sur un lieu de passage). Et d'autre part parce que ce public est multiple, et varie en fonction des bibliothèques et des thèmes abordés : comme le souligne Bertrand Calenge, le public d'une exposition d'art contemporain sera sans doute très différent de celui d'une exposition sur les manuscrits chinois faite par le même établissement³. Enfin, la question de l'accès au savoir, traitée par les sociologues depuis les années 1960, ajoute une stratification supplémentaire à une problématique qu'il est bien difficile de simplifier : point de « public » d'une exposition mais « des publics » à prendre en compte, ayant des attentes, des connaissances, des centres d'intérêt différents.

Notre intention n'est donc pas ici de mener une enquête sociologique à grande échelle sur les publics des expositions, mais plutôt de nous appuyer sur les quelques études disponibles pour en tirer les conséquences en matière de fréquentation ; mis à part une enquête nationale, néanmoins, les cas étudiés étant forcément particuliers aux bibliothèques qui les ont commandés, et la variété des publics desservis par les différents types de bibliothèques influant nécessairement sur la forme et la réception de l'exposition qui sera tenue dans une bibliothèque donnée, on se gardera bien de généraliser des remarques qui ne sont pas forcément valables dans toutes les situations.

¹ LE MAREC, Joëlle. Public savant, public profane. In CABANNES, Viviane; POULAIN, Martine et PERRET, Jacques. *L'action culturelle en bibliothèque*, op.cit, p. 29-43.

² HUCHET, Bernard. Pour une politique culturelle en bibliothèque. In CABANNES, Viviane; POULAIN, Martine et PERRET, Jacques. *L'action culturelle en bibliothèque*, op.cit, p. 15-23.

³ CALENGE, Bertrand. *Les publics des manifestations culturelles à la bibliothèque municipale de Lyon*, op.cit.

3.1 Qui vient voir les expositions ?

3.1.1 Dans les bibliothèques de lecture publique

3.1.1.1 Les expositions ne touchent qu'une partie du public de la bibliothèque

Il est difficile, après avoir montré que les expositions différaient entre elles jusqu'à ne pas avoir du tout les mêmes cibles, les mêmes impacts, et la même fonction, de donner un sens à des études plus généralistes ; néanmoins, ces dernières permettent d'avoir un aperçu d'ensemble sur le monde des expositions prises dans leur globalité de manifestation culturelle, quelle que soit leur envergure. L'enquête de Bruno Maresca¹, que nous avons déjà citée, a montré que le nombre d'usagers en bibliothèque municipale à avoir déjà fréquenté une exposition n'était pas négligeable, puisqu'il était pour l'échantillon retenu d'un peu moins de 30%.

Mais le chiffrage statistique a ses inconvénients : il prend appui sur la fiabilité d'informations que nous ne sommes pas toujours en mesure de vérifier, notamment parce que les visiteurs ont souvent tendance à sur- ou sous-évaluer leur participation à ce type d'événement. Anne-Marie Bertrand souligne ainsi² qu'il existe une différence d'importance entre les affirmations des gens et la réalité de l'exposition : « *Bien que plus de la moitié des personnes interrogées disent regarder régulièrement les expositions, les bibliothécaires constatent une réalité bien différente. Dans telle grande bibliothèque, où la forte affluence du samedi atteint régulièrement les 5000 entrées, l'exposition n'est vue, le même jour, que par une centaine de visiteurs.* ». Les chiffres communiqués par Bruno Maresca, qui laissent plus de 70% des usagers de la bibliothèque, inscrits ou non, hors du champ d'influence de ce type de manifestation, ne contredisent cependant pas ces faits. Marie-Pierre Dion souligne, elle aussi, le décalage entre le public de la bibliothèque et celui qui se rend aux expositions : « *alors qu'elles enregistrent souvent chaque mois plusieurs dizaines de milliers d'entrées, les bibliothèques municipales accueillent [...] rarement plus de mille visiteurs par mois dans leurs expositions patrimoniales* »³

Cette inadéquation du public aux attentes exprimées par les bibliothécaires quant à la fréquentation des expositions et des autres animations est donc bien vue comme une des difficultés majeures de l'action culturelle. Comme l'ont noté plusieurs intervenants lors de la 3^e édition des Entretiens de la BnF⁴, « *le succès des animations n'est pas toujours à la hauteur des espérances – ou, plus exactement, c'est un public très restreint qui est fidélisé.* » Cela n'empêche pas, bien entendu, de grands succès en matière de fréquentation, comme l'ont été les expositions Willy Ronis, à Lyon (25 000 visiteurs), ou « Bestiaire du Moyen-âge », à Troyes. Mais les publics restent encore trop souvent des inconnus, faute de pouvoir mener à l'échelle d'une bibliothèque des enquêtes coûteuses en temps et en argent. Seules quelques grandes institutions, comme la bibliothèque municipale de Lyon, mènent en matière de publics des animations des enquêtes plus poussées, qui ne peuvent néanmoins être généralisées à l'ensemble des

¹ MARESCA, Bruno ; EVANS, Christophe et GAUDET, Françoise. *Les bibliothèques municipales en France après le tournant Internet*, op.cit, p.76.

² BERTRAND, Anne-Marie. *Les publics des bibliothèques [Texte imprimé]*. Paris: Éd. du CNFPT, 1999. ISBN 2-8414-3154-1

³ DION, Marie-Pierre. L'animation dans les bibliothèques municipales. In CABANNES, Viviane; POULAIN, Martine et PERRET, Jacques. *L'action culturelle en bibliothèque*, op.cit, p. 67-85.

⁴ BERTRAND, Anne-Marie. Les Entretiens de la BnF. *Bulletin des Bibliothèques de France* [en ligne], 2005, t.50, n° 2, p. 92-93. [réf. du 11 décembre 2008]. Disponible sur Internet : <<http://bbf.enssib.fr>>

bibliothèques municipales, la BML étant un cas à part du fait de sa taille et de ses collections exceptionnelles.

Il ressort d'une de ces études, effectuée en 2005¹, que les manifestations culturelles drainent dans leur ensemble un public « habituellement étranger à l'activité statistiquement repérable de l'emprunt de documents », composé majoritairement de seniors (plus de 50 ans : 40%) puis de jeunes (18-29 ans : 32%) et, au final, se distinguant sur le plan socio-professionnel des publics habituels de la bibliothèque. Certains d'entre eux (26%) fréquentent exclusivement les manifestations. Quant au public propre des expositions, à replacer dans le contexte des deux expositions qui se tenaient alors à la BML², il semble venir fréquemment à la bibliothèque en dehors des manifestations (à 78%) sans être systématiquement inscrit ; les scolaires et étudiants en sont « la plus grosse cohorte » (31%) et les seniors, même s'ils sont présents, sont moins nombreux que dans les autres types d'animations. Un bilan difficilement exploitable, d'autant plus que comme le souligne Bertrand Calenge, les résultats auraient sans doute été tout autres si les expositions avaient concerné d'autres sujets. Mais ce bilan permet de montrer la spécificité et l'importance (en termes quantitatifs) des publics de l'exposition mesurées à l'aune des autres animations, et de mettre l'accent sur le fait que l'exposition semble être l'animation la plus attractive pour les non-habituels, les « primo visiteurs absolus », résidant en majorité hors de Lyon. Il permet également de souligner la difficulté qu'il y a, en dehors des analyses purement quantitatives, à vouloir connaître mieux un public mouvant, qui peut être attiré par la forme (une exposition) aussi bien que par le fond (un thème particulier).

3.1.1.2 Prendre en compte la diversité des publics

Au-delà de la simple recherche de chiffres statistiques, il convient peut être plus de prendre en compte la diversité qu'ils expriment, et de voir de quelle manière cette dernière peut avoir un impact sur l'exposition telle que les bibliothécaires la conçoivent. Car si l'exposition a un effet sur les publics, le statut du public influe également sur la forme et le fond de l'exposition : de même que le public ne sera pas le même, et ne réagira pas de la même manière, si l'exposition porte sur une matière ressentie comme plus scientifique, artistique ou littéraire, l'exposition se plie au statut qu'elle accorde au public qui la visite. Joëlle le Marec³ fait état d'une structuration duelle dans ce domaine : au-delà de la traditionnelle partition entre lettré et profane, elle suggère une multitude de typologies autour d'un public qui, en fonction du thème choisi, peut être soit « ignorant [et] disponible à l'action de diffusion des connaissances », soit « membre d'un collectif déjà compétent et donc actif et éventuellement critique. »

Il ne s'agit donc plus en quelque sorte, comme le souligne Marie-Pierre Dion, de satisfaire un hypothétique public « moyen » de la bibliothèque, mais de savoir reconnaître les attentes et les besoins des différents publics et d'y apporter des réponses appropriées.

Sans pour autant diviser en catégories rigides un public qui permet à la bibliothèque d'être lieu de brassage, il s'agit de prendre en compte le fait que tous les publics n'ont pas les mêmes attentes, ni les mêmes envies : les livres d'or le montrent bien. L'exemple du livre d'or de l'exposition de la BML « Lyon à la Une », en 2007, est intéressant :

¹ CALENGE, Bertrand. *Les publics des manifestations culturelles à la bibliothèque municipale de Lyon*, op. cit.

² Les expositions Jean Dieuzaide, photographe, et Claire Chevrier, artiste contemporaine.

³ LE MAREC, Joëlle. Public savant, public profane. In CABANNES, Viviane; POULAIN, Martine et PERRET, Jacques. *L'action culturelle en bibliothèque*, op. cit, p. 29-43

tandis que certains se plaignent de la taille des cartels, illisibles pour les personnes âgées, d'autres se félicitent d'avoir suivi un conférencier, d'autres encore insistent sur les illustrations. Différentes catégories émergent, à prendre en compte pour que l'exposition puisse toucher l'éventail de publics le plus large possible : c'est ce que souligne Marie Pierre Dion lorsqu'elle parle de « diversifier les niveaux de lecture », rejoignant en cela l'opinion de Jean François Delmas¹ : « à cet égard, il convient de s'assurer de l'adaptation du discours aux différents niveaux de compréhension des publics susceptibles de fréquenter les expositions de la bibliothèque ». Permettre par exemple à des publics ayant des attentes et des capacités différentes de ne lire que partie des panneaux explicatifs, sans pour autant perdre de vue les éléments essentiels de l'exposition. La profession est cependant bien consciente des écueils possibles : « l'animation ne doit cependant reposer sur une logique de différenciation des publics que dans la mesure où elle favorise le partage et le mélange, l'idéal étant les niveaux de compréhension multiples, à coupler avec des activités spécifiques », reprend Marie-Pierre Dion. C'est en ce sens que se justifient les dossiers pédagogiques du type de ceux que les médiathèques de Troyes mettent à disposition sur leur site pour accompagner la découverte, notamment par les scolaires, de l'exposition permanente de la bibliothèque.

3.1.2 Dans les bibliothèques universitaires

On pourrait croire que le public des expositions de la bibliothèque universitaire est, comme on le dit souvent à propos de ces institutions, un public « captif », étudiant, et monolithique. Il n'en est rien : comme le soulignait dans un message récent Annie Helot, conservateur de la section sciences du SCD de l'université de Caen, « le « tout public » a accès aux BU et ceci depuis des lustres. Post-bac ou majeur, mais tout public, assurément. Sinon, [...] pourquoi des expos ouvertes à tous et dont les affiches sont visibles dans toute la ville² ? ». La composition, la fréquentation, et l'attention d'un tel public ne sont donc pas acquises, d'autant plus que, notamment dans les sections sciences, il est fort difficile d'amener les étudiants à sortir de leur spécialisation pour s'intéresser à une exposition qui ne leur apportera rien de concret dans l'immédiat.

Néanmoins, de manière générale, il existe assez peu de statistiques portant sur l'action culturelle en bibliothèque universitaire et par conséquent, peu ou pas d'étude de publics concernant les expositions. On dispose bien sûr parfois de quelques chiffres, dans les grandes institutions qui ont les moyens (et la possibilité spatiale) de compter ces entrées : Jacqueline Artier mentionne ainsi les chiffres (16 000 visiteurs en trois semaines) d'une exposition ayant particulièrement attiré en 1991 à la Sorbonne³, tout en précisant qu'on a compté les publics, mais pas les types de publics alors même que le lieu, par sa notoriété, était peut être à même d'attirer des publics très variés. Le fait est que dans la plupart des cas, il n'est pas aisé de distinguer les visiteurs de l'exposition des publics de la bibliothèque, pour la bonne raison que l'exposition se trouve souvent sur un lieu de passage, et que les lecteurs peuvent fort bien s'arrêter de manière ponctuelle pour regarder une vitrine.

¹ DELMAS, Jean-François. Muséographie du patrimoine écrit : approches critiques. *Bulletin des Bibliothèques de France* [en ligne], 2007, t.52, n° 6, p. 104-105. [réf. du 11 décembre 2008]. Disponible sur Internet : <<http://bbf.enssib.fr>>

² HELOT, Annie. *Re : Etudiants : la plaie des bibliothèques publiques ?* Biblio-fr (liste de diffusion) [en ligne], 25 Oct 2008. [réf. du 24 novembre 2008]. Disponible sur : <<https://listes.cru.fr/sympa/arc/biblio-fr/2008-11/msg00064.html>>

³ ARTIER, Jacqueline. Les collections patrimoniales de la bibliothèque de la Sorbonne : une politique de valorisation. *Bulletin des Bibliothèques de France* [en ligne], 1996, t. 41 n° 03, p. 30-35. [réf. du 11 décembre 2008]. Disponible sur : <<http://bbf.enssib.fr>>

Ce qui ressort plutôt de l'étude des publics des expositions en bibliothèque universitaire, c'est d'une part la volonté affichée d'élargir l'audience de ces manifestations au-delà du public uniquement étudiant, même s'ils sont les premiers visés ; ainsi, le SCD de l'université de Caen déjà cité, ou la bibliothèque universitaire Sciences et Staps de Besançon qui précise dans son programme d'expositions que « *ces expositions sont ouvertes à tous, abonnés ou non à la bibliothèque. Elles sont entièrement gratuites* », et voit d'ailleurs des groupes de scolaires venir visiter les expositions organisées dans le cadre de la fête de la science. Mais c'est aussi d'autre part une certaine « angoisse », telle que l'expriment Gérard Briand et Jean-Luc Réтали¹, liée à la question de l'intérêt du public pour ces manifestations. Comme le soulignait Raphaëlle Bats (Université Lyon 1) lors des rencontres Henri-Jean Martin, on ne peut connaître le nombre de visiteurs d'une exposition. Comment alors savoir si cette dernière a touché son public, et quel public ? A Lyon, l'accent est mis sur la scénographie, le thème, qui sont conditionnés en fonction du public étudiant, peu disponible et principalement tourné vers la lecture productive en vue des concours ; mais l'exposition est également réalisée à l'occasion de la fête de la science, susceptible d'attirer un public plus large. La bibliothèque reste sans réel moyen d'évaluer ses publics et leur satisfaction, mais s'appuie sur les livres d'or, les messages spontanés et les retours du public lors des médiations organisées pour orienter et développer ses actions.

Il reste que de manière générale, les responsables des expositions des bibliothèques étudiées s'accordent à reconnaître un intérêt des publics qui se développe : c'est le cas de la bibliothèque universitaire de Bordeaux, mais c'est également le cas à la BU de Paris VIII qui s'appuie sur les livres d'or pour conclure que les expositions sont appréciées. Dans ce dernier cas, où les pratiques étudiantes constituent la majorité des thèmes d'exposition, la forte croissance des demandes et le succès de ces manifestations leur permettent de garantir une certaine pérennité à ces activités, appuyées sur la production scientifique et artistique de l'université. Néanmoins, en dehors de l'existence, à notre connaissance, de toute étude statistique sociologique, il faut croire que ces bibliothèques, peut être faute de moyens, mettent plus l'accent sur la réussite qualitative de leurs expositions et la satisfaction de leurs usagers que sur la composition des publics qu'elles drainent.

3.1.3 Et les expositions virtuelles ?

Les expositions virtuelles constituent à la fois un cas à part et une problématique très semblable à celle que connaît la majorité des expositions in situ. Même s'il est en théorie plus facile, pour une bibliothèque, de compter le nombre de visites que connaissent ces expositions virtuelles, il est en revanche tout aussi difficile de savoir qui sont ces publics. Les expositions virtuelles mises en place par les bibliothèques universitaires sont vues, notamment à Lyon I, comme un moyen d'attirer des publics différents, mais aussi une façon de prolonger le temps de l'exposition, en permettant aux visiteurs mais aussi aux lecteurs de la bibliothèque de prendre le temps de la consulter dans un cadre plus personnel, ou de manière plus libre. C'est en quelque sorte la mettre à disposition. Néanmoins, il ne s'agit dans la plupart des cas que de déductions empiriques, car la mise en place d'études de publics sur le web reste assez rare. La question reste donc posée, de savoir si ces expositions sont uniquement consultées par le

¹ BRIAND, Gérard ; RETALI, Jean-luc. Animation autour du livre à l'université : à Bordeaux, une expérience de partenariat. *Bulletin des Bibliothèques de France* [en ligne], 1997, t. 42, n°1, p. 54-58. [réf. du 14 décembre 2008]. Disponible sur Internet : <<http://bbf.enssib.fr>>

public habituel de la bibliothèque ou si une partie de leurs publics est distincte de ce dernier.

La bibliothèque municipale de Lyon, dont le cas ne peut, encore une fois, être généralisé, a pourtant mené une enquête en ligne au cours du dernier trimestre de 2005, afin de mesurer l'impact de ses services et de son site Internet¹.

Trois informations transparaissent à la lecture de cette enquête : d'une part, le lien des publics du site Internet avec la bibliothèque est très fort, 82% des utilisateurs fréquentant une des bibliothèques du réseau. On pourrait donc en déduire que les expositions virtuelles seront visitées en majorité par les publics de la bibliothèque, sans que leur composition ne soit forcément la même.

D'autre part, parmi les services utilisés, la consultation des expositions virtuelles (2,2%) arrive loin derrière les services plus traditionnels comme la consultation du catalogue ou du compte lecteur (58 et 24,7%) mais aussi la consultation de documents numérisés (4,5%). Cela conduit à s'interroger sur la visibilité des expositions virtuelles.

Enfin, il semble que si les utilisateurs réguliers du site utilisent plus les services traditionnels (catalogue et compte lecteur), les visiteurs irréguliers, résidant davantage hors de Lyon et du Grand Lyon, utilisent moins le catalogue et le compte-lecteur que la moyenne au profit des autres services du site, dont les expositions virtuelles. Cette information vient tempérer la première impression donnée par la forte présence sur le site des usagers de la bibliothèque réelle.

Quoiqu'elle ne soit pas très explicite au sujet des usagers des expositions virtuelles, l'enquête souligne donc qu'elles sont plus volontiers consultées par des publics éloignés de la bibliothèque que par les habitués. Ce résultat qui n'est en rien généralisable et dépend bien évidemment de la bibliothèque dans laquelle a été réalisée l'enquête, est d'autant plus variable que l'audience des expositions virtuelles dépend aussi grandement de leur référencement sur les moteurs de recherche, seule condition de l'accès des publics extérieurs à la bibliothèque.

3.2 Le cas particulier de la BnF

La bibliothèque nationale de France a une politique d'enquêtes de publics régulières et poussées depuis l'ouverture du site de Tolbiac-François Mitterrand. Son cas, notamment en matière d'expositions, est tout à fait particulier et les données récoltées lors de ces enquêtes ne peuvent en conséquence pas être comparées aux résultats des autres bibliothèques. Il est néanmoins particulièrement intéressant d'apprendre, dans cette institution aux pratiques presque muséales, qui sont les visiteurs des expositions, quels sont les publics visés par des manifestations qui prennent une ampleur événementielle sans comparaison avec les autres institutions.

Lors de la première étude, menée en janvier 1999, deux caractéristiques ressortent : d'une part, on y trouve un public plus âgé que la moyenne du haut de jardin (41 ans contre 28 ans) et plutôt féminin (55/45 ans). Les retraités sont les plus nombreux et y passent le plus de temps, mais on y trouve aussi beaucoup d'actifs, enseignants ou cadres ; les scolaires lycéens et étudiants représentent en revanche moins d'un visiteur sur cinq. Ce dernier fait a sans doute motivé la forte présence de la dimension

¹ CALENGE, Bertrand. *Enquête sur la fréquentation des bibliothèques du réseau de la ville de Lyon*, op.cit.

pédagogique dans la politique d'exposition de la BnF, comme le souligne Roland Schaer¹.

D'autre part, il apparaît que la majorité des visiteurs (57%) n'entrent pas dans les salles de lecture. Il y a donc peu d'adéquation entre ce public et le public des lecteurs, caractéristique récurrente dans les autres enquêtes mais intrigante dans le sens où la gratuité est accordée aux détenteurs de la carte annuelle et de la carte de 15 jours.

Une seconde étude, plus qualitative, a été réalisée en 2000 à la sortie de l'exposition Utopies. Les points saillants de la première enquête ressortent ici encore : les publics de l'exposition ne se recoupent que très peu avec les lecteurs². Ils présentent une grande diversité d'âge et de nationalités, mais ont en majorité des pratiques culturelles importantes et diversifiées.

En 2008 enfin, une étude de publics approfondie a été menée à l'occasion de l'exposition « l'Enfer de la bibliothèque ». Plusieurs caractéristiques confirment les données recueillies lors des précédentes enquêtes : les femmes sont toujours légèrement plus nombreuses (52% en moyenne), mais surtout chez les sujets jeunes (de 25 à 35 ans) ; la moyenne d'âge des visiteurs interrogés est de 42 ans³.

On remarque toujours une minorité de lecteurs visiteurs, puisque 72% des interrogés ont payé leur titre d'accès.

La plupart des visiteurs ont un niveau d'étude supérieure ; la répartition selon leur activité professionnelle est conforme à celle habituellement observée dans les enquêtes précédentes (une majorité de visiteurs en activité professionnelle et un relatif équilibre entre les étudiants et les retraités). Leurs pratiques culturelles sont toujours importantes et diversifiées (seuls 6% d'entre eux n'ont visité aucune autre exposition dans l'année)

D'autres points ressortent particulièrement : Les visiteurs sont en majorité franciliens, même si l'exposition a attiré 13% de visiteurs venus d'autres régions et 4% de l'étranger. Ce sont en majorité des fidèles, mais il faut noter que l'exposition a également attiré 38% de primo-visiteurs.

Les pratiques de visites sont ici liées à la nature de l'exposition : peu de visiteurs sont venus en famille. On note des proportions assez similaires entre les visites solitaires, en couple ou entre amis.

Les publics de la BnF présentent donc des caractéristiques plutôt stables : les visiteurs sont globalement cultivés, franciliens, et surtout, fait le plus marquant, en grande partie étrangers au public des lecteurs. Il s'agit ici de deux mondes qui ne se croisent pas, de manière tout à fait réciproque, ce qui semble isoler l'activité d'exposition des autres activités de la bibliothèque.

Faute d'études du même type, excepté à la bibliothèque municipale de Lyon, il n'est pas possible de comparer cet état de fait à celui des autres institutions, mais il serait intéressant de savoir, au vu des fonctions qu'on attribue parfois aux manifestations culturelles, dans quelle mesure les personnes qui visitent les expositions sont les mêmes que celles qui utilisent les autres services de la bibliothèque.

¹ La BnF a notamment choisi de consacrer une part non négligeable de son programme d'expositions à ce thème : des expositions délibérément pédagogiques, complétées des dispositifs d'accompagnement classiques, forment un programme de plusieurs années. Les approches sont multiples.

² Une étude de 2002 montre que cette séparation est constante dans le temps : les visiteurs d'exposition ne représentent que 9% des lecteurs du Haut de Jardin et 1% des lecteurs du Rez de Jardin.

³ Il faut se rappeler que l'exposition était interdite aux moins de 16 ans ; toutefois, on compte 43% de moins de 35 ans parmi les visiteurs.

II. ENJEUX ET QUESTIONNEMENTS

L'état des lieux établi dans la première partie de ce mémoire laisse une impression somme toute très positive des pratiques de l'exposition en bibliothèque. Insistant sur leur grande diversité, tant en ce qui concerne les supports – virtuel ou physique – les formes et les sujets, il montre une pratique qui semble maîtrisée, reconnue, souhaitable et souhaitée.

Pour autant, si cette pratique ne connaît plus la sourde remise en cause d'un climat tel que le monde des bibliothèques l'a connu dans les années 1990, marqué par le doute concernant l'efficacité de toute l'action culturelle, elle reste régulièrement abordée, débattue, questionnée, lors des débats et colloques qui scandent le métier. Les questions abordées semblent toujours être les mêmes, comme si, en dépit de sa légitimité retrouvée, il était toujours nécessaire de l'évoquer pour mieux l'affirmer. Il paraît donc nécessaire et instructif de relever les différents enjeux attribués à l'exposition en bibliothèque, qui font penser à autant de justifications d'une pratique qu'il semble encore nécessaire de défendre ou plutôt d'argumenter. Quels effets attribue-t-on, dans le monde des bibliothèques, au montage d'une exposition, de quelle utilité est-elle à la bibliothèque, aux bibliothécaires, au public surtout ? L'enquête menée par Anne-Marie Bertrand au sujet de l'animation dans les bibliothèques¹ date déjà de plus d'une dizaine d'années, mais montre le nombre et la variété de ces justifications qu'on retrouve, aujourd'hui encore, dans la plupart des colloques et des interventions consacrés au sujet. Assurément, l'exposition est pour les bibliothécaires un moyen sûr et, pense-t-on, facile de mettre en valeur des collections, notamment patrimoniales, qui sans cela resteraient inconnues et inutilisées au fond de la bibliothèque. Mais elle assume également de nombreuses autres envies et aspirations, qui font d'elles ce média si utilisé dans les différents établissements français.

La question reste de savoir si l'exposition est bien à même de relever et d'assumer tous les rôles qu'on lui attribue, mais aussi quel sens donner à ces derniers. Une question complexe, car composée de nombreux paramètres. Il s'agira donc, après avoir passé en revue les différentes fonctions de l'exposition telles qu'elles sont défendues par les bibliothécaires, de réfléchir aux questionnements qui traversent toujours la profession et qui se nourrissent de ces réflexions.

¹ Bibliothèque publique d'information (Paris). éditeur scientifique. *Animation et bibliothèque : hasards ou nécessité ? Synthèse du colloque organisé par la Bibliothèque publique d'information, au Centre Georges-Pompidou, les 3 et 4 avril 1995*. Paris: Bibliothèque publique d'information, Centre Georges-Pompidou, 1996, op.cit.

1. Justifier une pratique ? Les fonctions de l'exposition

L'exposition assume, de l'avis des professionnels, des fonctions distinctes et orientées que l'on peut regrouper en trois grands pôles d'intérêt. Au sein de ces pôles, les différents axes traités n'ont pas tous la même importance aux yeux des bibliothécaires, comme on peut le voir dans la synthèse de l'enquête menée par Anne-Marie Bertrand¹ et présentée lors du colloque de la BPI ; certains, parmi les plus fréquemment cités, reviennent fréquemment dans les questionnements de la profession. Mais leur nombre et leur variété montrent deux choses : d'une part, que la place de l'exposition en bibliothèque est loin d'être anecdotique aux yeux des bibliothécaires, mais que, d'autre part, elle manque peut être d'un objectif clair, non lié à des résultats, à même de justifier pleinement sa raison d'être.

2.1 Une fonction culturelle

Le montage d'une exposition n'aurait pas de sens sans la conviction profonde des bibliothécaires, appuyée sur les textes législatifs ou associatifs mis à leur disposition, que le rôle de la bibliothèque ne se limite pas à prêter des livres. Pour l'immense majorité de la profession, la bibliothèque remplit également un rôle de diffusion des savoirs, de démocratisation de la culture et de soutien à la diversité culturelle ; l'exposition, avec ses retombées médiatiques, son aura culturelle et ses scénographies inventives, est alors l'un des vecteurs privilégiés de cette diffusion culturelle.

2.1.1. Remplir un rôle de diffusion culturelle

Le rôle de diffusion culturelle assumé par la bibliothèque, quoique largement invoqué dans la profession, manque pourtant d'une certaine légitimité législative. Les bibliothèques ne disposent en effet pas, en France, d'une loi comparable à celle qui a été mise en place pour les institutions muséales en 2002². Il existe bien un ensemble composite de textes réglementaires et de jurisprudence, mais on ne trouve pas encore, malgré un débat qui dure depuis plus d'une vingtaine d'années, de réglementation réelle donnant une définition précise du rôle et des missions des bibliothèques.

La profession est divisée sur le rôle d'une telle loi, qui permettrait néanmoins de fournir un cadre juridique à la notion de bibliothèque publique. L'éventualité d'un vote futur, soulevée par les conclusions du rapport Livre 2010³, permettrait de réaffirmer les grands principes qui régissent les bibliothèques et notamment leur rôle en matière de diffusion culturelle.

Ce rôle est certes souvent évoqué dans les différents textes réglementaires et les manifestes émis par de grands organismes culturels tels l'IFLA ou l'UNESCO. Tous donnent à la bibliothèque un rôle de promotion culturelle, et notamment de la culture

1 Bibliothèque publique d'information (Paris). éditeur scientifique. *Animation et bibliothèque : hasards ou nécessité ?* Op.cit.

2 FRANCE. Ministère de la Culture et de la Communication. Loi n° 2002-5 du 4 janvier 2002 relative aux musées de France [en ligne]. Disponible sur Internet : <<http://www.legifrance.com>> [réf. du 14 décembre 2008]

3 BARLUET, Sophie. *Rapport Livre 2010 : pour que vive la politique du livre* [en ligne], 2007. [réf. du 14 décembre 2008]. Disponible sur Internet : <http://www.culture.gouv.fr/culture/actualites/rapports/barluet/livre_2010.pdf>

locale, par le biais entre autres d'expositions parfois explicitement nommées. On songe notamment aux principes directeurs de l'IFLA/UNESCO, parmi lesquels figure en bonne place la mention selon laquelle « *dans la collectivité locale, la bibliothèque publique doit être un agent essentiel pour collecter, préserver et promouvoir la culture locale dans toute sa diversité. Cet objectif peut être atteint de multiples façons, en conservant par exemple des collections d'histoire locale, en organisant des expositions et des séances de lecture, en publiant des documents d'intérêt local et en mettant au point des programmes interactifs sur des thèmes locaux.*¹ ». La mention de l'exposition comme vecteur de diffusion culturelle revient à plusieurs reprises, notamment lorsque le texte aborde les bâtiments : « *Là où c'est possible, la bibliothèque devrait aussi être à la disposition de la communauté pour des réunions, par exemple, ou des expositions[...]. Une bibliothèque publique bien utilisée apportera une contribution significative à la vitalité d'une zone urbaine ; elle sera un centre éducatif et social important et un lieu de réunion, notamment dans les zones rurales*² ».

De telles affirmations sont également présentes au sein du dispositif législatif concernant les bibliothèques universitaires : le code de l'éducation précise que les personnels des bibliothèques « *participent, avec les personnels des musées, à la mission d'animation scientifique et de diffusion des connaissances.*³ ». De son côté, la loi sur l'enseignement du 26 janvier 1984 souligne la mission culturelle des universités en y incluant les bibliothèques : « *Le service public de l'enseignement supérieur [assure] à toutes celles et à tous ceux qui en ont la volonté et la capacité l'accès aux formes les plus élevées de la culture et de la recherche.*⁴ [...] *Les personnels des bibliothèques [...] participent [...] à la mission d'animation scientifique et de diffusion des connaissances.*⁵ » Le décret du 4 juillet 1985 instituant les services communs de la documentation (SCD) insiste sur cette mission en indiquant que « *le service commun de la documentation [...] a notamment pour fonctions [...] de participer [...] aux activités d'animation culturelle, scientifique et technique de l'établissement.*⁶ ». Un but qui n'est pas encore atteint en 1989 mais est fortement encouragé, comme le montre le rapport Miquel qui rappelle que « *la Commission tient ainsi à souligner fortement le rôle culturel que devraient jouer les bibliothèques dans l'animation des campus : expositions, manifestations autour du livre et de la lecture, nouvelles technologies de l'information sont autant d'actions culturelles qui font partie intégrante de la mission des bibliothèques universitaires.* »

Quoiqu'elle ne soit pas inscrite dans une loi unique, la mission de diffusion culturelle des bibliothèques est bien une des raisons pour lesquelles les bibliothécaires exposent ou disent exposer. Elle transparaît presque toujours, et de manière encore plus frappante dans le cas des expositions des petites bibliothèques municipales qui sont parfois le seul instrument de diffusion de la culture littéraire et artistique dans les zones rurales. Bien que cette mission ait parfois peiné à trouver sa légitimité, notamment dans le cadre des bibliothèques universitaires,

¹ Fédération internationale des associations de bibliothèques ; Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. 1.8 : la culture locale. In *Les services de la bibliothèque publique : principes directeurs de l'IFLA/UNESCO* [en ligne], Avril 2001. [réf. du 14 décembre 2008]. Disponible sur Internet : <www.ifla.org/VII/s8/news/pg01-f.pdf>

² Fédération internationale des associations de bibliothèques ; Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. 1.11 : les bâtiments de la bibliothèque. In *Les services de la bibliothèque publique : principes directeurs de l'IFLA/UNESCO* [en ligne], op.cit.

³ FRANCE. Code de l'éducation, article L953-3. Partie IV, livre IX, titre V, chapitre III [en ligne]. Disponible sur <<http://www.legifrance.com>> [réf. du 14 décembre 2008]

⁴ FRANCE. Ministère de l'Éducation Nationale. Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 dite Savary sur l'enseignement supérieur, titre premier, article 2 [en ligne]. Disponible sur <<http://www.legifrance.com>> [réf. du 14 décembre 2008]

⁵ *Ibid.*, titre IV, article 60.

⁶ FRANCE. Ministère de l'Éducation Nationale. Décret n°85-694 du 4 juillet 1985 sur les services de la documentation des établissements d'enseignement supérieur relevant du ministère de l'Éducation Nationale [en ligne]. Disponible sur <<http://www.legifrance.com>> [réf. du 14 décembre 2008]

sa raison d'être est désormais largement comprise à défaut d'être partout mise en œuvre. Il reste à savoir dans quelle mesure la place de cette mission varie en fonction des bibliothèques.

2.1.2 Mettre en valeur les collections et les services de l'établissement

« [...] Il y a un rapport intrinsèque entre la collection et l'exposition : l'exposition, dit Hélène Richard, est « complémentaire du travail d'acquisition et d'inventaire », elle est « l'aboutissement de ce travail ». Elle rend apparents la collection, « sa richesse, son contour, son origine » et doit donc s'appuyer sur une très bonne « connaissance du terreau », ce terreau qu'est la collection. Certaines pièces sont ainsi 'spectacularisées', extraites de la collection, exposées – on passe ainsi, selon la formule de Viviane Cabannes « de l'innombrable de la collection à un petit nombre d'objets¹ ».

La synthèse que fait Anne-Marie Bertrand des interventions de deux de ses collègues traduit bien une opinion très largement répandue dans la profession, qui attribue à l'exposition la capacité de mettre en valeur des collections qui, sans cela, resteraient trop souvent dans l'ombre. « Il ne suffit pas de classer et de mettre à disposition », assure Bernard Huchet² ; « la communication du contenu des livres s'impose comme une mission complémentaire. »

La mise en valeur des documents, et notamment des documents patrimoniaux, connaît de nombreux vecteurs, et en premier lieu le plus évident d'entre eux, le signalement. Mais l'exposition, grâce à sa façon parfois grandiose, souvent événementielle, et fréquemment pédagogique de montrer le document, permet au bibliothécaire d'attirer l'attention du lecteur sur un aspect particulier de la collection, un thème qu'il pourra approfondir, des ressources qu'il ignorait se trouver là. On pense notamment au cas des collections patrimoniales, qui trouvent dans l'exposition un public qui n'aurait sans cela que rarement accès à des ouvrages protégés pour leur valeur ou leur rareté ; mais il peut s'agir aussi de livres, de journaux ou de toute autre support documentaire dont le rapport avec le thème de l'exposition induit une consultation renouvelée. D'un point de vue technique, exposer ces collections permet en outre d'effectuer une forme d'inventaire de leur état, de repérer des dégradations ou de décider de restaurations ; d'un point de vue scientifique, cela permet de dégager du temps pour une étude approfondie de ces collections.

L'exposition met également en valeur le travail d'un service, qu'il s'agisse du service de l'action culturelle si la bibliothèque en possède un, ou du service organisateur de l'exposition si la bibliothèque est divisée en départements. Le public est souvent sensible à ce travail de recherche et de conception qui transparaît au travers de l'exposition, comme en témoignent les commentaires élogieux qui ressortent des livres d'or. A l'inverse du travail bibliothéconomique, trop souvent invisible aux yeux du public, l'exposition fait ressortir la présence et l'investissement d'une équipe de manière valorisante et concrète pour le public.

¹ BERTRAND, Anne-Marie. Tour d'Horizon : les entretiens de la BnF. *Bulletin des Bibliothèques de France* [en ligne], 2005, t.50, n°2, p. 92-93. [réf. du 14 décembre 2008]. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr>>

² HUCHET, Bernard. *Palladium* ou force vive ? En toutes choses, assumer la bibliothèque. In HUCHET, Bernard; PAYEN, Emmanuèle. *L'action culturelle en bibliothèque*. Op.cit, p. 23-29.

Toutes ces fonctions sont particulièrement présentes dans le cas des expositions virtuelles. Celles-ci permettent en effet de mettre particulièrement en valeur, soit un fonds trop fragile pour être exposé physiquement ou manipulé, soit un travail de numérisation de masse dont l'exposition sélectionne quelques exemplaires. Mais elles mettent également particulièrement en valeur le site de la bibliothèque, qui bénéficie d'une richesse de contenu tout à fait bienvenue, notamment dans le cas des bibliothèques universitaires dont les services à distance prennent une importance cruciale. Pour faire vivre ses fonds, et pas seulement patrimoniaux, il est nécessaire que la bibliothèque conçoive des moyens de les donner à voir et à comprendre ; l'exposition, qui les met au service d'un propos, est le vecteur privilégié d'une telle mise en valeur.

2.2 Une fonction sociale : faire de la bibliothèque un lieu de brassage intellectuel et social

2.2.1 En bibliothèque de lecture publique...

« Le rapport interministériel de 1968 sur la lecture publique propose un élargissement des fonctions des bibliothèques : lieux traditionnels de conservation et diffusion de l'écrit, elles doivent devenir des centres de vie sociale et culturelle pour un nouveau public¹. »

Le principe de la bibliothèque publique est fondé sur un idéal de démocratisation culturelle qui fait appel à l'image du public tel que nous l'avons hérité des Lumières. Cette idée du « public » a fait long feu ; le rapport interministériel de 1968 prend en compte le fait, dûment souligné par les premières études sociologiques s'intéressant au sujet, qu'il n'existe pas « un public » mais « des publics » et qu'il est du rôle de la bibliothèque, non seulement de les prendre en compte, mais aussi de les faire se rencontrer, se croiser, échanger, au sein du « lieu des liens » (Michel Melot). Néanmoins, si l'on veut que le rôle social de la bibliothèque s'opère, il faut qu'elle réussisse à fidéliser non seulement son public habituel, mais aussi un public qui ne fait pas partie en temps normal des usagers de la bibliothèque, ce qui est un des buts affichés de l'action culturelle en général et de l'exposition en particulier. La pertinence de cette attribution reste débattue et sera développée, mais elle traduit l'importance d'une fonction, la fonction sociale de la bibliothèque, qui donne un sens nouveau à l'exposition.

Favoriser l'échange autour d'une œuvre, d'une estampe, d'un livre, c'est en effet contribuer pour la bibliothèque à sa mission première de diffusion culturelle ; car la compréhension d'une œuvre ne passe pas toujours par la lecture d'un livre. Comme le souligne très justement Bertrand Calenge², une pièce de théâtre par exemple n'était pas faite pour être lue mais bien représentée, jouée, interprétée. De même, une œuvre littéraire pourra être interprétée par l'exposition et transmettre son contenu à des personnes qui n'auront pas pu, ou voulu la lire.

¹ DION, Marie-Pierre. L'animation dans les bibliothèques municipales. In CABANNES, Viviane; POULAIN, Martine et PERRET, Jacques. *L'action culturelle en bibliothèque*, op.cit, p. 67-85

² CALENGE, Bertrand. *Bibliothèques et politiques documentaires à l'heure d'Internet* [Texte imprimé]. Paris: Éditions du Cercle de la librairie, 2008, op.cit.

Cette fonction sociale de brassage se ressent parfois dans le choix et le traitement d'un thème, qu'on souhaite rassembleur ; en témoignent les expositions qui visent à travers le thème choisi des catégories de publics moins souvent attirées par des sujets plus universitaires. On peut penser bien sûr aux expositions de type « chocolaté », déjà évoquées, mais aussi de manière plus significative à l'exposition tenue à la bibliothèque municipale de Lyon du 30 septembre au 27 décembre 1997, « un journal à soi ou La passion des journaux intimes ». Cette exposition visait par le choix d'un thème très littéraire mais en même temps personnel la possibilité de toucher un éventail très large de publics. Les commentaires déposés dans le Livre d'Or de l'exposition venaient aussi bien de publics habitués à fréquenter ce type de manifestations que de personnes qui visitaient une exposition pour la première fois et n'hésitaient pas à partager leur émotion. La richesse de la bibliothèque tient donc aussi dans l'échange humain qu'elle propose par le biais d'une découverte qui se fait en groupe. « *Une manifestation culturelle est un lieu de rencontres ; [...] une animation, c'est de « l'être ensemble » : la bibliothèque est lieu et outil de partage¹.* »

2.2.2 ... mais aussi en bibliothèque universitaire

Au sein de la bibliothèque universitaire, qui est aussi une bibliothèque publique mais n'est pas toujours perçue comme telle, la fonction de brassage intellectuel et social existe, mais peine parfois à s'affirmer.

Pourtant l'exposition, au sein de la bibliothèque universitaire, peut jouer un rôle tout à fait crucial dans le développement d'une liberté de penser et d'un encyclopédisme qui ne sont plus toujours d'actualité dans l'enseignement supérieur. L'organisation d'expositions scientifiques dans des bibliothèques de lettres, ou littéraires dans des bibliothèques scientifiques, permet d'ouvrir et de diversifier les champs d'intérêt des étudiants mais aussi de toute la communauté universitaire et, trop souvent oubliée, non universitaire.

A l'égard des étudiants et de la communauté universitaire, l'exposition vise à développer une curiosité intellectuelle indispensable pour contrer l'hyperspécialisation contre laquelle s'insurge Edgar Morin, cité par Raymond Bérard² : « *Il ne faut pas éliminer l'hypothèse d'un néo-obscurantisme généralisé produit par le mouvement même des spécialisations, où le spécialiste lui-même devient ignare de tout ce qui ne concerne pas sa discipline, où le non spécialiste renonce d'avance à toute possibilité de réfléchir sur le monde, la vie, la société, laissant ce soin aux scientifiques, lesquels n'en ont ni le temps ni les moyens conceptuels. Situation paradoxale que celle où le développement de la connaissance instaure la résignation à l'ignorance, et où le développement de la science est en même temps celui de l'inconscience* ».

Mais à l'égard des non-universitaires, qui oublient trop souvent que ces bibliothèques sont aussi les leurs, et qu'on oublie parfois aussi d'encourager, l'exposition (qui peut être incluse dans des manifestations du type de la Fête de la science) est aussi un moyen de participer de cette culture universitaire qui leur est souvent étrangère. Comme le souligne Raymond Bérard, toute animation et a fortiori toute exposition, qu'on peut rendre plus événementielle par un vernissage ou d'autres manifestations annexes, permet de faire de la bibliothèque un lieu convivial, un lieu d'échange à une époque où la société est en demande. A la fois brassage intellectuel et social, l'exposition en

¹ CALENGE, Bertrand. *Bibliothèques et politiques documentaires à l'heure d'Internet*, op.cit.

² BÉRARD, Raymond. Editorial. *Arabesques*, avril - mai - juin 2008, N° 50, p.3. Citant MORIN, Edgar. *Science avec conscience*, Paris, Éd. du Seuil, 1990.

bibliothèque universitaire assume un rôle crucial dans l'avenir de ces institutions affectées par la dématérialisation des contenus.

Dans les deux cas, universitaire comme public, la gratuité de l'entrée de l'exposition (qui connaît certes une exception majeure à la BnF), propre aux bibliothèques, est la garantie que ce brassage social et intellectuel peut se faire.

Le cas de l'exposition virtuelle est plus complexe, et est même presque opposé aux deux cas précédents. La gratuité est, là encore, au rendez vous, et permet l'accès de tous à un contenu potentiellement riche. Néanmoins, peut on parler, dans le cas de ces ressources virtuelles, d'échange intellectuel ou de brassage social ? La dématérialisation des contenus permet certes l'accès théorique à distance d'un plus grand nombre d'individus, mais cet accès se fait de manière solitaire et n'est pas facteur de lien social. Au contraire, la consultation d'Internet est une activité très individuelle et qui ne fait que renforcer des communautés déjà existantes, sans permettre de brassage ni d'échange réel.

2.3 Une fonction stratégique

Exposer a enfin des fonctions plus pratiques, voire stratégiques, puisque cela permet, dans le cadre des expositions « événement », d'affirmer la place de la bibliothèque dans un monde culturel parfois en concurrence, et ainsi de se justifier auprès des élus qui la financent. Ce besoin de visibilité se fait sentir également dans le cas où la bibliothèque souhaite susciter des dons, ou remercier ceux qui les ont fait. Son fonctionnement interne peut également en être amélioré, l'exposition mobilisant de nombreuses compétences transversales. Car s'il s'agit bien, pour la bibliothèque, de remplir en exposant une mission d'ordre général, il s'agit aussi d'en exploiter les retombées en matière d'image et de fonctionnement.

2.3.1. Améliorer la visibilité de l'établissement...

Bertrand Calenge, lors de l'entretien concernant les expositions de la bibliothèque municipale de Lyon, soulignait la nécessité des « grandes » expositions, des expositions médiatiques, pour l'image de la bibliothèque.

Ces expositions permettent en effet à la bibliothèque d'être citée dans la presse locale, régionale, voire nationale lorsque la manifestation est d'envergure ; l'annonce des vernissages et la durée de la manifestation sont souvent relayés par les médias. Ainsi, l'exposition Depardon à la Part Dieu a-t-elle été annoncée entre autres dans l'édition régionale du journal de France 3, et dans un des numéros Téléràma de novembre 2008. Or ces échos dans les médias ont de nombreux effets sur la bibliothèque, le plus évident étant une forme de publicité gratuite qui bénéficie à tous les autres services de l'institution. La bibliothèque renvoie ainsi une image dynamique, fait savoir qu'elle existe et fait valoir la diversité des activités qu'elle propose. L'exposition apparaît alors comme un service supplémentaire proposé aux usagers.

Cette visibilité ponctuelle, acquise par le biais du retentissement local ou régional de l'exposition, semble être un biais nécessaire au fonctionnement quotidien de la bibliothèque. Selon Bertrand Calenge, « *la quotidienneté de l'action culturelle n'est comprise que si elle se mêle d'événementiel* ». Il reste à ne pas, comme le souligne

Bernard Huchet, s'enliser dans « *les faciles et fécondes tourbières du "n'importe quoi, pourvu qu'on parle de nous"* »¹, forte tentation dans un monde où l'abondance de l'offre peut vite noyer une institution trop peu active.

Les expositions moins ambitieuses, quant à elles, sont malgré leur modestie très souvent relayées par la presse locale, à l'affût de tels événements culturels notamment dans les petites villes. L'audience de ces annonces, sans garantir une affluence consécutive à leur diffusion, exerce néanmoins une action très positive sur l'image de la bibliothèque, qui a tout intérêt à garder ou conquérir sa place dans l'espace culturel de son territoire. Dans le cas des bibliothèques universitaires, par exemple, l'annonce d'une exposition, relayée sur le site de la bibliothèque, dans les organes de communication internes à l'université et au CROUS, ou dans la communauté urbaine, donne l'occasion au SCD d'affirmer ou de renforcer sa place au sein de l'université et de la ville.

Dans tous les cas, la question de la communication mise au service de l'exposition par une équipe spécialisée, pour les plus grosses bibliothèques, ou par les organisateurs de la manifestation, est évidemment cruciale. Le budget qui doit y être consacré constitue souvent une partie importante du budget global.

2.3.2 S'affirmer comme un lieu de culture et renforcer ainsi sa légitimité auprès de sa tutelle

On doit souligner, pour la bibliothèque, la respectabilité que confère l'exposition. Légitimée par le musée comme un haut lieu de sortie culturelle, l'exposition est aussi un moment de prestige pour la bibliothèque qui semble avoir tout à gagner de l'aura muséale qu'elle lui confère. Elle en possède certains moyens : il est à cet égard fort intéressant de constater que le code de l'éducation que nous avons cité plus haut fait un parallèle explicite entre les personnels des musées et ceux des bibliothèques scientifiques, dans le domaine de la diffusion culturelle.

Vivianne Cabannes, sous un titre évocateur (*L'Action culturelle comme outil de promotion de la bibliothèque*), évoque à propos de la BnF la nécessité, lors de l'ouverture du site de Tolbiac, de « *l'affirmer comme lieu de collecte de la mémoire collective, lieu de transmission, lieu de partage, non seulement avec la communauté savante mais avec l'ensemble des citoyens qui ont le désir et le droit d'apprendre*² ». C'est dans l'action culturelle, et en son sein l'exposition, que la bibliothèque a ici choisi d'investir dans un contexte de changement, pour signaler qu'elle participe d'une culture diversifiée et s'affirmer lieu de culture, comme le musée.

La BnF est un cas à part ; mais nombreuses sont les bibliothèques à faire le choix du « prestige » de l'exposition. Exposer en bibliothèque fait en effet d'une institution certes souvent rayonnante et source de renouveau dans le cadre d'une politique culturelle municipale³ un lieu qui dépasse le cadre du simple équipement de proximité, un lieu culturel. En exposant, la bibliothèque s'affirme, à l'égal du musée, comme une institution capable de tenir un discours sur des œuvres, si l'exposition a un fonds patrimonial, ou comme un lieu de création, si l'exposition a un fonds artistique. Récupérant en quelque sorte un peu du fort capital culturel du musée, la bibliothèque sort d'un rôle traditionnellement attribué pour affirmer aux yeux de tous une mission

¹ HUCHET, Bernard. Pour une politique culturelle en bibliothèque. In CABANNES, Vivianne et POULAIN, Martine. *L'action culturelle en bibliothèque*, op.cit, p. 15-23.

² CABANNES, Vivianne, op.cit.

³ Comme nous le dit Yves Alix : « *la médiathèque, équipement à forte notoriété et générateur de valeur ajoutée, en particulier pour les nouveaux arrivants et les jeunes.* » In ALIX, Yves. Les bibliothèques, actrices du développement local. *Bulletin des Bibliothèques de France* [en ligne], 2006, n° 4, p. 73-74. [réf. du 27 octobre 2008]. Disponible sur Internet : <<http://bbf.enssib.fr>>

souvent considérée comme secondaire.

D'autre part Jean-Michel Tobelem, dans *le Nouvel âge des musées*¹, pointe le fait que « *les exigences de la conservation s'accompagnent de plus en plus souvent d'une réflexion sur la destination de l'objet et sa mise en valeur, en liaison avec des préoccupations d'ordre culturel, éducatif, touristique et économique.* » Le discours concerne les institutions muséales ; mais qui pourrait nier qu'aujourd'hui, une certaine frange des expositions en bibliothèque est aussi associée au tourisme et vise, outre l'implantation locale de la bibliothèque, des retombées économiques ? La mise en valeur des collections de la médiathèque de Troyes et l'importance des dispositifs pédagogiques incitant à la visite n'ont-ils pas aussi participé au regain de vitalité et d'attractivité de la région ? « *Les stratégies de nombreuses villes et régions passent aujourd'hui par une communication qui s'appuie sur la promotion des activités culturelles et la mise en évidence des richesses patrimoniales*² », et la bibliothèque ne se situe pas forcément en dehors de ce circuit, lorsqu'elle se met sur le plan des institutions muséales.

Toutes les retombées d'une exposition en bibliothèque ne sont d'ailleurs pas indirectes ; certaines expositions sont manifestement tournées vers le circuit des donateurs, que ce soit pour les remercier en mettant leurs dons en valeur (comme l'a fait récemment la bibliothèque de Lyon pour « Cartonnages ») ou pour susciter de nouvelles donations. Ainsi, à la bibliothèque Forney, « *la présentation des collections lors des expositions thématiques, l'édition de cartes postales par la Société des amis de la bibliothèque Forney et de catalogues illustrés fidélisent un public amateur d'éphémères pour lequel Forney devient un point de ralliement*³ » et qui, par leurs nombreux dons, permettent d'enrichir au quotidien ce fonds. A la BnF, un espace spécifique, la Crypte, est utilisé en priorité pour les expositions mettant en valeur les dons faits à la bibliothèque.

L'exposition semble donc, compte tenu de ces retombées médiatiques et de l'aura culturelle qu'elle lui confère, un moyen sûr, surtout si le succès public est au rendez-vous, de légitimer l'action quotidienne de la bibliothèque auprès de sa tutelle. Plus que d'éventuelles et plutôt rares retombées économiques, c'est la portée symbolique de l'exposition qui est le mieux à même de renforcer la légitimité d'une bibliothèque. Ainsi, pour Isabelle Gosselin, « *les animations et les manifestations que la bibliothèque met en place, et le succès qu'elles rencontrent auprès du public, fondent pour une part importante la légitimité de la bibliothèque. Elles témoignent de sa vitalité et plus largement, de celle de la vie culturelle locale. La bonne image qu'une exposition importante, par exemple, renvoie non seulement de la bibliothèque, mais aussi de la ville, contribue à affermir la légitimité de la bibliothèque.*⁴ » Elle justifie de la sorte son propre financement, et laisse espérer un maintien ou une augmentation du budget qui lui est dévolu. Un fonctionnement qui vaut également pour les bibliothèques universitaires, et dans le cas des expositions virtuelles : concernant les premières, Raphaëlle Bats,

¹ TOBELEM, Jean-Michel; ROSENBERG, Pierre et DELOCHE, Bernard. *Le nouvel âge des musées [Texte imprimé] : les institutions culturelles au défi de la gestion*. Paris: A. Colin, cop. 2005.
ISBN 2-200-26854-8

² TOBELEM, Jean-Michel; ROSENBERG, Pierre et DELOCHE, Bernard. *Le nouvel âge des musées*, op.cit.

³ CASIOT, Frédéric. Les collections singulières de la bibliothèque Forney. In *Bulletin des Bibliothèques de France* [en ligne], 2007 - Paris, t. 52, n° 4, p. 55-60

⁴ GOSSÉLIN, Isabelle. *Bibliothèques municipales et politiques culturelles* [texte imprimé]. Voiron: Ed. de "La Lettre du Cadre Territorial", 1995.
ISBN 2-84130-077-3.

(bibliothèque de l'université Lyon 1), évoquait¹ le fait qu'une exposition réussie aux yeux des tutelles était une arme pour en faire de plus importantes, et obtenir des moyens croissants permettant par exemple l'élaboration d'un catalogue. Dans le cas des expositions virtuelles, sans avoir pour l'instant des retombées aussi larges en matière de budget, elles mettent assurément le site web de la bibliothèque en valeur et contribuent à le rendre plus attractif, plus riche en contenu, ce qui ne peut qu'inciter le visiteur à y revenir. Il signale ainsi la bibliothèque comme un lieu dynamique, qui développe ses services et soigne son image de marque. Dans un monde, notamment universitaire, où se rendre physiquement à la bibliothèque est un passage de moins en moins obligé, « être présent sur Internet au delà des trois fonctions de base (catalogue, guide du lecteur, liste de liens) est un moyen pour l'établissement d'affirmer son existence, sa spécificité, la qualité de ses fonds et de ses personnels². »

2.3.1. Et renouveler le métier de bibliothécaire

Mais plus qu'une simple légitimation de la bibliothèque, la pratique de l'exposition est aussi pour les bibliothécaires un moyen de légitimer leur propre compétence dans ce domaine. « Faut-il rappeler que la préparation d'une exposition fait partie intégrante du métier de conservateur de bibliothèque ? », s'interroge Jean-François Delmas³. Souvent encore considérée comme secondaire ou, pire, accessoire, la pratique de l'exposition n'est pas toujours reconnue comme faisant partie du domaine de compétences du bibliothécaire. Exposer est aussi un moyen de revendiquer cette compétence, comme le souligne très bien Bernadette Seibel : « finalement, l'animation est un des outils de la légitimation des bibliothécaires : ils font reconnaître leur expertise sur les collections et leur rôle de médiateur. Les animations [...] font partie du métier de bibliothécaire⁴ »

D'autre part, le montage d'une exposition nécessite souvent la collaboration de plusieurs services différents au sein de l'établissement. Au sein de bibliothèques qui essaient souvent de traiter le maximum de tâches en interne, l'exposition est ainsi l'occasion de faire appel aux compétences du personnel et de monter des opérations transversales qui bouleversent les traditionnels clivages. Le magazine Archimag⁵ cite ainsi le mot d'une responsable de la bibliothèque Kandinsky, à Paris, évoquant à propos d'une exposition le souvenir « d'un moment d'effervescence, de petites crises de nerfs et de gros fous rires. C'est finalement un moment privilégié dans le monde très feutré de la bibliothèque ». L'exposition est donc parfois vue comme un moyen de motiver une équipe engourdie par des tâches plus bibliothéconomiques, même si les résistances à ce que certains voient comme du travail supplémentaire ne sont pas rares.

En dépit de ces objections, le montage d'une exposition est souvent, à tort ou à raison, vu comme un moment gratifiant au sein des activités parfois routinières d'une bibliothèque. Il peut être, par son côté exceptionnel, l'occasion de remotiver un agent :

¹ Lors des rencontres Henri-Jean Martin, tenues les 13 et 14 octobre 2008 à L'Enssib (Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques)

² GANA, Jacques. Réaliser une exposition sur Internet, pourquoi, comment ? In BURESI, Charlette et CEDELLE-JOUBERT, Laure. *Conduire un projet de numérisation*. [texte imprimé] Paris, Enssib 2002, p. 243- 256

³ DELMAS, Jean-François. *Muséographie du patrimoine écrit, approches critiques*, op.cit.

⁴ SEIBEL, Bernadette ; ministère de la culture. *Bibliothèques municipales et animation*. Paris: Dalloz, 1983. ISBN 2-247-00417

⁵ NUTTIN, Guillaume. Valorisation du fonds : réussir le montage d'une exposition en bibliothèque. *Archimag* [en ligne] : 2007, n°209. [réf. du 13 décembre 2008]. Disponible sur Internet : < <http://archimag.com/fr/accueil-archimag/magazines/archimag-n209/methode-bibliotheque.html?0=>>

ainsi, les mêmes bibliothécaires de Kandinsky parlent d' « *une sorte d'aboutissement pour le métier de bibliothécaire, comme les rares fois où j'ai pu avoir un échange intense et intéressant avec un usager* », et estiment « *passionnant de mener une réflexion qu'on n'a pas l'habitude d'avoir avec des bouquins* ».

On ne peut, à ce sujet, passer sous silence le fait que l'exposition virtuelle est une véritable gageure dans le monde des bibliothèques ; elle nécessite en effet des compétences techniques certaines, qui doivent souvent être assumées par des personnels extérieurs. Néanmoins, pour des raisons budgétaires, les bibliothèques essaient de traiter le plus possible de tâches en interne, et mettent ainsi à contribution les personnels qui ont quelques connaissances techniques. Le montage d'une exposition virtuelle est donc à même de développer des connaissances nouvelles, voire d'inciter un agent à se former, dans un domaine qu'il est aujourd'hui important de connaître, à défaut de maîtriser. D'autre part, la souplesse du web est également un important facteur de développement pour le métier : elle permet en effet aux bibliothécaires de ne plus être seulement des médiateurs entre le livre et le public mais de devenir en plus des producteurs de biens culturels. Les expositions virtuelles prolongent et développent cette fonction que les bibliothécaires avaient déjà embrassée, que ce soit dans la bibliothèque réelle (via les expositions) ou, de manière différente, sur Internet, par le biais de contenus comme « Points d'Actu » à la bibliothèque municipale de Lyon.

2. Une pratique en questionnement

Les enjeux que nous venons d'évoquer semblent simples, convaincants et sans équivoque. Cependant, certains d'entre eux sont les sujets de débats qui datent des débuts de l'action culturelle et remontent à la raison d'être même de ces enjeux.

La pratique de l'exposition, quoique aujourd'hui largement reconnue et utilisée en bibliothèque, n'échappe donc pas à un questionnement qui traverse la profession, et accompagne les vagues et les reflux d'un média très particulier.

De manière plutôt ontologique et assez récurrente, l'exposition se trouve ainsi confrontée à des interrogations qui visent la légitimité d'une action qu'on ne semble jamais trop justifier.

Si, aujourd'hui, il ne se trouve plus grand monde pour contester les fonctions de l'exposition, ni sa présence dans le cadre de l'action culturelle, il est frappant de constater que les colloques et les rencontres consacrés au sujet ou, plus largement, à l'action culturelle en bibliothèque contiennent souvent une profession de foi qui prouverait, a contrario, que le doute existe. Non pas, sans doute, quant au bien fondé de l'existence de l'exposition, mais plutôt à la place qu'il convient de lui accorder. De même que l'action culturelle dont elle fait partie, l'exposition ne semble en effet pas toujours considérée comme une mission première des bibliothèques ; parfois plus que secondaire, elle peut même être vue comme accessoire, comme « une danseuse de conservateur en mal d'occupation¹ ». Ainsi, comme le souligne Anne-Marie Bertrand², Jean-Noël Jeanneney et Agnès Saal ont tous deux insisté, lors de la troisième édition des entretiens de la BnF qui s'est déroulée les 2 et 3 décembre 2004, sur la légitimité de l'action culturelle : « *L'offre culturelle en bibliothèque fait désormais partie intégrante de nos missions, elle n'est pas un ornement un peu anecdotique* » (Jean-Noël Jeanneney), « *L'offre culturelle fait partie intégrante de la vie de la bibliothèque, ce n'est ni un supplément d'âme, ni une danseuse* » (Agnès Saal).

Cette question de la légitimité de l'action culturelle touche de manière encore plus accrue l'exposition qui, par sa forme même, est le sujet d'un questionnement particulier dans le monde des bibliothèques. D'une part, parce qu'exposer en bibliothèque impose d'exposer l'écrit ; d'autre part, parce que cette forme de mise en valeur, très associée au musée, peut paraître moins légitime dans un établissement qu'on pense souvent spécialisé dans la promotion de la lecture plus que dans l'organisation de tels événements ; et cela même si à bien y regarder, l'un n'exclut pas l'autre.

A cette incertitude sur la place de l'exposition s'ajoute le développement de sa forme virtuelle, qui se situe dans un contexte de dématérialisation rapide des services de la bibliothèque, et des menaces que semblent faire peser sur elle les vastes entreprises de numérisation en cours. Plus pérenne, moins coûteuse, plus souple que sa sœur réelle, moins sujette aux questionnements précédents, l'exposition virtuelle n'est elle pas l'exposition de demain ?

Quelle que soit la forme prise par l'exposition, elle n'échappe cependant pas au questionnement essentiel qui semble en fait la source de toutes ces incertitudes : c'est

¹ Association des directeurs de bibliothèques départementales de prêt (France). éditeur scientifique. *L'action culturelle en BDP, locomotive ou danseuse* [Texte imprimé] : actes du colloque d'Agen, 12, 13, 14 novembre 2002, op.cit.

² BERTRAND, Anne-Marie. Les entretiens de la BnF. *Bulletin des Bibliothèques de France* [en ligne] 2005 - Paris, t. 50, n° 2, p. 92-93, op.cit.

l'épineux problème des finalités réelles de l'exposition qui s'impose alors comme le centre névralgique de cette recherche.

2.1 Légitimité de l'exposition en bibliothèque

La légitimité de l'exposition en bibliothèque peut être considérée de deux points de vue différents. D'une part, du point de vue des contenus que diffuse la bibliothèque : jusqu'à quel point, et dans quel domaine est-il justifié d'exposer en bibliothèque ? La bibliothèque ne risque-t-elle pas de se noyer dans des problématiques qui ne sont pas les siennes et de s'éloigner de ses véritables missions ? Mais la légitimité d'une exposition en bibliothèque se questionne également du point de vue du droit moral qu'a l'institution à diffuser ces contenus sous cette forme. En quoi la bibliothèque est-elle qualifiée pour organiser de telles manifestations ? En quoi est-il justifié qu'elle s'arroge une pratique traditionnellement associée au musée, ou à la galerie ? Autant de questions, qu'on croirait dépassées depuis le temps que la bibliothèque organise des expositions, mais qui fleurissent encore dans la bouche de lecteurs de la BnF ou de membres de la profession lorsqu'on aborde le sujet.

La bibliothèque a donc fort à faire pour assumer une pratique qui rencontre de singulières contraintes, dues entre autres à la particularité du premier matériau de ses expositions : l'écrit.

2.2.1 Difficultés de l'exposition de l'écrit

C'est là, en effet, une des grandes particularités de l'exposition en bibliothèque, soulevée en quelque sorte dès l'origine puisque Julien Cain et Valéry évoquaient déjà cette problématique en 1937 à propos de leur musée de la littérature : « *Mais les Lettres ... Quoi de plus abstrait que l'activité littéraire ? Que faire voir ? Qu'est ce qui est sensible dans cet étrange emploi du temps et des forces de l'homme, si difficile à définir, et dans lequel l'arbitraire le plus étendu, la diversité la plus capricieuse, les motifs les plus variés, [...] viennent se dépenser, s'exprimer et s'organiser pour produire contes, poèmes, systèmes...*¹ ». Rien de plus facile que de montrer des livres, disait le même Valéry ; mais comment faire pour qu'exposer le livre ne soit pas « imposer l'ennui² » ?

Le livre est un objet d'exposition potentiellement riche, notamment lorsqu'il est illustré ou possède une quelconque particularité, parce qu'il combine alors les dimensions d'œuvre écrite et d'œuvre d'art ; mais il pose de réelles difficultés, inhérentes à sa nature. Sans parler des risques de dégradation qui le menacent, à rester ouvert à la même page trois mois durant, on peut évoquer les difficultés de présentation, de perception (du point de vue du lecteur), et la menace d'une lassitude de ce dernier devant l'ingratitude de la répétition.

D'autre part, l'exposition du livre conduit à un paradoxe peu aisé à surmonter : car si elle immobilise des exemplaires qui ne sont plus consultables individuellement mais seulement collectivement, elle n'en rend pas la consultation plus aisée, bien au contraire. En effet, par nature condamné à n'être visible que partiellement, le livre exposé peut engendrer une certaine frustration chez un visiteur à qui on ne donne à voir qu'un

¹ VALÉRY, Paul. Avant-propos. In CAIN, Julien; BABELON, Jean et VALÉRY, Paul. *Ebauches et premiers éléments d'un Musée de la littérature* [Texte imprimé]. Paris: Ed. Denoël, 1938.

² BARI, Hubert. Exposer le livre, est-ce imposer l'ennui ? In Bibliothèque municipale (Lyon), et al. *Le livre exposé : enjeux et méthodes d'une muséographie de l'écrit*. Lyon: Bibliothèque municipale, 1999, op.cit.

fragment de la mosaïque qu'est l'œuvre littéraire. A moins d'être exposée pour sa qualité d'œuvre d'art, comme le sont certains livres aux reliures ou enluminures exceptionnelles, une œuvre littéraire ne se donne en effet à comprendre que dans sa totalité, et une seule page est bien incapable de traduire l'envergure d'une œuvre. Il faut enfin souligner, comme le fait Jean-François Delmas¹, que l'exposition de l'écrit rencontre aussi des obstacles d'ordre psychologique dans la mesure où le public associe rarement la dimension de découverte et de plaisir à la bibliothèque, plus souvent vue comme un lieu d'étude et d'effort.

Cette difficulté inhérente à l'exposition du livre a largement été débattue dans la profession et a donné lieu à des préconisations qui sont à même de réduire l'écueil de telles expositions. Hubert Bari, après avoir évoqué certaines expositions de livres où prévalaient à ses yeux la « laideur », « l'indigence » et « l'ennui », parcourues de gens « hagards et égarés² », donne les clés qui selon lui permettent l'exposition du livre. Légitimité historique et patrimoniale lui semblent indispensables : « *il faut des objets rares, beaux, anecdotiques et non des ouvrages faits de pages de textes qui paraissent aussi ordinaires que ce que le visiteur lambda possède chez lui.* » Il insiste ainsi sur la nécessité d'une réelle valeur visuelle de l'œuvre exposée.

Il s'agit bien sûr d'une opinion dont on peut débattre. Il est certain que le livre est un matériau peu facile d'accès, rebutant parfois ; mais le rôle de l'exposition est aussi de traduire l'écrit, de le rendre accessible et parlant. Il faut alors réfléchir aux solutions qui permettent de pallier ces aspects difficilement conciliables. Vivianne Cabannes souligne ainsi l'attention particulière qui doit être portée à la muséographie du patrimoine écrit : « *Le musée offre l'évidence de présenter des objets. Dans une bibliothèque, il faut en révéler le contenu pour lui donner un sens³* ». A la scénographie de restituer cet univers de signification sans cela inaccessible au public : l'exposition du livre et de l'écrit doit bien « offrir une histoire au visiteur », ce sans quoi elle risque de n'être que celle d'un objet « mort »⁴. Ces passerelles nécessaires à la compréhension de l'exposition seront celles d'un contexte enrichi, à même de traduire un esprit et de restituer une âme. Il ne faut pas négliger la puissance suggestive du croisement de plusieurs formes d'expression, peintures, objets, nouvelles technologies. Mais il faut peut-être aussi dépasser l'exposition du livre pour le livre : dans le cas de l'exposition Utopies, le livre a été perçu par les visiteurs comme légitime en ce qu'il donnait à voir, au-delà de sa forme matérielle, les idées qu'il véhicule⁵. Le mariage de la forme et du fonds permet de donner un sens à l'exposition et de faire en sorte qu'elle ne semble pas qu'un prétexte à montrer de « beaux livres ».

Néanmoins, en réponse aux « pages de texte ordinaires » qu'évoquait Hubert Bari, marqué par une conception muséale de l'exposition, on peut souligner le fait que les visiteurs interrogés à la sortie de l'exposition Utopies insistaient sur l'importance d'exposer non seulement les livres désignés comme des œuvres d'art, mais aussi les livres imprimés plus courants « afin de réaffirmer la valeur du livre » dans le contexte d'une « montée en puissance de l'informatique ». On ne doit pas oublier le lien charnel, tactile, qui unit le visiteur au livre imprimé ou manuscrit dont la vision donne à certains envie de poursuivre leur découverte dans les rayons de la bibliothèque.

¹ DELMAS, Jean-François. Muséographie du patrimoine écrit. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2007, op.cit.

² BARI, Hubert, op.cit.

³ Citée par DELMAS, Jean-François. Muséographie du patrimoine écrit. *Bulletin des Bibliothèques de France*, op.cit.

⁴ BARI, Hubert, op.cit.

⁵ Scp Communication. *Etude des publics des expositions de la BnF* [En ligne]. Bibliothèque nationale de France, 2000, p. 44. [réf. du 13 décembre 2008]. Disponible sur Internet : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notice-1066>>

2.2.2 La bibliothèque se prendrait elle pour un musée ?

On a beaucoup évoqué, durant ce mémoire, le modèle du musée qui semble se profiler dans l'ombre de toute évocation des pratiques d'exposition en bibliothèque. Il semble peser, de toute sa légitimité, sur les prétentions de la bibliothèque à vouloir exposer alors qu'elle n'assume pas les mêmes missions, et ne possède pas les mêmes moyens que lui. Sinon, comment expliquer qu'en dépit du nombre de manifestations aujourd'hui organisées, la bibliothèque semble toujours devoir se justifier de leur présence, notamment en leur attribuant des fonctions annexes (satisfaire la tutelle, remercier des donateurs...) qui ne devraient rester que d'heureuses conséquences ? Toutes les bibliothèques ne sont pas confrontées au même degré à cette nécessité de se justifier ; c'est peut être la bibliothèque universitaire, en raison sans doute de son évolution somme toute récente en ce domaine, qui doit le plus se battre contre des remises en cause passives. Il est facile, en effet, si elle n'est plus ouvertement critiquée, d'invoquer des questions budgétaires ou spatiales et d'afficher des priorités pour reléguer l'exposition au dernier rang des préoccupations et atténuer ainsi sa légitimité. Bien que les textes législatifs concernant les bibliothèques universitaires mentionnent clairement leur rôle en cette matière, ces dernières ne sont pas toujours considérées comme des lieux où il est légitime d'exposer, un rôle qu'on laisse au musée.

Mais cette question de la légitimité concerne également les bibliothèques publiques. L'exposition, média ludique, semble avoir trouvé une place au sein des missions de démocratisation et diffusion culturelles que remplissent ces établissements. Néanmoins, comme le souligne Emmanuelle Payen¹, la bibliothèque n'a pas inscrit avec précision dans ses missions la manière dont elle souhaite mettre à disposition ses collections. A la différence du musée, dont l'exposition est la raison d'être, la bibliothèque rencontre deux obstacles à sa capacité d'exposer : d'une part, ses missions à l'égard de la lecture publique vont bien au-delà de la simple valorisation des collections, et d'autre part, l'exposition n'est pas toujours la meilleure façon de les remplir. C'est ainsi que Patrick Bazin évoque la question des moyens : « *nous ne jouons pas dans la cour des grands* », et des coûts, ou que d'autres soulèvent celle des compétences². Qu'est donc en effet la bibliothèque, par rapport au musée, pour s'auto-affirmer capable de telles manifestations ? De quelles compétences particulières, comparées à la spécialisation des professionnels de musées, les bibliothécaires peuvent-ils se flatter, qui leur permette de tenir un discours sur un sujet donné ? Les moyens qui leur sont alloués, concernant le montage d'expositions, sont d'ailleurs souvent limités, voire inexistant dans certaines petites villes où aucune dotation spécifique n'est prévue, symbolisant ainsi la place que tient ce type d'animation dans l'esprit de ces élus. Bien qu'il faille souligner une réelle disparité de moyens entre les différents établissements, les expositions n'ont parfois lieu que grâce à un investissement personnel des bibliothécaires, une démarche positive mais qui peut maintenir la bibliothèque dans une forme peu enviable de statu quo. Comme le souligne Didier Guilbaud (BDP du Nord) : « *les élus trouvent assez confortable que des expositions de type artisanal ne leur coûtent rien, et cette situation ne peut durer sur le long terme*³. » La bibliothèque se trouve ainsi au centre d'un cercle vicieux qui, lui

¹ HUCHET, Bernard; PAYEN, Emmanuelle. *L'action culturelle en bibliothèque*, 2008, op.cit.

² BERTRAND, Anne-Marie. Les entretiens de la BnF. *Bulletin des Bibliothèques de France* [en ligne], 2005, op.cit.

³ Bibliothèque publique d'information (Paris). éditeur scientifique. *Animation et bibliothèque : hasards ou nécessité ? Synthèse du colloque organisé par la Bibliothèque publique d'information, au Centre Georges-Pompidou*, op.cit.

reconnaissant une pratique sans pleinement la légitimer, lui accorde trop peu de moyens pour qu'elle puisse pleinement faire la preuve de ses capacités.

On pourrait croire, à ce sujet, que des établissements disposant de moyens sans comparaison et d'une aura culturelle très forte, comme la BnF, ne connaissent pas ce questionnement portant sur une légitimité chèrement acquise. Pourtant, l'enquête menée en 2000 sur les publics de la bibliothèque à l'occasion de l'exposition Utopie montre un problème d'image plus global auprès de certains des lecteurs interrogés¹, touchant à la légitimité de la Bibliothèque nationale de France dans le domaine de l'exposition. Il semble qu'il y ait, pour certaines personnes, une antinomie entre la mission supposée première de la BnF — l'étude — et l'organisation d'expositions dont le contenu ou le thème ne sont, par ailleurs, que peu critiqués. Le plus surprenant étant que l'exposition est ici l'activité supposée moins noble, qui risque de galvauder un lieu, presque un sanctuaire, de savoir et de travail, quand partout ailleurs le préjugé sur l'exposition veut que par l'exposition la bibliothèque essaie de « récupérer » un peu de la légitimité culturelle du musée.

Il y a en fait, pour une partie des lecteurs, un triple problème de positionnement par rapport à l'activité d'expositions de la Bibliothèque nationale de France.

Ils semblent considérer d'une part que la Bibliothèque est une entité en soi dont les qualités intrinsèques sont suffisantes à l'usage qu'ils en font. Pourquoi, disent-ils en substance, iraient-ils y voir des expositions alors que d'autres lieux sont spécialement destinés à ce rôle ? Mais d'autre part, certains lecteurs interrogés mettent véritablement en doute les capacités de la BnF à mettre en place des expositions de qualité, car cela ne leur paraît pas entrer dans son champ de compétence. Il s'agit bien ici d'un conflit de légitimité, appuyé sur une vision assez spécialisée de la vie culturelle, où chaque lieu est amené à traiter de son domaine de compétence sans empiéter sur celui des autres. Les expositions sont alors conçues, notamment par les lecteurs qui les fréquentent peu, comme un risque de perturbation de l'atmosphère studieuse qui est l'image de marque du lieu. Enfin, ces personnes semblent aussi douter de la capacité des expositions proposées à trouver un public extérieur à la Bibliothèque nationale de France : elles ne représentent pas à leurs yeux un événement culturel en soi parce qu'elles ne mettent pas en scène des pièces qu'ils s'attendent à trouver dans une exposition « classique », c'est-à-dire des pièces importantes ou plus habituelles comme des tableaux. Ainsi, pour certains lecteurs, les expositions de la BnF n'ont pas de véritable légitimité du fait même qu'elles ne sont pas conventionnelles. Pire même, l'organisation d'expositions semble pour ces lecteurs doublement menacer la bibliothèque : d'une part parce que le lieu, qu'ils jugent trop petit, ne « ferait pas sérieux » par rapport aux autres musées et galeries, mais aussi parce que, au contraire, le fait d'organiser des expositions dans ce lieu risque de les connoter d'une image austère, institutionnelle, figée qui s'applique parfois à la Bibliothèque nationale de France elle-même. Dernière caractéristique propre à l'histoire du site de Tolbiac, cette volonté d'ouvrir la bibliothèque, grâce aux expositions, à un public plus large semble en outre entachée d'une forme de soupçon : la dimension — et le coût — du lieu essaierait de se trouver une justification en attirant un public plus vaste qui s'en retrouverait évincé parce qu'il n'aurait rien de précis à y faire.

Ces résultats sont propres à la Bibliothèque nationale de France et datent déjà de plus de huit ans ; ils correspondent à une partie de la bibliothèque dont l'image est à l'époque encore en construction et qui a connu une controverse aux larges échos publics. Ils

¹ Il faut se souvenir que les lecteurs et les visiteurs d'exposition, à la BnF, se recoupent très peu.

montrent néanmoins que, même dans le cas d'une telle institution et peut être aussi en raison de son caractère particulier, la légitimité de l'exposition n'y est pas forcément reconnue par tous. Toute la question est de savoir si bibliothèque et musée sont dans un rapport de concurrence concernant l'exposition, ou si leur savoir-faire ne s'exprime pas sur le même plan, auquel cas le problème de la légitimité doit être repensé et le sera selon un schéma différent de celui que nous avons brièvement exposé.

2.2 Les expositions virtuelles vont-elles remplacer les expositions réelles ?

Le développement des expositions virtuelles a rapidement été pris en compte par les bibliothécaires qui y vont vu de grandes possibilités mais en ont également souligné les limites, comme à l'égard de toute démarche de dématérialisation des services de la bibliothèque. Sans pour autant en faire une menace concrète pour l'existence des expositions temporaires, certains, à l'exemple de Jacques Gana, montrent par leurs comparaisons combien l'exposition virtuelle peut, dans quelques cas, s'avérer plus profitable pour la bibliothèque : « *la « rentabilité » [d'une exposition in situ] pour l'établissement est généralement assez faible. Combien de visiteurs une exposition organisée dans le hall de l'université va-t-elle attirer en 15 jours ou un mois ? Combien de temps chacun va-t-il passer sur place ? A l'inverse, l'exposition virtuelle est beaucoup plus efficace pour faire connaître les fonds d'un établissement à la communauté¹* ». C'est donc à l'aide d'une question rhétorique que nous essaierons de dégager les problématiques fréquentes dans la profession à ce sujet.

2.1.1 Des possibilités nouvelles

Certaines bibliothèques mettent déjà en application, dans le domaine des expositions, le remplacement du réel par le virtuel. La bibliothèque interuniversitaire de médecine de Paris, notamment, a renoncé à organiser des expositions *in situ* pour des raisons de place, de temps, de coût, et de moyens humains. Néanmoins cette bibliothèque est un cas assez particulier en raison de l'ancienneté et de l'exiguïté de ses locaux, qui l'ont en quelque sorte contrainte à faire un tel choix ; dans la très grande majorité des autres bibliothèques, l'exposition virtuelle est vue comme un complément, un volet supplémentaire dans la politique culturelle de l'établissement.

Il est vrai cependant que le virtuel porte en lui des possibilités telles qu'on aurait beau jeu de dire, comme Christian Durand-Ruel² au tout début de l'apparition du média, qu'il ne s'agit que d'une question de temps avant qu'il ne remplace les expositions réelles.

Une exposition virtuelle est tout d'abord à même de rester très longtemps sur le site d'une bibliothèque : certaines expositions, parmi les premières à avoir été montées sur Internet³, sont toujours disponibles sur le site des bibliothèques. On peut néanmoins

¹ GANA, Jacques. Réaliser une exposition sur Internet, pourquoi, comment ? In BURESI, Charlette et CEDELLE-JOUBERT, Laure (dir.), *Conduire un projet de numérisation*, op.cit.

² BOISSIER, Jean-Louis ; GLICENSTEIN, Jérôme (dir.). La question de l'exposition. In BOISSIER, Jean-Louis ; GLICENSTEIN, Jérôme et al. *Artifices 4 : le laboratoire théorique: incidence des modèles technologiques sur l'art contemporain* [en ligne]. Actes du colloque tenu du 6 novembre au 5 décembre 1996, salle de la Légion d'Honneur, Saint-Denis. Ciren, Université Paris-8, 1996. Mise à jour le 3 avril 2008 [réf. du 13 décembre 2008]. Disponible en ligne : <http://www.ciren.org/artifice/artifices_4/Actes/acte2.html>

³ On songe aux expositions de la Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris) ou à celles de la Bibliothèque Municipale de Lyon.

penser qu'il serait bon de les supprimer lorsque l'obsolescence des techniques utilisées devient trop visible, afin de ne pas ternir leur image à une époque où les progrès techniques sont sans cesse plus rapides et les publics, plus exigeants.

D'autre part les expositions virtuelles ont le grand avantage de se compléter sur les sites, créant ainsi une nouvelle bibliothèque thématique d'images, au lieu de se succéder les unes aux autres. Leur support technique permet en outre un regard bien plus précis et autonome sur les œuvres exposées : on peut par exemple visualiser dans sa totalité, si on le souhaite, un exemplaire qui ne pourrait qu'être exposé partiellement dans une exposition *in situ*. Cet aspect de l'exposition virtuelle semble donc régler partiellement la problématique de l'exposition de l'écrit, propre aux expositions réelles. Néanmoins, il semble assez évident que seule une petite fraction du public, plutôt spécialisée, préfère de longues pages de texte numérisées à des images commentées, faciles à agrandir et accompagnées d'un texte court. C'est d'ailleurs pourquoi les expositions virtuelles, notamment les plus récentes, sont souvent appuyées sur des fonds iconographiques. Car dans ce domaine, tout est permis : on peut retoucher les images, les rendre plus visibles, plus compréhensibles (en en faisant par exemple ressortir certains aspects ou en les animant). L'exposition virtuelle est donc assurément porteuse, comparée aux expositions réelles, d'un grand avantage muséographique.

Du point de vue de l'audience enfin, les expositions virtuelles permettent de viser un des buts avoués de l'action culturelle, en attirant de nouveaux publics : elles visent en effet un public beaucoup plus large que celui qui vient habituellement aux expositions de la bibliothèque, si l'on excepte les grandes expositions au budget de communication important. C'est tout le web, si l'exposition est correctement référencée, qui est potentiellement visé par le biais des moteurs de recherche ou des liens. La signalisation des expositions, sur les moteurs de recherche mais aussi sur les sites mêmes des bibliothèques, laisse cependant parfois à désirer. En outre, il n'est pas certain qu'on puisse juger du bien-fondé d'une exposition par sa fréquentation : c'est une autre question qui concerne la raison d'être des expositions en bibliothèque et qui demande une réflexion plus poussée.

Concernant son efficacité au niveau des coûts, telle que l'évoque Jacques Gana, il est certain que la comparaison est souvent en faveur de l'exposition virtuelle : « *son coût (hors coûts humains) est voisin de zéro si on la réalise entièrement en interne comme c'est le cas à la BIUM* » ; les concepteurs des expositions prennent soin de préciser dans les crédits de l'exposition « Cent frontispices de livres de médecine¹ » que « *cette exposition a été réalisée entièrement par du personnel de la BIUM, avec du matériel de la BIUM. Aucun élément de sa réalisation n'a été sous-traité à une société extérieure. Le coût total des logiciels et matériels utilisés est d'environ 9.000 FF (hors ordinateurs, car ceux-ci n'ont pas été acquis spécifiquement pour l'exposition).*² » Néanmoins, cette affirmation qui date déjà d'une dizaine d'années ne prend pas en compte les évolutions dans la présentation et le contenu des expositions virtuelles qui nécessitent souvent aujourd'hui, pour obtenir un résultat satisfaisant, l'intervention d'une équipe d'infographistes extérieurs à la bibliothèque.

¹ BIUM Paris. *Exposition virtuelle : les frontispices des livres de médecine*, 1999. Dernière mise à jour : 19 mai 2008. [réf. du 20 novembre 2008]. Disponible sur Internet : <<http://www.bium.univ-paris5.fr/expo/debut.htm>>

² BIUM Paris. Crédits. In BIUM Paris. *Exposition virtuelle : les frontispices des livres de médecine*, op.cit.

2.1.2 Complémentaires plus que concurrentes

En dépit de ses nombreux avantages, l'exposition virtuelle ne semble pas sur le point de remplacer l'exposition réelle ; elle restera sans doute, quoique dans une plus importante mesure peut-être, un instrument de mise en valeur des collections qui complète et développe l'offre faite *in situ*, et ce pour plusieurs raisons.

D'une part, à l'heure actuelle, il existe de grandes différences de contenu entre les expositions *in situ* et les expositions virtuelles. Ces dernières ne sont souvent pas en mesure, et peut être n'est ce pas souhaitable, de contenir autant d'informations et d'exposer autant de documents que leurs homologues physiques, et ceci simplement parce que la forme et la nature de l'exposition virtuelle interdisent les textes trop longs et une surabondance d'images qui ne correspondent pas aux pratiques de navigation actuelles et brouillent le message plutôt qu'ils ne l'illustrent. Plus graphiques souvent, mais aussi plus allusives, les expositions virtuelles ne demandent pas la même implication de la part du visiteur et ne servent pas les mêmes buts, au-delà de la mise en valeur du patrimoine de la bibliothèque.

D'autre part les expositions virtuelles et leurs possibilités sont d'ores et déjà utilisées par les bibliothèques comme un complément à l'exposition réelle. Certaines expositions temporaires utilisent aujourd'hui des postes multimédia en complément des œuvres et objets présentés : pour permettre une consultation affinée des livres exposés, développer un point, rendre plus accessible tel autre. La médiathèque Emile Zola, à Montpellier, a utilisé ce type de dispositif pour son exposition « un art d'exception : reliures des années 1850-1940 » : un écran, disposé sur un lutrin, expliquait les différentes étapes de la reliure. Les dispositifs interactifs présents dans ces expositions *in situ* peuvent d'ailleurs servir de gisement pour la conception d'une exposition virtuelle : les scénarios virtuels utilisés dans les bornes multimédia de la dernière exposition de la BnF¹ sont les mêmes que ceux qui servent à l'exposition virtuelle, mise en ligne de manière parallèle. De manière générale, comme nous l'avons vu, l'exposition virtuelle agit comme un complément naturel de l'exposition réelle depuis ses débuts : d'abord simple miroir, elle s'est développée jusqu'à devenir un outil essentiel de compréhension de l'exposition. Assurément, l'exposition virtuelle, qui peut toujours faire office de vitrine pour l'exposition réelle, est désormais également une source de connaissance et de plaisir en elle-même, parfois même autonome. Mais, comme le souligne Bruno Ory-Lavollée², « *l'exposition virtuelle ne saurait remplacer la fréquentation réelle et doit au contraire être conçue pour y inciter* ». De même que l'exposition *in situ* gagne à être complétée d'une exposition virtuelle, qui diversifie ses publics et offre le secours d'une médiation supplémentaire, l'exposition virtuelle, notamment quand il s'agit de patrimoine, ne peut se concevoir seule. Instrument de démocratisation de l'accès aux œuvres, l'exposition virtuelle, quel que soit le regard qu'elle propose sur les œuvres littéraires et artistiques que possède la bibliothèque, ne peut remplacer le contact réel avec l'objet, le livre exposé. L'essence de l'exposition réside aussi dans le vécu, et le message passe par l'émotion ; or Internet ne restitue pas cette présence presque magique de l'œuvre, l'aura du livre enluminé ou d'un manuscrit littéraire.

¹ Bibliothèque nationale de France. *Babar, Harry Potter et Cie : livres d'enfants d'hier et d'aujourd'hui* [en ligne]. Mise à jour le 21 novembre 2008 [réf. du 13 décembre 2008]. Disponible sur Internet : < <http://expositions.bnf.fr/livres-enfants/index2.htm>>

² ORY-LAVOLLEE, Bruno ; ministère de la Culture et de la Communication. *La diffusion numérique du patrimoine, dimension de la politique culturelle* [en ligne], janvier 2002. [réf. du 13 décembre 2008]. Disponible sur Internet : <<http://www.culture.gouv.fr/culture/actualites/index.htm>>

Le remplacement de l'exposition réelle par une exposition uniquement virtuelle ne se justifie alors que lorsqu'il répond à des impératifs de place, comme à la BIUM, de budget, ou de fragilité des collections, comme à Besançon. Et la visite de ces expositions en ligne, si elle permet de découvrir des collections insoupçonnées, n'offre pas à l'internaute les mêmes sensations, les mêmes émotions que celles qu'il aurait ressenties au milieu des œuvres réelles, plongé dans un échange direct et avec elles, et avec les autres visiteurs de l'exposition. Car la visite d'une exposition virtuelle, nous l'avons vu, se pratique en solitaire, et l'impact des œuvres, déjà en quelque sorte amoindri par la barrière de l'écran, diminue plus encore de ne pas être partagé.

On pourrait naturellement tempérer ce jugement lorsqu'il s'agit d'expositions moins appuyées sur les collections de la bibliothèque, plus documentaires. Cependant, ce type d'exposition est presque inexistant à l'état virtuel, ou bien se traduit plus volontiers par des supports comme les dossiers documentaires ou pédagogiques qui ont un but sensiblement différent.

Le virtuel est un outil et non une fin ; l'exposition doit profiter de ces possibilités nouvelles qui lui sont accordées, sans que celles-ci ne la dépassent. Où mènerait la dématérialisation totale des collections ? Quel sens pour une exposition d'œuvres qui ne seraient plus accessibles que par le biais d'un écran ?

2.3 Quelle est la finalité réelle de l'exposition ?

Ces questionnements qui traversent la profession portent en eux une interrogation de plus large envergure, qui concerne les finalités de l'exposition en bibliothèque. Car, au-delà de toutes les fonctions qu'on attribue à ce type de manifestation, que souhaite-t-on réellement obtenir lorsqu'on monte une exposition en bibliothèque ? Quels objectifs se donne-t-on, et pour faire passer quel message ? Comment sait-on si une exposition a bien rempli l'objectif qu'on lui avait fixé ? Les réponses à ces questions, et notamment à la question de la finalité, sont loin d'être évidentes et univoques ; en témoigne la récurrence de ces interrogations au sein des colloques et des rencontres qui portent sur le sujet.

2.3.1 Une pratique encore très empirique

Il n'existe pas, dans les textes concernant les bibliothèques, d'objectif clairement assigné à l'exposition. Nous en avons vu les multiples fonctions ; mais à bien y regarder, rares sont les objectifs à remplir et les finalités clairement énoncés. Les fonctions attribuées à l'exposition et que nous avons détaillées plus haut ne peuvent être considérées comme des fins en soi, mais plutôt comme des effets corrélés à un objectif principal attribué à l'exposition. On ne fait pas une exposition uniquement pour faire parler de la bibliothèque, pour valoriser les compétences du bibliothécaire, ou pour susciter des dons. C'est un excellent moyen de valoriser les fonds, mais certaines expositions ne font pas appel uniquement aux fonds propres de la bibliothèque, ou bien sont prêtées. Tous ces effets, certes souhaitables et souvent souhaités, nécessaires à la vie de la bibliothèque, ne peuvent suffire à justifier une démarche qui participe de la raison d'être de la bibliothèque et de son rôle plus large d'institution culturelle. Savoir ce que vise réellement l'exposition, et quels sont les critères qui permettraient de valider ou non un degré d'adéquation aux objectifs, une réussite, voilà ce qu'on serait en droit de réclamer.

Or il est fréquent qu'on déplore, dans les interventions professionnelles, l'imprécision de ces finalités. Peut-être est-ce parce que la diversité des bibliothèques et de leurs modes d'action, de leurs tailles et de leurs impacts, rendent une telle généralisation impossible ; il reste que les objectifs qui président à la réalisation d'une exposition en bibliothèque restent souvent « *empiriques, et connaissent d'inquiétantes variations selon les occasions, les partenaires, les hiérarchies dans lesquelles s'inscrivent les établissements¹.* » Cette intervention date de plus d'une dizaine d'années, mais a-t-on réellement des raisons de penser que les choses aient évolué ? Les objectifs assignés aux expositions en bibliothèque restent toujours imprégnés d'une ambiguïté constitutive, propre à tous les événements qui, concernant une rencontre entre une œuvre et un individu, ne peuvent être réellement quantifiés ni mesurés. Avec comme corollaire, le risque d'entraver une certaine lisibilité de l'action.

Il ne s'agit pas, ici, de critiquer un état de fait qui a aussi ses raisons d'être. Peut être détailler des objectifs serait-il reconnaître que l'exposition a encore à se justifier et ne rentre pas pleinement dans les missions globales de la bibliothèque ? D'autre part, le côté empirique et fluctuant de ces objectifs est également une manière, pour la bibliothèque, de ne pas se donner une règle rigide et de revendiquer une liberté créatrice, une liberté d'entreprise, que défend la profession.

L'imprécision de ces objectifs, le manque de réflexion parfois aux raisons profondes du montage d'une exposition plus qu'aux profits, à court ou à long terme, qu'on espère en tirer, sont pourtant fréquemment pointés dans la profession. Il reste à déterminer si la difficulté d'y apporter une réponse est liée à l'absence d'objectif unique à donner à l'exposition ou plus simplement à l'existence même d'un tel objectif. Quoi qu'il en soit, cet état de fait ne facilite pas les démarches concernant les impacts de l'exposition, notamment sur les publics et rend souvent la connaissance des effets de ces manifestations aussi empirique que les raisons qui président à leur création.

2.3.2 Un rôle en questionnement

Quel sens ont les expositions, et plus largement l'action culturelle en bibliothèque ? Robert Damien exprime de manière problématique l'incertitude qui prévaut toujours à l'égard de ces manifestations, en critiquant non pas le contenu mais les motivations profondes : « *on y fait sûrement quelque chose. Mais on ne sait ni comment, ni pour qui on le fait. La question posée recouvre en fait une crise d'identité. Cette crise d'identité est sans doute beaucoup plus large et plus profonde qu'elle n'en a l'air².* »

2.3.2.1 Des interrogations aux réponses empiriques...

Certains serpents de mer de l'action culturelle, qui font régulièrement surface lors des colloques et conférences consacrés au sujet, montrent bien que les questions, dans ce domaine, ont du mal à trouver des réponses claires ; et ce en grande partie sans doute à cause de l'empirisme qui est souvent à la source de ces actions. Sans qu'elles n'affectent en rien la qualité des manifestations tenues, les incertitudes qui persistent contribuent

¹ Bibliothèque publique d'information (Paris). éditeur scientifique. *Animation et bibliothèque : hasards ou nécessité ?* Op. cit, p. 57

² Association des directeurs de bibliothèques départementales de prêt (France). éditeur scientifique. *L'action culturelle en BDP, locomotive ou danseuse ?* op.cit.

sans doute à maintenir l'action culturelle, et les expositions, dans un statu quo qui ne leur permet pas de formuler ni d'atteindre des buts précis.

On songe, entre autres, à cette idée souvent énoncée que l'action culturelle et à travers elle l'exposition est un moyen d'amener de nouveaux publics à la bibliothèque. Que l'action culturelle, dans son ensemble, porte ouverte sur le monde extérieur, attire un public différent de celui des lecteurs, est une chose assurément probable, mais peu vérifiée ; quant à savoir si elle est à même d'attirer le fameux « non-public » des personnes qui ne fréquentent pas la bibliothèque, c'est une qualité souvent revendiquée mais aussi souvent controversée. La croyance peut être partagée par les publics eux-mêmes : dans le cas de l'exposition *Utopies*, ce type de manifestations a pour rôle, selon les personnes interrogées, « de permettre d'attirer du monde sur le site de la Bibliothèque nationale de France », en d'autres termes de gagner des lecteurs en les familiarisant avec le site par le biais d'une exposition plus médiatique et séduisante. Mais l'enquêteur souligne la contradiction des paroles et des faits : « Il est à noter que, parmi l'ensemble des personnes interrogées en sortie d'exposition, seules trois sont lectrices à la Bibliothèque nationale de France. De plus, parmi les personnes interrogées qui pensent que les expositions peuvent permettre d'acquérir des pratiques de bibliothèque, aucune n'est lectrice à la Bibliothèque nationale de France, ni ne paraît envisager de le devenir. »

Abondant dans ce sens, Jean Pierre Durand, Monique Peyrière et Joyce Sebag sont clairs : « peu de bibliothécaires défendent l'idée que les actions culturelles peuvent accroître le nombre de lecteurs : d'une part parce que le lien de causalité est indémontrable, d'autre part parce que chacun perçoit confusément que les animations ne touchent guère que les publics déjà conquis¹. » Il ressort de cette phrase ce que déploraient déjà en 1996 les intervenants du colloque : qu'elles se justifient ou non, les idées sur lesquelles sont fondées les actions culturelles et parmi elles les expositions ne sont pas clairement prouvées, mais indémontrables et soutenues sur la base de perceptions, « confuses » et nécessairement empiriques. La connaissance empirique d'un public ou d'une pratique a sa valeur ; elle est parfois plus pertinente qu'une accumulation de statistiques vides de sens, et est souvent le seul moyen dont dispose le bibliothécaire à qui le budget fait défaut pour connaître le public de son exposition et évaluer son succès. Mais elle ne peut pas être d'un grand secours dans la quête de sens qui caractérise la profession en matière d'action culturelle. Il semble alors que « ce statut encore trop flou » déploré par Martine Blanc-Montmayeur² sévisse aux deux extrémités de la chaîne de production de l'exposition : flou à l'origine de l'offre comme dans l'appréciation de son impact.

Les interrogations qui reviennent de manière récurrente dans le regard que porte sur elle-même la profession ne peuvent alors trouver de réponse assurée : « à quels publics s'adresse-t-on, sur quoi se fonde la légitimité du prescripteur, pour quelle transmission, de quelles valeurs, quels sont les effets d'une mise en œuvre de l'écrivain, de l'écrit, de l'acte de lecture, à quelles spécificités de la bibliothèque, encyclopédique par définition, adosser un projet cohérent d'action culturelle », cette volée de questions posées par

¹ DURAND, Jean-Pierre ; PEYRIERE, Monique ; SEBAG, Joyce. *Bibliothécaires en prospective*. Paris : Ministère de la culture et de la communication, Délégation au développement et aux affaires internationales: Ministère de la culture et de la communication, Département des études, de la prospective et des statistiques, DL 2006. ISBN 2-11-094283-5.

² Association des directeurs de bibliothèques départementales de prêt (France). éditeur scientifique. *L'action culturelle en BDP, locomotive ou danseuse ?* Op. cit.

Jacques Perret¹ est aujourd'hui encore d'actualité et fait écho à la « crise d'identité » qu'évoquait Robert Damien. Les réponses à ces incertitudes ne peuvent pas surgir d'elles-mêmes ; clarifier l'impact des expositions à une des extrémités de la chaîne est peut être une des solutions à même de les aider à émerger et de permettre à la profession d'y voir plus clair.

2.3.2.2 ... A sanctionner par l'évaluation ?

« *Ce qui nous prend tous à évaluer, c'est que nous ne savons pas très bien ce que nous faisons*². » La pratique de l'évaluation en bibliothèque n'est pas neuve, puisque le colloque dont est tirée cette affirmation date déjà de plus d'une vingtaine d'années ; mais elle est toujours insuffisamment mise en œuvre, y compris dans le cas des expositions, puisque son absence ou ses limites sont régulièrement déplorées lors des rencontres et des débats qui réunissent la profession. C'est ainsi qu'elle est entre autres qualifiée de « *plus forte de nos lacunes*³ » à propos de l'action culturelle par Bernard Huchet.

Pourquoi cette stagnation ? L'évaluation globale des services de la bibliothèque est l'objet depuis plus d'une trentaine d'années d'une réflexion approfondie. Appliquant un principe clé de la Déclaration des Droits de l'Homme de 1789⁴, elle prend une importance cruciale dans un contexte de bouleversements économiques et dans celui d'un renouveau de la fonction publique⁵. Mais elle est aussi le signe qu'on attend désormais des bibliothèques une adéquation entre les missions imparties, les moyens donnés et les résultats obtenus. En ce qui concerne l'action culturelle, l'évaluation vise à mesurer l'impact des services qui sont proposés aux usagers, mais veut aller plus loin : bien au-delà d'une simple mesure quantitative des publics touchés, elle tend à évaluer la satisfaction des usagers vis à vis de ces services ainsi qu'à évaluer les raisons d'être d'une telle offre, par le biais d'une étude approfondie des objectifs et de leur adéquation à une problématique donnée.

Plusieurs raisons s'opposent cependant au développement d'une telle pratique dans le monde des expositions en bibliothèque. D'une part, mener une évaluation suppose qu'il y ait au préalable des objectifs explicites et stratégiques exprimés au sujet du service ou de l'action qu'il s'agit d'évaluer. Or, nous avons souligné le flou relatif de ces objectifs : comme le déplore Catherine Bories-Moreau, « *à la question « quels sont les objectifs », on ne donne pas de réponse : on ne sait pas très bien pourquoi, pour qui on fait des expositions*⁶. » Plus de quinze ans après, Martine Blanc-Montmayeur fait le même constat : « *une fois cela [l'animation n'est plus un hasard] posé, on n'éclaire guère le pourquoi ni le comment de cette animation, et on se retrouve devant un sujet*

¹ PERRET, Jacques. Préface. In CABANNES, Viviane; POULAIN, Martine et PERRET, Jacques. *L'action culturelle en bibliothèque*, op.cit.

² MOULINIER, Pierre. La valeur de l'évaluation. In Colloque de Marly-le-Roi; Peuple et culture (Association), éditeur scientifique. *Utilisation et évaluation de l'exposition* [Texte imprimé] : actes. Paris: Peuple et culture, 1983, p.7-13

³ Bibliothèque publique d'information (Paris). éditeur scientifique. *Animation et bibliothèque : hasards ou nécessité ?* op. cit. p. 78

⁴ L'article 15 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 stipule en effet que « la société a le droit de demander à tout agent public compte de son administration ».

⁵ Incarné par la Loi organique n° 2001-692 du 1er août 2001 relative aux lois de finances [en ligne]. Disponible sur Internet : <<http://www.legifrance.com>> [réf. du 13 décembre 2008]

⁶ Colloque de Marly-le-Roi; Peuple et culture (Association), éditeur scientifique. *Utilisation et évaluation de l'exposition*, op.cit.

épineux. » D'autre part, selon l'enquête menée par Thierry Giappiconi¹, on constate qu'en dépit de réelles pratiques de mesure des performances dans les bibliothèques publiques françaises, la plupart des bibliothécaires ont le sentiment que leur démarche reste empreinte d'empirisme ; et, au sein de cette démarche, on ne peut s'avancer trop en soulignant que l'exposition reste une action très difficile à évaluer, tant une évaluation qualitative requiert de temps, de moyens et de savoir-faire, notamment en matière de publics. Enfin, toujours selon l'enquête de 1997, il semble se dégager un certain scepticisme à propos de l'utilité de l'évaluation, reflétant un découragement lié à l'absence de perspectives et d'utilisation des résultats qui ressortiraient des enquêtes.

Il faut néanmoins passer outre ces obstacles si on souhaite sortir du cercle somme toute vicieux de l'empirisme. Certaines bibliothèques, parmi les mieux dotées il est vrai, se sont lancées dans une politique d'évaluation de leurs manifestations ; nous avons cité la BnF et la BmL. Mais d'autres bibliothèques plus modestes s'intéressent à cette question : la bibliothèque de Saint Nazaire a, par exemple, établi des tableaux de bord des publics touchés par les animations. De manière bien plus ambitieuse, mais datant déjà, la BPI avait entrepris sous la houlette d'Eliseo Veron² une ethnographie du public d'une de ses expositions, qui avait contribué à faire progresser la connaissance d'un public extrêmement volatil au vu des conditions particulières d'exposition de la bibliothèque.

Car la vraie question autour de laquelle tourne l'évaluation de l'exposition, outre le pourquoi de son existence, c'est aussi celle des publics qu'elle vise, des publics qu'elle touche, et comment. On assimile souvent, faute de mieux, la réussite d'une exposition à sa fréquentation. Les évaluations menées à ce sujet, plus proches de statistiques en somme, se contentent d'annoncer les chiffres des entrées, par ailleurs rarement exploitables car n'ayant pas beaucoup de sens en eux-mêmes. Mais les bibliothécaires organisateurs des expositions ont souvent un avis bien différent sur la question, qui touche à la nature profonde de la manifestation proposée. « *Dans quelle mesure* », interroge Thierry Giappiconi, « *les résultats apparents [...] sont ils réellement significatifs de la portée culturelle et sociale du service rendu*³ » ? Au delà d'un simple indice de fréquentation, susceptible de favoriser de bons rapports avec la tutelle, certaines bibliothèques se préoccupent de mieux appréhender l'effet de leurs politiques sur la vie locale et sur l'usager : « *l'une des préoccupations les plus fréquentes est de développer la "connaissance" des "besoins", des "attentes du public" et la "mesure de la satisfaction des usagers" [...], en menant par exemple des enquêtes de satisfaction*⁴ ». L'évaluation est alors vue comme un outil d'apprentissage, permettant de mieux connaître ces publics qui restent trop souvent inconnus et de répondre, du moins en partie, aux questions que pose à la profession la pratique de l'évaluation. Il reste que les indicateurs nécessaires à ce type d'évaluation sont, dans le cas de l'exposition, délicats à manier et doivent toujours être considérés pour ce qu'ils sont, à savoir des indicateurs fondés en grande partie sur des déclarations qui, on le sait, peuvent être

¹ GIRARD-BILLON, Aline ; GIAPPICONI, Thierry. L'évaluation dans les bibliothèques publiques françaises : une situation contrastée. *Bulletin des Bibliothèques de France* [en ligne], 1998, t. 43, n° 1, p. 78-84. [réf. du 12 décembre 2008]. Disponible sur Internet : <<http://bbf.enssib.fr>>

² VERON, Eliseo, et al. *Ethnographie de l'exposition* [Texte imprimé] : *l'espace, le corps et le sens*. Paris: Centre Georges Pompidou, Bibliothèque publique d'information, 1991. ISBN 2-902706-19-7.

³ GIRARD-BILLON, Aline ; GIAPPICONI, Thierry. L'évaluation dans les bibliothèques publiques françaises : une situation contrastée. *Bulletin des Bibliothèques de France* [en ligne], 1998, op.cit.

⁴ GIER, Sylvie ; GRAMONDI, Laurence, et al. *Pratiques d'évaluation des bibliothèques* [en ligne]. Mémoire de recherche, Enssib, 2004. [réf. du 12 décembre 2008]. Disponible sur Internet : < <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notice-932>>

biaisées, ou des estimations qui peuvent être erronées. D'autre part, comme le souligne Bernard Huchet¹, utiliser des indicateurs chiffrés ou tout simplement parler d'évaluation peut laisser sous-entendre que les actions culturelles évaluées le sont dans une optique de rentabilité, qui voudrait proportionner l'offre au succès qu'elle récolte. Or, comme le rappelait Anne Manouvrier lors d'une visite de la dernière exposition de la BnF², il est certain que dans un contexte de restriction budgétaire, les pressions se font de plus en plus fortes pour que l'investissement budgétaire soit proportionné aux résultats de l'exposition, qui tient le plus souvent au nombre d'entrées réalisées.

L'évaluation se présente donc comme un outil à manier avec précaution et, dans l'état actuel des choses, à perfectionner ou du moins à panacher, afin de ne pas la réduire à la seule question de la rentabilité d'une exposition. Dans le contexte d'une concurrence accrue et d'une multiplication des supports de l'action culturelle, la question transparait en effet derrière les évaluations qu'on fait et qui veulent prouver un succès justifiant leur présence, ou celles qu'on ne fait pas par peur de décevoir. Doit-on réduire le bien-fondé d'une exposition à son seul succès public, ou faut-il chercher plus loin sa raison d'être ?

¹ HUCHET, Bernard. Les évaluations : critères et tentatives. In HUCHET, Bernard; PAYEN, Emmanuèle. *L'action culturelle en bibliothèque*, op.cit, 2008, p. 305-315

² « Babar, Harry Potter et compagnie : livres d'enfants d'hier et d'aujourd'hui ». 14 octobre 2008 - 11 avril 2009, site François-Mitterrand / Grande Galerie.

III. DEBATS ET PERSPECTIVES

Quand Robert Damien évoque une crise d'identité de l'action culturelle¹, et par là de l'exposition, le mot paraît fort. Et pourtant il y a une raison à ce constat, qui plonge ses racines dans l'ambiguïté constitutive de la raison d'être du média, qui tantôt semble vivre pour la valorisation du document, tantôt pour faire du chiffre, tantôt pour un public qu'on regrette de ne pas assez connaître. Un média auquel, à l'exemple de la bibliothèque toute entière, on demande désormais des résultats, sans bien savoir à quoi ils tiennent, ni à quoi ils servent réellement, au delà des déclarations d'intention dont l'imprécision est pointée par Bernard Huchet².

S'il est si difficile de donner sa place à l'exposition, c'est qu'il semble finalement que la problématique englobe dans son questionnement toute l'institution bibliothèque. A travers l'exposition, c'est la bibliothèque qui s'exprime : non seulement l'entité qui organise la manifestation, mais aussi la bibliothèque en tant que concept et que lieu de culture. C'est, mise en jeu dans l'exposition, toute l'idée que l'institution se fait d'elle-même et de son rôle qui est mise en scène, et la profondeur de cette implication explique les attermoissements de l'exposition qui se trouve prise dans les mêmes questionnements que ceux auxquels est aujourd'hui confrontée la bibliothèque.

Demander pourquoi on expose en bibliothèque, c'est ainsi poser la question du rôle de la bibliothèque, soulever la problématique du devenir de l'institution en questionnant ses fonctions et les enjeux de ces fonctions. Notre questionnement initial sur le pourquoi de l'exposition connaît alors une double inflexion : il s'agit désormais de comprendre quel choix fait la bibliothèque lorsqu'elle expose, et en quoi ce choix est-il la revendication d'une place qu'elle se donne et de la place qu'on veut lui donner. Mais il s'agit aussi de savoir ce qu'il faut exposer pour affirmer ce choix, et mieux encore, comment l'exposer.

Epineux problème que nous traiterons en trois temps : d'une part, nous montrerons qu'au delà d'une opposition somme toute caricaturale, les expositions en bibliothèque comme en musée sont confrontées à des problématiques semblables, qui traduisent une communauté d'intérêts dont la prise en compte conditionnera certainement l'avenir de ces institutions.

Nous verrons ensuite en quoi, au-delà des fonctions qu'on lui attribue, l'exposition en bibliothèque peut prétendre à un statut différent, lié à la fonction globale de l'institution. Parce qu'elle participe de sa raison d'être, sa mission culturelle, et qu'elle est une des facettes de cette mission, l'exposition ne doit peut-être pas être considérée comme un moyen mais plutôt comme une fin en soi.

Il s'agira enfin de montrer que pour trouver sa place, au delà d'une justification ontologique, l'exposition doit s'intégrer, au même titre que les autres propositions de la bibliothèque, au sein d'un mouvement plus large de programmation culturelle, seul à même de lui donner tout son sens.

¹ Voir *supra*, p.56

² Bibliothèque publique d'information (Paris). éditeur scientifique. *Animation et bibliothèque : hasards ou nécessité ? : Synthèse du colloque organisé par la Bibliothèque publique d'information, au Centre Georges-Pompidou, les 3 et 4 avril 1995*. Paris: Bibliothèque publique d'information, Centre Georges-Pompidou, 1996, op.cit.

1. Exposer en bibliothèque, exposer en musée

La pratique de l'exposition, nous l'avons vu, est plus souvent associée dans l'opinion commune aux musées et aux galeries qu'aux bibliothèques. Les musées ont en effet développé, dans ce domaine, des compétences plus anciennes et bien supérieures à celles des bibliothèques. Pourtant, la profession est divisée sur le sujet. Pour certains, l'exposition en bibliothèque possède des particularités qui la distinguent de l'exposition muséale. Pour d'autres, les expositions, qu'elles soient en bibliothèques ou en musées, sont confrontées aux mêmes problématiques et le débat qui les différencie relève plutôt de l'histoire. Les deux institutions doivent alors affronter ensemble des changements qui les affectent de la même façon.

Dans tous les cas, il ne s'agit pas de faire de l'exposition en bibliothèque une concurrente de l'exposition muséale, ce qui n'aurait pas grand sens dans la mesure où les budgets ne sont pas comparables, et où la nature des documents exposés diffère souvent ; mais plutôt une forme complémentaire, une offre alternative et compatible qui est proposée au citoyen dans le cadre d'une volonté globale de diffusion culturelle. Que penser, sans cela, des nombreux partenariats liés entre les différentes institutions, et des expositions sur des thèmes communs fonctionnant en complémentarité lors des manifestations nationales ou locales ?

Il s'agira donc, dans un premier temps, d'évoquer les différentes opinions relatives à l'exposition en bibliothèque et en musée pour mieux voir ensuite qu'il existe une véritable communauté d'intérêts sur laquelle peuvent s'appuyer les deux institutions.

1.1 Des différences historiques

1.1.1 Place de l'exposition dans la mission

Il a été clair, durant tout le temps de cette étude, que le musée et la bibliothèque ne bénéficiaient pas des mêmes présupposés concernant leurs légitimités respectives à exposer. En dépit des réalisations communes, la bibliothèque, dans ses expositions, souffre toujours lorsqu'on la compare à d'autres équipements d'un manque de reconnaissance et souvent d'un manque de moyens et de formation. Tout se passe comme si l'animation s'appuyait sur des compétences reconnues mais qu'elle manquait de soutènements et d'une véritable conviction portée par les tutelles. En somme, l'action culturelle et en particulier l'exposition ne sont pas vues comme des missions fondamentales pour la bibliothèque.

La profession le déplore dans certains cas, et construit le rapport entre les deux institutions dans une opposition sur les plans social et événementiel. Guy Saez, lorsqu'il évoque la bibliothèque et le musée, le fait en ces termes : « *la sortie au musée revêt donc une valeur sociale à la fois éminemment distinctive et communautaire : on parle de sa visite au musée, on la perçoit autant comme événement que comme communion. Quand la bibliothèque devient espace de sociabilité, c'est dans sa mission secondaire¹* ». Il est vrai que l'exposition et les autres actions culturelles sont très rarement vues comme les missions premières des bibliothèques, et ne bénéficient pas, ou moins que le

¹ SAEZ, Guy. Les musées et les bibliothèques : entre légitimité sociale et projet culturel. *Bulletin des Bibliothèques de France* [en ligne]. 1994, t. 39, n° 5, p. 24-32. [réf. du 12 décembre 2008]. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr>>

musée, du prestige culturel socialement accordé à ce dernier. Elles restent cantonnées à un rôle reconnu, certes, mais secondaire ; ce contre quoi s'insurge Michel Melot, à l'instar de nombreux autres défenseurs de l'exposition en bibliothèque : « *Les bibliothèques ne sont pas des objets solitaires. Les collections qui les constituent et dont elles ont la charge n'ont de valeur que rayonnantes. L'action culturelle n'est pas, pour la bibliothèque, une fonction subsidiaire ou facultative*¹. »

A l'opposé, exposer en musée est au cœur du métier, ne serait ce que parce que le musée existe d'abord dans une exposition permanente. C'est son rôle premier et indiscutable : provoquer l'admiration et l'imitation, depuis le premier *museion*. Ce rôle prestigieux, souvent renforcé par la valeur intrinsèque des œuvres présentées, semble parfois éclipser celui de la bibliothèque qui pourrait alors apparaître, dans ses expositions, comme une tentative d'imitation sans grands moyens et sans grande légitimité des pratiques muséales.

1.1.2 Nature des collections

La question des collections est sans doute à l'origine de cette différence. En bibliothèque, les collections sont constituées d'œuvres multiples et reproductibles à l'infini : les livres, les supports multimédias, sont autant d'items produits mécaniquement. Ils ne possèdent pas l'unicité qui prévaut à la conception d'une collection muséographique, constituée le plus souvent d'œuvres rares, uniques, précieuses. Aller voir une exposition en bibliothèque, sauf exception, ne relève pas de l'ordre de l'événement. On n'évoque évidemment pas, ici, la question des collections patrimoniales qui contiennent fréquemment des œuvres manuscrites, très rares, et d'une grande valeur. Ces collections sont en effet comparables aux collections des musées, et les expositions qui les mettent en valeur sont moins confrontées à cette problématique.

Il faut également souligner, en bibliothèque, la richesse plus interdisciplinaire de ses collections, puisque la majorité des bibliothèques ont une vocation encyclopédique que n'a pas ou moins souvent le musée. Lors d'une exposition, le matériel exposé par la bibliothèque renvoie donc implicitement ou explicitement (lorsque l'exposition se prolonge par une découverte documentaire) à un échange entre les différents espaces et à l'approfondissement du thème par la découverte d'ouvrages de référence qui y sont souvent mis en valeur.

D'aucuns ont souligné les conséquences de ces différences : tandis que les collections du musée sont essentiellement matérielles, la collection de la bibliothèque renvoie souvent à des contenus intellectuels ; l'exposition doit donc non seulement rendre compte de la diversité des collections mais aussi porter attention à la richesse de la pensée et des contenus intellectuels qu'elle contient. Cet aspect apparaît souvent comme une des spécificités fondamentales des expositions en bibliothèque par rapport au musée : il s'agit de mettre en scène l'invisible. Cela, Valéry l'évoque déjà en 1937 lorsqu'il écrit la préface à L'Exposition littéraire : « *Rien de plus simple, sans doute, que de montrer des livres. On l'a fait : on en a mis à disposition du public : on a exposé aussi l'histoire du livre. [...] Mais ce n'est pas l'histoire du livre qui pouvait nous embarrasser. C'était, toute mystérieuse et irréductible à des idées claires et distinctes, ce que l'on peut nommer sa préhistoire : le travail intérieur dont l'ouvrage est le terme.*

¹ MELOT, Michel. Avant propos. In HUCHET, Bernard; PAYEN, Emmanuèle. *L'action culturelle en bibliothèque [Texte imprimé]*. Paris: Éd. du Cercle de la librairie, DL 2008, op.cit.

[...] *Tout le drame de l'élaboration d'une œuvre et de la fixation de l'instable.*¹ » Valéry parle, bien entendu, d'un « musée de la littérature » mais tout musée exposant des œuvres littéraires relève exactement de la même problématique que l'exposition littéraire en bibliothèque. La difficulté est également relevée par Daniel Traister lors du colloque « Le livre exposé » : « *Comment intéresser les gens ? Faire en sorte qu'ils sentent que ces livres sont des ferments de réflexion. Si notre exposition les fait se pencher à nouveau sur les livres qu'elle contient, les lire, poser des questions, devenir en fait assez intrigués pour vouloir les utiliser, alors elle a atteint son but pédagogique*² ». Une difficulté à double tranchant, qui fait aussi de la bibliothèque une spécialiste en matière d'exposition d'œuvres littéraires.

1.1.3 Budgets et compétences

Musées et bibliothèques pèsent souvent le même poids au cœur des politiques et des budgets des collectivités, et de l'Etat. Mais la différence majeure entre les deux institutions, découlant de la place attribuée à l'exposition, est que l'exposition en musée se voit accorder à l'intérieur même du budget de l'établissement un crédit que ne connaît pas l'exposition en bibliothèque. Les crédits consacrés à l'action culturelle en bibliothèque sont en effet proportionnés à l'importance qui lui est accordée, c'est à dire souvent minime en comparaison des postes d'acquisition ou salariaux. On comprend donc qu'en matière d'exposition, le musée tire souvent son épingle du jeu puisque la bibliothèque, hormis quelques grands établissements ne pourra pas, en raison de ses autres impératifs, investir autant que ce dernier dans la scénographie ou les prêts.

D'autre part, l'exposition est à l'origine une compétence muséale. En dépit des premières tentatives des bibliothèques, dès le XIXe siècle, le musée possède une compétence bien plus ancienne en matière d'exposition, ce qui pourrait laisser croire que c'est dans l'imitation que s'est développée celle de la bibliothèque. Pourtant, il semble plutôt que le modèle public de la bibliothèque se soit développé selon un schéma de rejet du principe muséal, qui a longtemps souffert d'une image poussiéreuse : « *Richesses manuscrites, livres précieux et rares sont dans nos bibliothèques comme le sac d'or du savetier qui l'empêche de dormir, de chanter, de travailler [...]: si vous voulez des bibliothèques en France, il faut résolument en détacher le Musée, l'enterrer sous verre qu'on n'en parle plus. [...] À bas le Musée-bibliothèque! C'est une distinction qui nous empêche d'avoir dans nos villes une vraie bibliothèque qui serve à tous et soit ouverte tout le jour, un organisme vivant, local, indépendant : la bibliothèque libre.*³ » Le renouveau de la muséologie, fruit d'une réflexion nouvelle sur les publics et les conditions d'exposition, est lui tout à fait contemporain du développement de l'action culturelle et des expositions en bibliothèque. Débattre de la paternité d'un modèle d'exposition et d'une compétence n'a donc pas de sens, puisqu'il semble s'être développé de manière parallèle dans les deux institutions.

¹ CAIN, Julien (dir.). *Exposition internationale des arts et techniques. Ebauche et premiers éléments d'un musée de la littérature*. Paris : Denoël, 1938. 95 p.

² TRAISTER, Daniel. Exposer des livres européens dans les bibliothèques américaines..., art.cit.

³ MOREL, Eugène. *Bibliothèques, essai sur le développement des bibliothèques publiques et de la librairie dans les deux mondes*. Paris : Mercure de France, 1908, tome I, p. 162-163

2.2 Des conditions d'exercice en débat

2.2.1 la question de la médiation

D'aucuns veulent voir, entre bibliothèques et musées, une différence qui tient dans la nature de l'exposition. Quand la matière du musée serait l'objet exposé - le musée construisant un discours scientifique à partir des objets qu'il possède et qu'il met en valeur, la « matière » de l'exposition en bibliothèque tiendrait bien plus dans le discours qu'elle construit. Ses collections ne seraient alors pas la source de son discours, mais serviraient plutôt de support et d'illustration à un discours qu'elle tient sur le monde.

Que l'exposition « de discours » convienne aux pratiques de la bibliothèque, et que cette dernière en soit coutumière, est assurément un fait. Si elle ne dédaigne pas les objets et les œuvres exposés, souvent tirés de ses collections, la bibliothèque cherche à transmettre une opinion ; même si les expositions les plus muséographiques, souvent patrimoniales, mettent aussi les collections en valeur pour leurs qualités esthétiques ou artistiques (certaines bibliothèques possédant d'ailleurs des collections muséographiques à part entière), la bibliothèque, dans l'exposition, s'engage. Mais pourquoi lui réserver le monopole du discours, et de la transmission d'un message ? Opposer, sur ce sujet, l'exposition en musée et l'exposition en bibliothèque serait méconnaître les évolutions qu'a connues le musée et dont les expositions en bibliothèque ont elles aussi profité. S'il est vrai que le musée a pu, un temps, exposer « l'œuvre pour l'œuvre » comme on fait de l'art pour l'art, les évolutions induites au départ par la nouvelle muséologie et développées par la suite ont rendu le discours aussi indispensable au musée qu'il l'est à la bibliothèque. D'une part, parce qu'une exposition temporaire muséale est construite : l'emprunt de pièces choisies à des institutions extérieures souligne qu'il existe un discours préexistant à la monstration de l'œuvre, qui vient alors illustrer une thématique ou un discours. Certains musées placent dorénavant l'œuvre sur un plan presque second, comme le montre la déclaration d'intention du musée d'ethnographie de Neuchâtel, en Suisse¹ : « *Exposer, c'est mettre les objets au service d'un propos théorique, d'un discours ou d'une histoire et non l'inverse.* ». La vraie différence entre bibliothèque et musée se fait peut-être alors dans le contenu de ce discours produit qui, comme nous l'avons dit, implique dans le cas de la bibliothèque le recours à l'immatériel, source de nouvelles problématiques.

Il en va de même dans la relation que bibliothèque et musées entretiennent avec les publics de leurs expositions. Aucune des deux institutions ne peut se passer, sous peine de perdre son public, des explications, cartels, animations entourant l'exposition. Sans doute la bibliothèque, qui peut moins souvent se permettre de compter sur la valeur historique et l'unicité de ses collections, est confrontée à une médiation plus problématique : la nature même de ses collections, le silence et l'isolement de la lecture, la découverte délicate de textes nécessitent un important accompagnement auprès du public, sous peine de le perdre. Parmi les visiteurs de l'exposition, il est important de ne pas négliger celui qui n'est pas un habitué des programmations culturelles, qui profite de

¹ HAINARD, Jacques ; GONSETH, Marc-Olivier. *Principes d'exposition du musée de Neuchâtel* [en ligne], 2003. Dernière mise à jour décembre 2008. [réf. du 13 décembre 2008]. Disponible sur Internet : <<http://www.men.ch/expositions.asp/1-0-240-99-5-4-1/>>

l'espace de gratuité offert par l'exposition en bibliothèque. Il est donc fondamental de faire la moitié du chemin vers le lecteur pour que la rencontre avec les textes puisse avoir lieu : cela passe par la mise en scène de l'exposition, les documents d'accompagnement, les animations proposées autour de l'exposition, mais aussi – ce qui est plus difficile à mettre en œuvre, des niveaux dans l'exposition ou une visite guidée adaptée. Mais la médiation est aussi un des points saillants de l'exposition muséale, qui ne se conçoit plus, aujourd'hui, qu'entourée d'ateliers, de visites guidées, de conférences et possède souvent un important volet pédagogique¹, au même titre que les bibliothèques. Le musée se trouve en effet également confronté à la représentation de l'invisible. Comme le soulignait Jean-François Delmas lors des dernières rencontres Henri-Jean Martin, de nombreuses œuvres ne sont plus, aujourd'hui, immédiatement accessibles au public. Peu de personnes peuvent par exemple aujourd'hui embrasser seules le sujet, le contexte, l'essence d'un tableau pourtant limpide aux yeux de ses destinataires du XVIIe siècle : la question de la médiation entre l'œuvre et le public dans l'exposition muséale relève donc des mêmes problématiques qu'en bibliothèque.

2.2.1 la question de la gratuité

Un intéressant point d'achoppement se situe également à un niveau qui pourrait paraître plus pragmatique, mais est en fait riche de conséquences et de sens ; il occupe le cœur d'un débat qui n'est pas neuf, mais agite encore aujourd'hui les deux professions.

En effet, dans l'immense majorité des cas, l'accès aux expositions de la bibliothèque est libre et gratuit. Il fait partie, pour certains, de la vocation de la bibliothèque à être un lieu de rencontre et d'échange culturel, et manifesterait même sa condition de service public. C'est ainsi que le conçoit Marie-Pierre Dion : « *les bibliothèques municipales sont souvent le seul lieu de rencontre et d'offre culturelle gratuit de la ville*² ».

Le musée en revanche, malgré les tentatives de certaines tutelles (on songe à la ville de Paris), fait globalement de l'accès payant aux expositions une norme, sans parler des coûts d'entrée des expositions temporaires qui atteignent parfois des sommets.

D'aucuns y voient alors une différence de taille entre les deux institutions : selon François Mairesse³, par exemple, la démarche de tarification aurait inscrit le musée dans une logique plus économique et touristique, qui marque aujourd'hui sa place au sein du territoire social et urbain, tandis que les bibliothèques seraient restées hors de cette logique en maintenant un lien fort avec le secteur de l'éducation, par le biais notamment de partenariats avec l'institution scolaire.

Il devient alors presque inévitable d'opposer les expositions montées par les deux institutions sur le mode de la liberté ou de la pression économique. Le même François Mairesse souligne alors, sur un mode assez sombre, le développement croissant d'expositions « grand public » qui seraient susceptibles de plaire au maximum de personnes et ainsi d'assurer une rentabilité suffisante, mais au détriment de l'originalité et du soutien artistique. Il met aussi en cause la prudence de ces mêmes musées en matière d'acquisitions contemporaines, quand la bibliothèque a le désir et les capacités

¹ On peut, à ce sujet, se rapporter par exemple au programme du musée gallo-romain de Saint-Romain en Gal [en ligne] disponible sur Internet : < <http://rhonedev.erasme.org/noheto/ebn.ebn?pid=74> > [réf. du 14 décembre 2008]

² DION, Marie-Pierre. L'animation dans les bibliothèques municipales. In CABANNES, Vivianne, et al. *L'action culturelle en bibliothèque*. Op. cit, p. 67-85

³ MAIRESSE, François. *Le droit d'entrer au musée*. Bruxelles : Editions Labor, impr. 2005. 92 p. ISBN 2-8040-2081-9

effectives de faire émerger de nouveaux talents. Selon ce schéma, alors que ces musées sont condamnés par leur forme et leurs impératifs de rentabilité à ne montrer que des œuvres reconnues, la bibliothèque est libre de cette pression et peut se permettre de soutenir la création et de transmettre lors de ses expositions des messages plus originaux. Elle clamerait ainsi haut et fort son rôle de service public, fortement lié à une démarche pédagogique de démocratisation culturelle qui vise toute la communauté.

Mais d'autres critiquent cependant une représentation trop schématique de la réalité, laissant à la bibliothèque le social quand le musée se serait inscrit dans la logique de marché développée au cours des années 1980. Car, loin d'être un objet à part, en dehors des logiques touristiques et économiques, la bibliothèque peut être au contraire considérée comme y étant tout à fait incluse. Outil du développement culturel, de l'aménagement du territoire ou de la politique d'image d'une ville, elle est au même titre que le musée un service public devant rendre des comptes et afficher ses résultats. Ce sont en fait d'autres questions qui doivent être posées. S'il existe bien une différence tarifaire entre l'exposition en musée et l'exposition en bibliothèque, elle ne provient peut-être pas d'une logique de service public pour l'un, et de marché pour l'autre, mais plutôt parce que les débuts des expositions en bibliothèque ayant été modestes, il ne paraissait pas logique de faire payer la visite d'une manifestation qui n'avait rien à voir avec les grandes expositions que peuvent aujourd'hui organiser certaines bibliothèques, ni celles que faisaient alors les musées. La différence se situe au niveau d'une époque qui a précédé le développement exponentiel des activités culturelles dans les deux établissements.

D'autre part, cette question de la gratuité est également fort débattue en bibliothèque, et ne se résume pas à la question de la carte d'emprunteur. De nombreux établissements, à commencer par les bibliothèques de Nantes, réfléchissent à l'opportunité de faire payer une participation lors des actions culturelles. Le débat est par ailleurs le même qu'en musées, à propos desquels les rapports fleurissent, qui sur la gratuité de certains musées nationaux récemment expérimentée par le Ministère de la culture, qui sur les conséquences de la fameuse gratuité du 1^{er} dimanche du mois¹. Ce débat porte en fait en lui des arguments plus ou moins avouables, tantôt économiques, tantôt sociaux : en bibliothèque comme dans la plupart des musées, le coût des systèmes de tarification (impliquant personnel et surveillance) dépasserait souvent les rentrées d'argent qu'il produirait. Nombre de rapports évoquent également l'inefficacité sociale des mesures de gratuité, qui profiteraient toujours aux mêmes, les « non-publics » ressentant toujours, même une fois la barrière tarifaire levée, une forme de timidité à l'égard des institutions culturelles.

Il s'agit donc d'une question qu'on ne peut occulter, car la gratuité du prix d'entrée semble en outre avoir, au-delà de cet éventuel effet « barrière », un impact sur la valeur de l'exposition aux yeux du public. Comme le montre une étude récente² consacrée aux musées et monuments historiques, les tenants et les aboutissants de la gratuité sont très complexes et ne se limitent pas au seul droit d'entrée, mais ils entraînent des mécanismes inconscients qui peuvent associer le droit d'entrée à la valeur de ce qui est exposé. En d'autres termes, l'exposition gratuite, qu'il s'agisse de l'exposition en

¹ Voir à ce sujet BENHAMOU, Françoise. Généraliser la gratuité des musées nationaux ? Une mauvaise réponse... à une mauvaise question. *Esprit* [Texte imprimé] : revue internationale. Lyon, juin 2008.

² GOMBAULT, Anne ; URBAIN, Caroline ; BOURGEON-RENAULT, Dominique et al. *La gratuité des musées et des monuments historiques : qu'en pensent les publics en France ?* [en ligne] Etudes culture, ministère de la Culture, janvier 2008. [réf. du 13 décembre 2008]. Disponible sur Internet : <<http://www.culture.gouv.fr/deps>>

bibliothèque ou en musée, pourrait bien souffrir aux yeux du public d'être assimilée à un service de moindre valeur. C'est pourquoi certains professionnels, à l'image d'Agnès Marcetteau, pensent une politique de tarifs réduits préférable à une alternance non justifiée de la gratuité et de coûts élevés.

Quelle que soit l'opinion qu'on ait sur la question, la présence de la bibliothèque comme du musée au cœur de ces débats montre bien que tous deux sont concernés au même niveau par cette problématique dont nous avons ici tiré un fil, mais dont tout l'écheveau reste à démêler.

2.3 Qui cachent une réelle complémentarité

De même que nous avons évoqué au début de cette étude la complexité du monde des bibliothèques, qui n'ont pas toutes la même taille, les mêmes missions, les mêmes publics ni les mêmes enjeux, sans doute faut-il souligner qu'il en va de même dans l'infinie variété qui caractérise le monde muséal. Bien qu'ils soient homogénéisés par la récente appellation de « Musées de France », il est évident qu'on ne saurait comparer le musée municipal d'une petite ville aux mastodontes que sont le Louvre ou le musée d'Orsay, ni même deux musées municipaux entre eux, tant leurs tailles, leurs contenus et leurs objectifs sont variables. Si on peut, alors, souligner les différences qui existent entre les expositions d'une bibliothèque municipale moyenne et celles d'un musée national, on doit également rappeler que, comme nous l'avons déjà vu, de nombreuses bibliothèques et musées sont confrontés aux mêmes questionnements et aux mêmes enjeux. Il est alors intéressant de souligner que ces deux institutions font souvent l'expérience d'une véritable communauté d'intérêts qui peut se traduire d'une part dans la pratique du partenariat, et d'autre part dans la nécessité de réfléchir à des défis communs qui aboutit parfois à une intéressante complémentarité des rôles.

2.3.1 Des partenariats féconds

On songe ainsi aux fonctionnements bicéphales et aux partenariats qui se sont multipliés depuis les débuts des années 1980, notamment dans le cadre d'une politique du label commun retransmise par les DRAC.

D'une part, l'encyclopédisme des bibliothèques municipales leur permet de multiplier les occasions de programmes culturels et de profiter des grandes manifestations nationales. Elles s'entourent donc fréquemment d'un réseau développé de partenaires, au sein duquel figurent souvent les musées de la ville ou de la collectivité. Dans les grandes bibliothèques municipales, les expositions, prestigieuses ou non, permettent de réunir ces nombreux partenaires. Ainsi, comme le mentionne Bertrand Calenge¹, l'exposition « Au pied de la lettre », qui s'est tenue du 11 avril au 31 octobre 2003 à la bibliothèque de la Part-Dieu, à Lyon, a réuni six musées, deux centres d'enseignement spécialisé et un organisme de recherche universitaire. Ainsi, en mai 2008, la médiathèque de Tours a organisé, en partenariat avec plusieurs structures, une exposition d'art plastique sur le thème du Rouge en référence à l'exposition Calder qui se tenait alors au musée municipal. Grâce à ces manifestations concertées, qui entrent dans le cadre de véritables

¹ CALENGE, Bertrand, et al. *Bibliothèques municipales en Rhône-Alpes [Texte imprimé] : des acteurs culturels au service de la population*. Annecy: ARALD, impr. 2006.

politiques culturelles, les bibliothèques et les musées ouvrent leurs publics, et en particulier la population communale, à l'échange et au partage d'expérience ; ils montrent également que leurs deux structures travaillent, chacune selon ses particularités et ses moyens, à une mission culturelle commune.

Mais il faut aussi souligner le fait que bibliothèque et musée sont parfois encore plus étroitement liés, et que leur union, loin de poser des problèmes de compatibilité ou de laisser une structure étouffer l'autre, est souvent très productive et riche d'expériences.

Dans le cas de la bibliothèque Inguimbertaine, à Carpentras, la structure comprend une bibliothèque de lecture publique, des fonds patrimoniaux de renommée internationale, les archives municipales anciennes et quatre collections muséographiques¹.

Il s'agit ici d'une bibliothèque-musée hybride unique en son genre : non seulement l'Inguimbertaine compte parmi les 54 bibliothèques municipales classées, mais en plus, en vertu de la loi du 4 janvier 2002, l'appellation de « Musée de France » a été accordée à chacune des collections muséographiques.

Le choix a été fait d'exposer les collections muséographiques dans des salles dédiées, portant un nom qui leur est propre², et dont l'entrée est (modérément) payante. Mais le lien entre musée et bibliothèque est plus que jamais présent : les musées possèdent une collection permanente mais accueillent aussi les expositions temporaires organisées par la bibliothèque ; le directeur de la bibliothèque est également chargé des musées de Carpentras ; et depuis 2004, toutes les expositions organisées par la bibliothèque sont par principe transversales et lient l'écrit et l'objet³. Ce lien, selon J.F. Delmas, « témoigne d'une conception didactique et encyclopédique dont les médiathèques d'aujourd'hui sont bien les héritières », et n'a rien de contre-nature, mais permet surtout aux musées d'avoir une audience qu'ils n'auraient jamais eue sans la présence de la bibliothèque. Les deux structures, bien loin de se gêner, se complètent et s'enrichissent donc mutuellement.

Il en va de même à Nantes où Agnès Marcetteau dirige à la fois le réseau des bibliothèques et le musée Jules Verne. Les deux structures, unies par une même direction, fonctionnent en synergie : de mai à octobre 2008, en complément du Musée, a par exemple été proposé à la médiathèque Jacques Demy un parcours musical, sonore et visuel⁴. Le parcours a constitué une intéressante expérience, d'autant plus que plusieurs éléments de l'installation ont été intégrés dans le Musée. Mais il a également permis de montrer les hiatus qui caractérisent parfois ces associations : l'espace d'exposition de la médiathèque étant assez mal situé, l'identification avec le Musée s'est faite difficilement, et la fréquentation (5 fois moindre qu'au Musée), alors même que le billet d'entrée était commun, a été décevante. Ce bilan a fait clairement ressortir la nécessité de disposer d'une salle d'exposition temporaire à proximité du Musée, salle qui est actuellement en projet.

2.3.2 Une complémentarité des pratiques ?

La bibliothèque et le musée sont donc bien plus liés qu'on ne le pense parfois, et ce lien complexe peut se traduire dans l'exposition de plusieurs façons. D'une part, il amène les

¹ Beaux-arts, arts décoratifs, archéologie, arts et traditions populaires

² Musée Duplessis à l'étage et musée Comtadin au rez-de-chaussée

³ DELMAS, Jean-François. Le pôle culturel de l'Hôtel-Dieu de Carpentras. *Bulletin des Bibliothèques de France*. [en ligne] 2007, t.52, n°1, p. 52-56. [réf. du 25 octobre 2008]. Disponible sur Internet : <<http://bbf.enssib.fr>>

⁴ *Dans le fleuve rêvé de Jules (ou le long désir du monde)* : imaginé par Hervé Tougeron et Catherine Verhelst / ensemble Skênê, à partir des *Souvenirs d'enfance et de jeunesse* de Jules Verne

deux institutions à jouer un rôle complémentaire dans des domaines qui leur sont propres ; et d'autre part, il les place toutes deux face à des problématiques communes qu'elles ne pourront sans doute résoudre qu'en développant les partenariats déjà évoqués.

Leurs pratiques, loin de s'opposer, peuvent ainsi incarner cette complémentarité : on songe, par exemple, aux rôles que les deux types d'établissements peuvent jouer en matière de sensibilisation du public à l'art contemporain. Le musée, assurément, incarne une forme de consécration qui n'est pas offerte à tous. Le crédit de l'établissement, la spécialisation mais aussi le risque que le choix des œuvres implique place souvent le musée face à des choix drastiques en matière d'acquisition, d'autant plus que les musées consacrés à l'art contemporain ne sont pas les plus fréquents dans les villes moyennes. Les bibliothèques municipales ou universitaires, en revanche, utilisées à d'autres fins, sont pour certains auteurs, à l'image de Marie-Pierre Dion¹, un lieu de rencontre et d'offre culturelle de proximité, où on se rend aussi pour lire ou travailler. Du fait que ces bibliothèques ouvrent fréquemment, comme nous l'avons vu au cours de cette étude, leurs espaces à des expositions venues de l'extérieur, et parfois à des artistes amateurs, elles forment une sorte de relais culturel qui vient compléter l'offre plus « officielle » du musée. Cette démarche est visible dans de grands établissements qui organisent des expositions touchant à l'art contemporain : Di Matteo à Lyon en 1998, Guy Dehès à Orléans. Mais elle existe également dans de bien plus petites structures. La médiathèque Benoîte-Boulard du Port, à la Réunion, a exposé en 2007 les œuvres de quatorze artistes créoles : « *une exposition programmée par le Fonds régional d'art contemporain (FRAC). [...] L'objectif est de toucher le plus large public, sensibiliser le plus grand nombre à l'art contemporain*² ». La médiathèque Antoine de Saint-Exupéry, à La Grand-Croix (Loire, 5041 habitants), expose régulièrement des artistes locaux et en garde trace sur son site. C'est ainsi qu'un artiste comme Jacques Clauzel, dont certaines œuvres ont été exposées en 2007 au Grand Palais et en 2006 à la BnF³, a commencé par être exposé à la médiathèque d'Issoire (63). Les médiathèques peuvent-elles jouer ce rôle de précurseur ? Dans des zones isolées, elles constituent souvent le seul équipement culturel accessible. En exposant l'art contemporain, les bibliothèques exposent des œuvres mais dans une démarche documentaire, d'apprentissage, d'acclimatation qui en quelque sorte précède celle du musée, puisqu'elles offrent à tous dans un cadre familier l'accès à un art qui peut déconcerter et sembler parfois inaccessible.

Musée et bibliothèques semblent donc complémentaires dans un rôle de diffusion et d'apprentissage qui peut être abordé sur un registre différent. La bibliothèque, comme lieu de proximité, peut offrir dans le cadre de ses expositions documentaires ou artistiques une première approche. C'est dans ce cadre que s'illustre, pour Jean-Michel Paris⁴, l'action des bibliothèques départementales de prêt : les expositions culturelles, documentaires, qu'elles conçoivent et prêtent fonctionnent comme des éléments de formation et d'information, qui préparent le public aux grandes expositions urbaines. « *L'objectif est d'aller à la rencontre d'un public le plus large possible* » : l'accès à l'art

¹ DION, Marie-Pierre. L'animation dans les bibliothèques publiques. In CABANNES, Vivianne, et al. *L'action culturelle en bibliothèque*, op.cit., p. 67-85

² B'JALAH, Babou. L'art contemporain créole à la médiathèque du Port. *Témoignages* [en ligne], jeudi 11 octobre 2007. [réf. du 13 décembre 2008]. Disponible en ligne : <http://www.temoignages.re/article.php3?id_article=25346>

³ Le livre d'artiste "La cérémonie du café", texte de Michel Butor, peinture de Jacques Clauzel a été présenté dans le cadre de l'exposition « Michel Butor, l'écriture nomade » qui a eu lieu à la BnF du 20 juin au 27 août 2006.

⁴ Bibliothèque publique d'information (Paris), éditeur scientifique. *Animation et bibliothèque : hasards ou nécessité ?* Op. cit, p. 52-55

contemporain est trop rare en milieu rural. Les expositions, qui ont besoin d'un fort relais médiatique, circulent intensément dans les bibliothèques relais du réseau. « *Ici, ce n'est pas l'exposition qui amène du public à la bibliothèque, c'est la bibliothèque qui amène du public à l'art contemporain* ».

L'exposition en bibliothèque, préparation à celle du musée ? Le rapport entre les deux institutions est pourtant loin d'être aussi simple ; s'il l'était, la bibliothèque ne serait que l'ombre du musée. Même si les bibliothèques rurales offrent une connaissance parfois très documentaire et parfois éclectique¹, certaines expositions sont très exigeantes et relèvent d'une culture hautement « légitime ». A l'inverse, le musée peut se faire lieu de proximité et de découverte, notamment les musées qui ont trait à l'histoire ou à des particularités locales. Le thème de la complémentarité des deux institutions est donc hybride, et traversé de nombreux questionnements.

2.3.4 Un défi commun

Il est cependant important de dépasser le débat historique de la relation entre bibliothèques et musées pour se concentrer sur la mission commune qu'ils doivent tous deux assumer, et qui n'a pas varié depuis le début du XXe siècle.

Ils ont d'une part un rôle à jouer dans le soutien d'un certain choix culturel qu'ils sont seuls à pouvoir assumer. Le rôle de la bibliothèque, assumé et revendiqué par les bibliothécaires, est également par le biais de leur politique documentaire mais aussi dans leurs expositions de jouer un rôle actif de soutien à la création, littéraire ou artistique, et à une certaine forme d'édition, qui resteraient autrement noyées dans la masse des productions ; de proposer « autre chose », et d'en assumer l'originalité. Il en va de même pour les musées : si certains semblent parfois entériner une légitimité culturelle déjà acquise, la grande majorité des autres veulent assumer leur rôle originel et faire découvrir, mettre en valeur leur patrimoine. Les musées peuvent ainsi, par le biais de leurs expositions temporaires, décider de mettre en valeur des œuvres et des objets inattendus, ou des artistes oubliés. Musées comme bibliothèques donnent accès, selon une mission qu'ils se sont donnée, à une autre culture.

De là découle précisément un des défis auxquels les deux institutions sont confrontées : comment rendre compatible cette mission avec des chiffres de fréquentation qui ne sont pas toujours de nature à réjouir les bailleurs de fonds ? Car l'augmentation des budgets et la multiplication des propositions culturelles n'ont pas réellement débouché sur la démocratisation que Malraux appelait de ses vœux. La mission que les bibliothèques et les musées ont en commun, et qu'ils se sont donnée, n'est toujours pas, depuis plus d'un demi-siècle de militantisme, une mission qui va de soi. Cette culture qu'ils veulent diffuser, il s'agit toujours de la soutenir, de la développer, de l'offrir dans un monde où l'abondance des sollicitations ne pousse pas à l'exigence, et où certains acquis ne cessent de reculer².

Musées comme bibliothèques ont donc un challenge commun à relever, et la réflexion ne sera sans doute que plus féconde si elle est menée à deux. Durant toute leur histoire, musée et bibliothèque se sont mutuellement enrichis de leurs évolutions respectives ; il est important que ces échanges continuent pour que les deux institutions puissent mener

¹ c'est ainsi que la BDP de Maine et Loire prête des expositions aussi diverses que « la Migration des oiseaux », « la Bande dessinée en France aujourd'hui », « le Polar au cinéma », « les Décors de Grimm », « la Littérature d'Afrique Noire », « Berlin : 1910-1933 », « le vélo » ou « Cuisines de France » : voir CALENGE, Bertrand. *Bibliothèques municipales en Rhône-Alpes*. Op.cit

² On songe ainsi aux vellétés d'abandon de l'épreuve de culture générale aux concours administratifs de catégorie B et C.

à bien leurs missions communes. On songe, par exemple, à la question des publics qui s'était détachée du débat sur la gratuité : comment toucher la frange de la population qui n'entre pas au musée, qui ne va pas à la bibliothèque ? Les tentatives de la bibliothèque seraient sans doute intéressantes à développer dans le cadre muséal : actions hors les murs, dans les prisons, dans les écoles, et le sont déjà en partie (lors des classes patrimoine, par exemple). De même, les actions menées en musée, dans le cadre des expositions pourraient pour les plus innovantes (notamment lorsqu'elles concernent les scolaires) être partagées par la bibliothèque. Dans tous les cas, ce sont d'importantes opérations non seulement de communication, mais aussi d'accompagnement, qui doivent être conçues et réfléchies, tout en sachant qu'il s'agit une fois encore d'investissements à long terme et que la mutualisation des moyens est peut-être à envisager.

Au delà des différences de culture et des incompréhensions mutuelles entre les deux institutions, il existe donc une réelle complémentarité entre les expositions en bibliothèque et musée, qui a tout intérêt à être cultivée plutôt qu'à disparaître dans la rivalité ou l'indifférence.

Mais il reste que, pour réaliser pleinement ce partenariat, l'exposition en bibliothèque nécessite une réflexion plus poussée sur le statut et la place qu'elle doit occuper, et pourquoi.

2. De l'exposition en bibliothèque à l'exposition de la bibliothèque

2.1 L'exposition doit-elle avoir une fonction ?

« *Les opérations qui consistent à rendre plus vivants et plus attractifs différents aspects des fonds ne constitueront jamais une fin en soi mais un moyen d'attirer les futurs adhérents, de retenir les nouveaux et d'aider les anciens à élargir le champ de leur connaissance*¹ ». En faisant de l'exposition un outil au service de la valorisation des fonds de la bibliothèque et de l'accueil des publics, cette affirmation permet de légitimer une action qui, nous l'avons vu, se cherche encore une place au sein de la bibliothèque. Pourtant, il semble risqué de limiter l'exposition à un simple statut de moyen, subordonné à des finalités purement pratiques. Nous avons déjà abordé la question des fonctions de l'exposition, et s'il est vrai qu'elle remplit de nombreuses missions au sein de la bibliothèque, c'est peut-être trop en réduire la place, finalement, que de lui nier toute prétention à s'en libérer pour prétendre à une existence en soi. Défendre l'exposition en en soulignant les effets, c'est aussi l'enfermer dans une téléologie qui est peut-être la cause du malaise, du flou et de l'imprécision si souvent déplorés à l'égard des finalités de la pratique.

Pourquoi donc chercher des justifications à l'exposition, quand elles ne sont que des effets secondaires ? Si l'on veut réellement affirmer la place de l'exposition, ne faut-il pas postuler que l'exposition, loin de n'être qu'un moyen, est effectivement une fin en soi, en tant qu'élément à part entière de la finalité culturelle de la bibliothèque ? « *Si l'on considère que l'animation est partie intégrante et indissociable du métier, elle n'a pas d'autre finalité que celle du métier lui-même, une finalité essentiellement culturelle*² », souligne un des bibliothécaires interrogés dans le cadre de l'enquête. Au même titre que les collections de la bibliothèque, l'exposition est une plongée dans un monde culturel, une facette de la mission globale qu'assume la bibliothèque ; elle concrétise un discours sur le monde qui est sous-tendu par l'encyclopédisme des collections de la bibliothèque qui s'affirme par là, une fois encore, le lieu des liens (Michel Melot). Bertrand Calenge va dans ce sens, lorsqu'il fait des animations « *une modalité parmi d'autres de l'offre documentaire*³ », au même titre que le livre, et non un moyen pour faire venir au livre : la finalité culturelle poursuivie par la bibliothèque lorsqu'elle propose aux lecteurs sa collection l'est exactement de la même manière lorsqu'elle monte une exposition, qui incarne pareillement sa volonté de mettre à disposition la culture. Qu'elle soit une fin en soi ou un moyen d'atteindre au but culturel de la bibliothèque, ce qui revient somme toute au même, l'exposition se trouve placée face à un dilemme qui met en jeu le fonctionnement de toute l'institution : doit-elle ou

¹ FROISSART, Françoise ; HECQUARD, Françoise ; Association des Bibliothécaires Français. *Le métier de bibliothécaire* [Texte imprimé] : cours élémentaire de formation professionnelle à l'intention du personnel des médiathèques publiques. Paris, ed. du Cercle de la Librairie, 1991.

ISBN 2-7654-0474-7.

Cité par Anne-Marie Bertrand dans Bibliothèque publique d'information (Paris). éditeur scientifique. *Animation et bibliothèque : hasards ou nécessité?* Op.cit.

² Bibliothèque publique d'information (Paris). éditeur scientifique. *Animation et bibliothèque : hasards ou nécessité?* Op.cit.

³ CALENGE, Bertrand. *Bibliothèques et politiques documentaires à l'heure d'Internet* [Texte imprimé]. Paris: Éd. du Cercle de la librairie, 2008, op.cit., p. 211

non être soumise aux objectifs, le plus souvent ramenés au public, qu'on assigne de plus en plus aux bibliothèques ? Être une « fin en soi » est-il aujourd'hui compatible avec le fonctionnement d'institutions auxquelles on demande, de manière croissante, de rendre des comptes ?

2.2 Que veut-on faire de la bibliothèque ?

Demander pourquoi on expose en bibliothèque, c'est ainsi finalement poser la question du rôle de la bibliothèque et de la place qui lui est accordée, ou qu'elle doit défendre, au sein du monde culturel. A ce sujet, la distinction opérée par Anne-Marie Bertrand¹ entre les différentes lignes adoptées par les bibliothèques en matière de politiques culturelles est très adaptable à notre cas, car elle interroge la manière qu'ont les bibliothèques d'affirmer leur rapport au monde. Si le classement originel compte quatre lignes distinctes, deux attitudes semblent en fait se détacher qui témoignent d'enjeux profondément différents.

D'une part, adoptant une ligne dite « aristocratique », l'institution peut trouver sa légitimité dans sa propre existence ; c'est le principe que nous avons évoqué à propos de l'exposition comme fin en soi. Poursuivant une mission propre, la bibliothèque estime avoir le devoir de diffuser une culture à laquelle tous ont droit et qui vient s'inscrire non pas contre, car elle est également prise en compte, mais au-delà d'une culture de masse diffusée par d'autres canaux. C'est en suivant ce principe que les bibliothèques, dans leur politique documentaire, ne répondent pas toujours aux demandes des lecteurs souhaitant le dernier best-seller, mais essaient aussi de mettre en valeur des auteurs, ou des formes artistiques qui sans cela ne pourraient pas émerger. C'est également selon ce principe que certains professionnels soulignent qu'une exposition exigeante n'ayant pas obtenu un succès public ne doit pas être forcément considérée comme une exposition ratée, dans la mesure où elle fait partie de la proposition culturelle de la bibliothèque ; et où, si elle a su toucher une partie du public, elle a rempli son rôle de diffusion culturelle.

Mais l'institution peut également choisir d'adopter une ligne plus « libérale », cherchant sa propre légitimation dans le succès qu'elle rencontre, appuyé sur les chiffres de fréquentation. Cette ligne peut s'infléchir dans deux sens, en étant tournée vers un public qu'on souhaite instruire et divertir, ou au contraire vers un mécénat dans lequel la politique se décide et se justifie par le bénéfice en retour que peut en retirer son promoteur, mais dans les deux cas la bibliothèque trouve sa justification hors d'elle-même. C'est selon ce principe, peut-être plus applicable aux institutions muséales, mais qui se développe dans les bibliothèques, que les chiffres d'entrée d'une exposition conditionneront le budget suivant, et que la crainte du risque poussera à choisir des thèmes d'exposition porteurs auprès du grand public.

L'une et l'autre lignes décrites, évidemment caricaturales, ne sont sans doute pas viables. Elles constituent néanmoins la base d'un questionnement que l'on peut également discerner dans l'expérience entreprise par Joyce Sebag et Monique Peyrière², lorsqu'elles évoquent dans quatre scénarios différents ce que pourrait être l'avenir des bibliothèques : que veut-on faire de la bibliothèque ? Ne doit-elle pas être le fer de lance d'une proposition culturelle différente, une institution à part qui donne ce que les autres

¹ Bibliothèque publique d'information (Paris). éditeur scientifique. *Animation et bibliothèque : hasards ou nécessité?* Op.cit. p.29

² DURAND, Jean-Pierre; PEYRIÈRE Monique ; SEBAG, Joyce. *Bibliothécaires en prospective [Texte imprimé]*. Paris : Ministère de la culture et de la communication, Délégation au développement et aux affaires internationales, 2006, op.cit.

ne peuvent donner : la proposition d'une démocratisation culturelle ? Ou doit elle répondre, par le biais de l'action culturelle, à une exigence de performance ou à des objectifs d'attractivité qui, quoique pouvant paraître nécessaires, limitent ses choix et infléchissent sa mission première ? La réponse peut difficilement être univoque, car une bibliothèque ne peut pas survivre sans public, et la ligne aristocratique peut donc faire long feu ; mais elle ne pourra pas vivre non plus au service exclusif d'un public qui dénaturerait ses missions premières telles qu'elles sont exprimées dans les différents textes fondateurs¹. On songe alors à un moyen terme susceptible de rendre compatibles ces différents paramètres, de conjuguer les missions culturelles de la bibliothèque avec les exigences réelles du service public. Ce moyen terme existe : il impose de prendre en compte la nature de l'exposition et le cadre dans lequel elle est proposée.

¹ Par exemple : Fédération internationale des associations de bibliothèques ; Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. *Les services de la bibliothèque publique : principes directeurs de l'IFLA/UNESCO* [en ligne], Avril 2001. [réf. du 12 décembre 2008]. Disponible sur Internet : <www.ifla.org/VII/s8/news/pg01-f.pdf>

3. Que faut-il exposer ?

Pour assumer sa mission culturelle tout en respectant les exigences d'une gestion cohérente, la bibliothèque doit, comme elle le fait parfois déjà, proposer un programme réfléchi qui donne sa vraie place à l'exposition en la débarrassant de sa qualité trop souvent utilisée de média par défaut, qui nuit à la visibilité de l'action. L'exposition est en effet un média qu'il faut encadrer de plusieurs manières. D'une part, elle ne prend tout son sens qu'au sein d'une multitude d'autres animations qui l'entourent, la complètent, la soutiennent. Autant d'animations qui sont à même d'assumer certains thèmes dont la forme leur convient mieux qu'à l'exposition elle-même.

D'autre part, il faut, comme le souligne Emmanuelle Payen, généraliser des programmations culturelles cohérentes à même d'équilibrer la portée des différentes expositions, à l'exemple de ce que font déjà certaines bibliothèques mais aussi d'autres institutions culturelles comme les musées.

2.1 L'exposition, partie d'un tout

L'exposition est un média incontournable en bibliothèque, mais ce succès ne doit pas en faire un média par défaut, au risque de le déprécier. La multiplication des expositions en bibliothèque et l'insuccès relatif de certaines d'entre elles cachent en effet peut-être parfois une inadéquation de la forme et du fonds, le traitement d'un sujet qui aurait mieux convenu à une conférence, à une intervention artistique ou à un colloque. C'est ainsi que certains professionnels, à l'exemple d'Emmanuelle Payen, soulignent l'importance de l'analyse préalable du sujet qui va être traité, et la nécessité d'un jeu sur les contenus les mieux adaptables afin de réserver à l'exposition ce qu'elle seule est à même de montrer. La réflexion sur ce qu'il faut ou non exposer est une des pistes principales dans la recherche d'une place de l'exposition en bibliothèque, répondant à la fois aux missions culturelles de l'établissement et aux conditions qui permettront sa bonne réception par le public. On donnera de plus, ce faisant, une importance croissante au fait d'exposer, qui répondra à un besoin réel et non à un pis-aller. Cette prise en compte des préalables particuliers à un média tel que l'exposition passe également par une réflexion sur le type de public visé par la manifestation. Il est évident qu'on ne s'appuiera pas sur la même médiation suivant qu'on souhaite s'adresser à un public de chercheurs ou d'universitaires ou bien à celui qu'on a coutume d'appeler le grand public. Cependant, même si on a tendance à penser qu'aux premiers conviendraient mieux les formes du colloque, de la table ronde ou de la conférence, et aux seconds l'exposition, les répartitions sont en réalité moins schématiques et peuvent facilement être adaptées, comme le montre Raphaële Mouren¹.

Cette réflexion préalable au support adéquat d'un discours en bibliothèque est d'autant plus pertinente que l'exposition est déjà un média parmi d'autres, au sein de ce tout que constitue l'action culturelle. L'exposition se tient en effet, la plupart du temps, au cœur ou en accompagnement de cycles, entourée de conférences, et suivie de publications. Elle peut alors assurer une continuité durant toute la période où se tiennent diverses manifestations (lectures, spectacles, projections, ateliers, conférences). Cette place de l'exposition, soit centrale, soit complémentaire, mais en tout cas en interaction avec les

¹ MOUREN, Raphaële (dir.). *Manuel du patrimoine en bibliothèque*. Paris : éd. Du Cercle de la Librairie, 2007, p. 281. ISBN : 978-2-7654-0949-6

autres facettes de l'action culturelle d'une bibliothèque, et centrée sur des sujets qui correspondent à cette forme de mise en valeur, est la condition nécessaire pour que la manifestation prenne un sens au sein de l'établissement et qu'elle ne semble plus saupoudrée ça et là pour combler des vides dans la bibliothèque ou « occuper quelque conservateur en mal d'occupation¹ ».

2.2 La nécessité d'une programmation culturelle pour donner du sens à l'exposition

« Dans la plupart des bibliothèques publiques, de véritables programmes culturels ont été progressivement construits [...]. Ces programmes culturels représentent un « supplément d'âme » : mode de valorisation des richesses documentaires, façon d'établir de nouveaux liens avec les publics, moyen de valoriser médiatiquement la bibliothèque.² » L'évocation, par Bertrand Calenge, de l'émergence d'une politique de programmation culturelle fait écho aux préconisations avancées par Emmanuelle Payen³, qui voit dans le développement des chartes d'action culturelle (en parallèle aux chartes de politique documentaire) un élément indispensable à la légitimité de l'exposition. Ces chartes, qui existent déjà dans des bibliothèques telles que la BPI ou la BnF, permettent d'expliquer au public mais aussi aux tutelles quelles sont les missions qu'assume la bibliothèque, quel est le sens de sa démarche, quel sera le cadre de l'action et quels seront, en termes de méthode, les outils à utiliser.

Il s'agit là d'une démarche dont l'existence pourrait bien en partie répondre aux problématiques précédemment évoquées et dont certaines sont propres à l'exposition. En effet, appuyées sur les spécificités de l'établissement en termes locaux et pratiques, elles affirment conjointement sa vocation à être un lieu de culture à part, à la politique clairement établie en fonction de principes et non de pressions conjoncturelles, et à l'identité propre définie en regard des autres institutions de la ville.

Mettre en place une charte d'action culturelle, c'est prendre en compte ce qui fait la spécificité des bibliothèques dans leurs expositions : la pluralité de leurs collections, en matière de supports mais aussi de disciplines ; la richesse de leurs contenus intellectuels ; la relative multiplicité des collections, au regard de l'unicité qui prévaut au musée. Mais c'est aussi les englober dans la politique globale, raisonnée, d'une programmation culturelle qui repose sur des choix et des engagements, à l'inverse de manifestations construites dans l'urgence et appuyées sur des demandes disparates.

Car à la présence d'une charte répond la mise en place d'une programmation qui donne tout son sens, et sa place, à l'exposition, au milieu des autres manifestations culturelles. Programmer impose en effet de réfléchir à des thématiques que l'on souhaite aborder, et au sein desquelles l'exposition s'inscrit de manière logique et naturelle, à l'opposé d'un saupoudrage. Ces thématiques peuvent se décliner en différents types de manifestations, donnant ainsi lieu à une seconde réflexion sur « ce qu'il faut exposer », une des problématiques de l'exposition. Il sera ainsi évident qu'on réservera ce qui relève de l'ordre du visible à l'exposition, tandis que les échanges d'idées s'inscriront plus dans le cadre d'un colloque.

¹ BERARD, Raymond. Editorial. *Arabesques*, Avril-mai-juin 2008, N° 50, p.3

² CALENGE, Bertrand. *Bibliothèques et politiques documentaires à l'heure d'Internet*, op.cit, p. 211

³ Lors de son intervention du 09.07.2008 à l'Enssib

Mais, mieux encore, programmer permet de faire jouer entre elles des manifestations qui s'inscrivent dans un cycle et font alors office, l'une envers l'autre, de soutien et de complément. Sans préjuger à l'avance du type de public que l'on réserve à une manifestation, une programmation permet de décliner un thème sur plusieurs supports, de manière à ce que chacun ait accès au discours de la bibliothèque selon la voie qui lui convient le mieux. L'offre culturelle de la bibliothèque se voit alors élargie tout en gagnant une cohérence qui, mieux que toute déclaration d'intention, est à même d'offrir à l'action culturelle de l'établissement une légitimité reconnue et comprise par ses publics.

L'horizon de l'action culturelle en bibliothèque sera alors d'autant plus clair qu'il prendra mieux en compte la nécessité de ce type de programmation qui pourrait même, à l'image de la plupart des grands musées, mais aussi de quelques bibliothèques, se faire pluriannuelle, et entrer dans le long terme. C'est en s'inscrivant ainsi dans un cadre rationnel que l'action culturelle, et à travers elle l'exposition, peut remplir sa finalité culturelle qui n'est autre que celle que se donne la bibliothèque.

CONCLUSION

Pourquoi exposer en bibliothèque ? Cette question, il n'est sans doute pas un bibliothécaire qui ne se la soit un jour posée, qu'il soit, enthousiaste, au milieu du montage de la prochaine exposition proposée par son établissement ou qu'il peste intérieurement en songeant aux ressources et aux espaces qu'on aurait pu utiliser autrement.

La pratique de l'exposition en bibliothèque, aujourd'hui décidément installée, assumée, et revendiquée par les professionnels, comme toute l'action culturelle, en tant que mission à part entière de la bibliothèque a encore, sans doute, ses détracteurs. Mais ils se font les hérauts d'une cause dépassée : que ce soit en bibliothèque universitaire ou municipale, la véritable question ne repose plus aujourd'hui sur le pourquoi de l'exposition. Il ne s'agit plus aujourd'hui de justifier l'exposition en énumérant toutes les heureuses conséquences qu'elle produit ni les impératifs qui la conditionnent. Certes, l'exposition en bibliothèque met en valeur les collections de l'établissement, et le fait bien. Mais son sens va bien au-delà : porteuse d'un discours, l'exposition engage la bibliothèque, elle se fait la voix d'une institution qui a l'habitude de poser un regard plus distancié sur le monde, de fournir sans s'engager elle-même les armes de la critique évoquées par Patrick Bazin¹. L'exposition repose ainsi sur une problématique plus large qui concerne, à l'heure de la dématérialisation, des pressions budgétaires, et des impératifs de fonctionnement, le sens que l'on souhaite donner aux missions de l'institution toute entière. La bibliothèque doit-elle être un fournisseur de services, un lieu de loisirs, doit-elle se faire le chantre d'une mission culturelle qu'elle partage avec les autres institutions, doit-elle être tout cela à la fois ?

La place de l'exposition en bibliothèque, cette place qu'on lui donne, est donc – non pas à elle seule, mais combinée à d'autres facteurs, significative des évolutions que connaît la bibliothèque et, à son tour, de la place qui sera accordée à la bibliothèque dans notre société. Et c'est pourquoi, si on souhaite conserver à la bibliothèque le rôle culturel, démocratique qu'ont toujours voulu défendre les bibliothécaires, la question essentielle concernant l'exposition n'est plus « pourquoi », mais « comment ». Quel message la bibliothèque souhaite-t-elle faire passer, et comment doit-elle le faire, voilà ce qui préoccupe aujourd'hui la profession. Car l'exposition joue sur deux registres : à la fois outil et fin en soi, assumant la mission culturelle de l'établissement mais aussi outil de sa diffusion. Et l'utilisation d'un outil aussi complexe est à double tranchant : à trop vouloir s'en servir, sans réfléchir au sens qu'il transporte et à l'image qu'il renvoie, on court à son affaiblissement et à la perte de son sens.

A la question « comment exposer », il y a ainsi deux types de réponses, auxquelles il faut sans doute continuer à réfléchir. Il y a d'une part un aspect pratique : comment par

¹ IN BERTRAND, Anne-Marie. Tour d'Horizon : les entretiens de la BnF. *Bulletin des Bibliothèques de France* [en ligne], 2005, t.50, n°2, p. 92-93. [réf. du 14 décembre 2008]. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr>>

exemple concevoir l'acte d'exposer, à une époque où le développement du droit d'auteur (notamment en ce qui concerne les images) à la fois inquiète et rassure ? Ce respect croissant des droits doit-il être vu comme une entrave à la création, un coût supplémentaire pour les bibliothèques qui veulent exposer *in situ* et en ligne, ou au contraire la garantie d'une valeur ajoutée pour les documents et les œuvres de la bibliothèque, protégés au même titre que les œuvres des musées ? Cet aspect pratique tient également aux conditions de l'exposition, que nous n'avons fait qu'effleurer : comment concevoir une fois encore cet acte d'exposer dans le cadre de partenariats, et quel sens lui donner ? Que penser de ces partenariats quand ils évoluent vers le mécénat, comme la Bibliothèque nationale de France qui pourrait confier la réfection de certaines parties du carré Richelieu à des mécènes ? Des formes de mécénat existent déjà en bibliothèque : la bibliothèque municipale de Lyon a par exemple accueilli en 1994 l'exposition « Miroir du marchand », réalisée et financée par l'Ordre des Experts-Comptables. Que penser d'une systématisation, si elle est possible ?

Il s'agit aussi de prendre en compte un aspect intellectuellement dérangeant de l'exposition, évoqué entre autres par Bruno Maresca : « *l'accès à l'œuvre d'art et au savoir est [il] le fruit d'une démarche personnelle qui requiert réflexion et apprentissage ou l'effet d'une attraction exercée par la mise en scène de l'offre culturelle¹ ?* » Ce type de question, que se posent les responsables de l'action culturelle depuis, sans doute, ses débuts, conditionne la politique de la bibliothèque et fait aussi la particularité du marché de la culture. La bibliothèque, assumant une mission culturelle affirmée dans tous ses textes de références, a pris le parti de faire de l'exposition une des facettes de cette mission, en en faisant une porte vers le monde de l'écrit et du savoir au même titre que son offre documentaire. Faire des expositions, c'est affirmer que les personnes qui viendront les voir en sortiront grandies ; mais ce choix nécessite, en toutes circonstances, de ne pas s'appuyer simplement sur la démarche personnelle des visiteurs, qui ne concernera qu'une minorité de la population. Il nécessite sans doute, dans la lignée d'un volontarisme culturel, de ne pas abandonner un combat dans lequel la bibliothèque n'est pas seule, mais qui demande des armes. Au-delà de l'inscription des expositions au sein d'une programmation raisonnée, et à long terme, au-delà de leur nécessaire interaction avec les autres activités culturelles qui doivent venir relayer ou remplacer l'offre d'exposition, lorsqu'elle n'est pas appropriée, la bibliothèque doit donc également s'appuyer sur une vraie politique de communication, d'accompagnement, voire de délocalisation, à destination de publics que rien ne touche. Cet aspect, qu'on ne fait qu'évoquer dans ce mémoire, mérite sans doute que la bibliothèque lui consacre une bonne partie de ses forces et de sa réflexion, afin de faire de son offre culturelle le fer de lance de son développement.

¹ MARESCA, Bruno; EVANS, Christophe et GAUDET, Françoise. *Les bibliothèques municipales en France après le tournant Internet*, op.cit.

BIBLIOGRAPHIE

1. Ressources imprimées

Monographies

ARTIÈRES, Philippe; ARNAUD, Annick. *Lieux d'archive [Texte imprimé]: une nouvelle cartographie, de la maison au musée.* Paris: CREDHESS, 2005.
ISBN 1262-2966.

Association des directeurs de bibliothèques départementales de prêt (France), éditeur scientifique. *L'action culturelle en BDP, locomotive ou danseuse ? [Texte imprimé]: actes du colloque d'Agen, 12, 13, 14 novembre 2002.* Association des directeurs de bibliothèques départementales de prêt, 2002.

BERTI, Johann; École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (Villeurbanne, Rhône), université de soutenance. *Objectifs et moyens d'une politique d'animation en bibliothèque universitaire [Texte imprimé] : une réflexion à partir de l'exemple de la BU des sciences de Saint-Jérôme, à Marseille.* Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, 2002.

BERTRAND, Anne-Marie. *Les publics des bibliothèques [Texte imprimé].* Paris: Éd. du CNFPT, 1999.
ISBN 2-8414-3154-1

Bibliothèque municipale (Lyon), et al. *Le livre exposé : enjeux et méthodes d'une muséographie de l'écrit.* Lyon: Bibliothèque municipale, 1999.

Bibliothèque publique d'information (Paris), éditeur scientifique. *Animation et bibliothèque : hasards ou nécessité ? Synthèse du colloque organisé par la Bibliothèque publique d'information, au Centre Georges-Pompidou, les 3 et 4 avril 1995.* Paris: Bibliothèque publique d'information, Centre Georges-Pompidou, 1996.
ISBN 2-84246-005-7

Bibliothèque publique d'information (Paris). Service des études et de la recherche. éditeur scientifique. *Le musée et la bibliothèque, vrais parents ou faux amis ? [Texte imprimé].* Paris: Bibliothèque publique d'information, Centre Georges Pompidou, DL 1996.
ISBN 2-84246-016-2.

BURESI, Charlette; CÉDELLE-JOUBERT, Laure. *Conduire un projet de numérisation [Texte imprimé].* Villeurbanne : ENSSIB ; Paris : Éd. Tec et Doc: Lavoisier, DL 2002.
ISBN 2-7430-0551-3 : Tec et Doc, Lavoisier. - 2-910227-43-X (ENSSIB)

CABANNES, Viviane; POULAIN, Martine, et PERRET, Jacques. *L'action culturelle en bibliothèque [Texte imprimé]*. Paris: Éd. du Cercle de la Librairie, DL 1998.
ISBN 2-7654-0709-6

CAIN, Julien; BABELON, Jean, et VALÉRY, Paul. *Ebauches et premiers éléments d'un Musée de la littérature [Texte imprimé]*. Paris: Ed. Denoël, 1938.

CALENGE, Bertrand. *Bibliothèques et politiques documentaires à l'heure d'Internet [Texte imprimé]*. Paris: Éd. du Cercle de la librairie, DL 2008.
ISBN 978-2-7654-0962-5

CALENGE, Bertrand. *Bibliothèques et politiques documentaires à l'heure d'Internet [Texte imprimé]*. Paris: Éditions du Cercle de la librairie, DL 2008.
ISBN 978-2-7654-0962-5

CALENGE, Bertrand, et al. *Bibliothèques municipales en Rhône-Alpes [Texte imprimé] : des acteurs culturels au service de la population*. Annecy: ARALD, impr. 2006.
ISBN 2-913384-15-3

Colloque de Marly-le-Roi; Peuple et culture (Association), éditeur scientifique. *Utilisation et évaluation de l'exposition [Texte imprimé] : actes du*. Paris: Peuple et culture, 1983.

COUDRIN, Delphine; PEYRELONG, Marie-France, et École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (Villeurbanne, Rhône), université de soutenance. *Connaître les publics du site Internet de la Bibliothèque [Texte imprimé]: quels indicateurs, quels dispositifs d'évaluation*. Villeurbanne, ENSSIB, 2005.

DE BARY, Marie-Odile, et al. *Manuel de muséographie [Texte imprimé]: petit guide à l'usage des responsables de musée*. Biarritz: Séguier, 1998.
ISBN 2-84049-128-1

DURAND, Jean-Pierre; PEYRIÈRE, Monique, et SEBAG, Joyce. *Bibliothécaires en prospective [Texte imprimé]*. Paris : Ministère de la culture et de la communication, Délégation au développement et aux affaires internationales: Ministère de la culture et de la communication, Département des études, de la prospective et des statistiques, DL 2006.
ISBN 2-11-094283-5

FROISSART, Françoise ; HECQUARD, Françoise ; Association des Bibliothécaires Français. *Le métier de bibliothécaire [Texte imprimé] : cours élémentaire de formation professionnelle à l'intention du personnel des médiathèques publiques*. Paris, ed. du Cercle de la Librairie, 1991.
ISBN 2-7654-0474-7.

GOSSELIN, Isabelle. *Bibliothèques municipales et politiques culturelles [texte imprimé]*. Voiron: Ed. de "La Lettre du Cadre Territorial", 1995.
ISBN 2-84130-077-3

GOTTESDIENER, Hana ; France. Ministère de la culture et de la communication et Expo Media (Paris). *Evaluer l'exposition : définitions, méthodes et bibliographie sélective commentée d'études d'évaluation*. Paris: la Documentation française, 1987.
ISBN 2-11-001730-9

HUCHET, Bernard; PAYEN, Emmanuèle et al. *L'action culturelle en bibliothèque [Texte imprimé]*. Paris: Éd. du Cercle de la librairie, DL 2008. ISBN 978-2-7654-0958-8

KREBS, Anne; MARESCA, Bruno et MONTOYA, Nathalie. *Le renouveau des musées [Texte imprimé]*. Paris: la Documentation française, impr. 2005.
ISBN 0015-9743.

LEVASSEUR, Martine ; VERON, Eliséo. *Ethnographie de l'exposition [Texte imprimé] : l'espace, le corps et le sens*. Paris: Bibliothèque publique d'information, Centre Georges Pompidou, 1989.
ISBN 2-902706-19-7.

MAIRESSE, François. *Le droit d'entrer au musée [Texte imprimé]*. Bruxelles: Éditions Labor, impr. 2005.
ISBN 2-8040-2081-9

MARESCA, Bruno; EVANS, Christophe et GAUDET, Françoise. *Les bibliothèques municipales en France après le tournant Internet [Texte imprimé] : attractivité, fréquentation et devenir*. Paris: Bibliothèque publique d'information - Centre Pompidou, impr. 2007.
ISBN 978-2-84246-103-4

MOREL, Eugène. *Bibliothèques, essai sur le développement des bibliothèques publiques et de la librairie dans les deux mondes [texte imprimé]*. Paris : Mercure de France, 1908

MOUREN, Raphaële. *Manuel du patrimoine en bibliothèque [Texte imprimé]*. Paris: Éd. du Cercle de la librairie, DL 2007.
ISBN 978-2-7654-0949-6

RENOULT, Daniel. *Les bibliothèques dans l'université [Texte imprimé]*. Paris: Éd. du cercle de la librairie, DL 1994.
ISBN 2-7654-0548-4

RENOULT, Daniel; MELET-SANSON, Jacqueline et ANGREMY, Jean-Pierre. *La Bibliothèque nationale de France [Texte imprimé] : collections, services, publics*. Paris: Éd. du Cercle de la librairie, DL 2001.
ISBN 2-7654-0820-3

SEIBEL, Bernadette; France, ministère de la Culture. *Bibliothèques municipales et animation*. Paris: Dalloz, 1983.
ISBN 2-247-00417-2

TOBELEM, Jean-Michel; ROSENBERG, Pierre et DELOCHE, Bernard. *Le nouvel âge des musées [Texte imprimé] : les institutions culturelles au défi de la gestion*. Paris: A. Colin, cop. 2005.
ISBN 2-200-26854-8

Articles de périodiques

BENHAMOU, Françoise. Généraliser la gratuité des musées nationaux ? Une mauvaise réponse... à une mauvaise question. *Esprit* [Texte imprimé] : revue internationale. Lyon, juin 2008.

BERARD, Raymond. Editorial. *Arabesques*, avril - mai - juin 2008, n° 50, p.3.

PINKWART, Doris. Ausstellungen wissenschaftlichen. *Mitteilungsblatt : Verband des Bibliotheken des Landes Nordrhein-Westfalen*, 1985, vol. 35, n°1, p. 44-50.

2. Ressources en ligne

Monographies

CABANNES, Vivianne ; International Federation of Library Associations and Institutions. *L'action culturelle comme outil de promotion de la bibliothèque* [en ligne], 2000 [réf. du 14 décembre 2008].
Disponible sur <www.ifla.org/IV/ifla67/papers/cabannes.pdf>

BARLUET, Sophie. *Rapport Livre 2010 : pour que vive la politique du livre* [en ligne], 2007. [réf. du 14 décembre 2008]. Disponible sur Internet : <http://www.culture.gouv.fr/culture/actualites/rapports/barluet/livre_2010.pdf>

CALENGE, Bertrand. *Les publics des manifestations culturelles à la bibliothèque municipale de Lyon*. [en ligne] Bibliothèque municipale de Lyon, février 2005. [réf. du 14 décembre 2008]. Disponible sur Internet : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notice-1077>>

GIER, Sylvie ; GRAMONDI, Laurence, et al. *Pratiques d'évaluation des bibliothèques* [en ligne]. Mémoire de recherche, Enssib, 2004. [réf. du 12 décembre 2008]. Disponible sur Internet : < <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notice-932>>

GOMBAULT, Anne ; URBAIN, Caroline ; BOURGEON-RENAULT, Dominique et al. *La gratuité des musées et des monuments historiques : qu'en pensent les publics en*

France ? [en ligne] Etudes culture, ministère de la Culture, janvier 2008. [réf. du 13 décembre 2008]. Disponible sur Internet : <<http://www.culture.gouv.fr/deps>>

ORY-LAVOLLEE, Bruno ; ministère de la Culture et de la Communication. *La diffusion numérique du patrimoine, dimension de la politique culturelle* [en ligne], janvier 2002. [réf. du 13 décembre 2008]. Disponible sur Internet : <<http://www.culture.gouv.fr/culture/actualites/index.htm>>

PECHENARD, Jean. *Compte rendu du sondage ADBU : Action culturelle en BU.* [en ligne] juillet 2007. [réf. du 14 décembre 2008]. Disponible sur : <http://www.adbu.fr/article.php3?id_article=331>

Scp Communication. *Etude des publics des expositions de la BnF* [En ligne]. Bibliothèque nationale de France, 2000. [réf. du 13 décembre 2008]. Disponible sur Internet : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notice-1066>>

Articles de périodiques

ALIX, Yves. Les bibliothèques, actrices du développement local. *Bulletin des Bibliothèques de France* [en ligne], 2006, n° 4, p. 73-74. [réf. du 27 octobre 2008]. Disponible sur Internet : <<http://bbf.enssib.fr>>

ARTIER, Jacqueline. Les collections patrimoniales de la bibliothèque de la Sorbonne : une politique de valorisation. *Bulletin des Bibliothèques de France* [en ligne], 1996, t. 41 n° 03, p. 30-35. [réf. du 11 décembre 2008]. Disponible sur : <<http://bbf.enssib.fr>>

BERTRAND, Anne-Marie. Les Entretiens de la BnF. *Bulletin des Bibliothèques de France* [en ligne], 2005, t.50, n° 2, p. 92-93. [réf. du 11 décembre 2008]. Disponible sur Internet : <<http://bbf.enssib.fr>>

BERTRAND, Anne-Marie. Tour d'Horizon : les entretiens de la BnF. *Bulletin des Bibliothèques de France* [en ligne], 2005, t.50, n°2, p. 92-93. [réf. du 14 décembre 2008]. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr>>

BRIAND, Gérard ; RETALI, Jean-luc. Animation autour du livre à l'université : à Bordeaux, une expérience de partenariat. *Bulletin des Bibliothèques de France* [en ligne], 1997, t. 42, n°1, p. 54-58. [réf. du 14 décembre 2008]. Disponible sur Internet : <<http://bbf.enssib.fr>>

B'JALAH, Babou. L'art contemporain créole à la médiathèque du Port. *Témoignages* [en ligne], jeudi 11 octobre 2007. [réf. du 13 décembre 2008]. Disponible en ligne : <http://www.temoignages.re/article.php3?id_article=25346>

BRULEY, Caroline. Les sites web des bibliothèques universitaires : évaluation et sites de référence. *Bulletin des Bibliothèques de France* [en ligne], 2003, t.48, n° 4, p. 14-23. [réf. du 5 novembre 2008]. Disponible sur : <<http://bbf.enssib.fr>>

CHEVRY, Emmanuelle. Les sites web des bibliothèques municipales françaises : vers de nouveaux territoires ? *Bulletin des Bibliothèques de France* [en ligne], 2006, t. 51, n° 3, p. 16-23. [réf. du 5 novembre 2008]. Disponible sur : <<http://bbf.enssib.fr>>

DELMAS, Jean-François. Muséographie du patrimoine écrit : approches critiques. *Bulletin des Bibliothèques de France* [en ligne], 2007, t.52, n° 6, p. 104-105. [réf. du 11 décembre 2008]. Disponible sur Internet : <<http://bbf.enssib.fr>>

DELMAS, Jean-François. Le pôle culturel de l'Hôtel-Dieu de Carpentras. *Bulletin des Bibliothèques de France* [en ligne]. 2007, t.52, n°1, p. 52-56. [réf. du 25 octobre 2008]. Disponible sur Internet : <<http://bbf.enssib.fr>>

GIRARD-BILLON, Aline ; GIAPPICONI, Thierry. L'évaluation dans les bibliothèques publiques françaises : une situation contrastée. *Bulletin des Bibliothèques de France* [en ligne], 1998, t. 43, n° 1, p. 78-84. [réf. du 12 décembre 2008]. Disponible sur Internet : <<http://bbf.enssib.fr>>

GUINARD, Pierre. Pratiques patrimoniales de la bibliothèque municipale de Lyon. *Bulletin des Bibliothèques de France* [en ligne]. 1996, t. 41, n° 3, p. 36-41. [réf. du 20 octobre 2008]. Disponible sur : <<http://bbf.enssib.fr>>

MORIN, Nicolas. Contenus et services des sites web des bibliothèques. *Bulletin des Bibliothèques de France* [en ligne]. 2003, t. 48, n° 4, p. 9-13. [réf. du 5 novembre 2008]. Disponible sur : <<http://bbf.enssib.fr>>

NUTTIN, Guillaume. Valorisation du fonds : réussir le montage d'une exposition en bibliothèque. *Archimag* [en ligne] : 2007, n°209. [réf. du 13 décembre 2008]. Disponible sur Internet : <<http://archimag.com/fr/accueil-archimag/magazines/archimag-n209/methode-bibliotheque.html?0=>>>

SAEZ, Guy. Les musées et les bibliothèques : entre légitimité sociale et projet culturel. *Bulletin des Bibliothèques de France* [en ligne]. 1994, t. 39, n° 5, p. 24-32. [réf. du 12 décembre 2008]. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr>>

Le fonds ancien de l'Université. *UP Mag, le journal interne de l'université de Poitiers*, Mars 2008. [Publié en ligne] le 17 avril 2008. Dernière mise à jour : 13 décembre 2008 [réf. du 14 décembre 2008]. Disponible sur Internet : <<http://edel.univ-poitiers.fr/journalinterne/document.php?id=563>>

Courrier électronique

HELOT, Annie. *Re : Etudiants : la plaie des bibliothèques publiques ?* Biblio-fr (liste de diffusion) [en ligne], 25 Oct 2008. [réf. du 24 novembre 2008]. Disponible sur : <<http://listes.cru.fr/sympa/arc/biblio-fr/2008-11/msg00064.html>>

Textes législatifs ou à valeur prescriptive

FRANCE. Ministère de la Culture et de la Communication. Loi n° 2002-5 du 4 janvier 2002 relative aux musées de France [en ligne]. Disponible sur Internet : <<http://www.legifrance.com>> [réf. du 14 décembre 2008]

FRANCE. Loi organique n° 2001-692 du 1er août 2001 relative aux lois de finances [en ligne]. Disponible sur Internet : <<http://www.legifrance.com>> [réf. du 13 décembre 2008]

Fédération internationale des associations de bibliothèques ; Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. *Les services de la bibliothèque publique : principes directeurs de l'IFLA/UNESCO* [en ligne], Avril 2001. [réf. du 14 décembre 2008]. Disponible sur Internet : <www.ifla.org/VII/s8/news/pg01-f.pdf>

FRANCE. Ministère de l'Education Nationale. Décret n°85-694 du 4 juillet 1985 sur les services de la documentation des établissements d'enseignement supérieur relevant du ministère de l'Education Nationale [en ligne]. Disponible sur <<http://www.legifrance.com>> [réf. du 14 décembre 2008]

FRANCE. Ministère de l'Education Nationale. Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 dite Savary sur l'enseignement supérieur [en ligne]. Disponible sur <<http://www.legifrance.com>> [réf. du 14 décembre 2008]

FRANCE. Code de l'éducation, article L953-3. Partie IV, livre IX, titre V, chapitre III [en ligne]. Disponible sur <<http://www.legifrance.com>> [réf. du 14 décembre 2008]

3. Expositions virtuelles

Disponibles en ligne

« Les Editions du Seuil, histoire d'une maison » (BPI) :
<<http://expositionseuil.bpi.fr/bpiSeuil.html>> [réf. du 14 décembre 2008]

« Prix d'excellence: cartonnages romantiques, un âge d'or du livre d'enfant » (BML) :
<<http://www.bm-lyon.fr/expo/08/cartonnagesromantiques/index.html>> [réf. du 3 novembre 2008]

« Victor Hugo, l'homme océan » (BnF) :
<<http://expositions.bnf.fr/hugo/index.htm>> [réf. du 14 décembre 2008]

« Un jésuite Lyonnais: Claude-François Ménestrier » (BML) :
<<http://www.bm-lyon.fr/expo/virtuelles/menestrier/index.htm>> [réf. du 7 octobre 2008]

« Lumières ! Un héritage pour demain » (BnF) :
<<http://expositions.bnf.fr/lumieres/index.htm>> [réf. du 14 décembre 2008]

« Cent frontispices de livres de médecine » (BIUM) :
<<http://www.bium.univ-paris5.fr/expo/debut.htm>> [réf. du 20 novembre 2008].

« Entre les lignes de la portée: quand la musique se donne à voir » (BMT) :
<<http://expo.bibliotheque.toulouse.fr/>> [réf. du 14 décembre 2008].

« Trésors des premiers imprimeurs »
<<http://www.legal2.com/demo/tresors/>> [réf. du 14 décembre 2008].

« Babar, Harry Potter et Cie : livres d'enfants d'hier et d'aujourd'hui » (BnF)
<<http://expositions.bnf.fr/livres-enfants/index2.htm>> [réf. du 13 décembre 2008]

Expositions virtuelles (Ministère de la culture et de la communication)
<<http://www.culture.gouv.fr/culture/exp/exp.htm>> [réf. du 14 décembre 2008]

Expositions virtuelles (Lectura)
<<http://www.lectura.fr/fr/expos/index.cfm>> [réf. du 14 décembre 2008]

Disponibles par le biais du site archive.org

“Allons à l'expo” (BML)
< <http://web.archive.org/web/19961030104759/http://www.bm-lyon.fr/>> [réf. du 14 décembre 2008]

“Naissance de la culture française” (BnF/ Bibliothèque du Congrès)
<<http://web.archive.org/web/19970118051317/www.bnf.fr/loc/bnf0001.htm>> [réf. du 14 décembre 2008]

4. Pages de sites Internet

ANICOT, Elise. *BU de droit-gestion : les expositions.* [en ligne]. Dernière mise à jour : vendredi 7 novembre 2008 [réf. du 20 novembre 2008]. Disponible sur Internet : <<http://www.scd.univ-lille2.fr/MASC/integration/statique/pages/droit/bu/expos.htm>>

BOISSIER, Jean-Louis ; GLICENSTEIN, Jérôme (dir.). La question de l'exposition. In BOISSIER, Jean-Louis ; GLICENSTEIN, Jérôme et al. *Artifices 4 : le laboratoire théorique: incidence des modèles technologiques sur l'art contemporain* [en ligne]. Actes du colloque tenu du 6 novembre au 5 décembre 1996, salle de la Légion d'Honneur, Saint-Denis. Ciren, Université Paris-8, 1996. Mise à jour le 3 avril 2008 [réf. du 13 décembre 2008]. Disponible en ligne : <http://www.ciren.org/artifice/artifices_4/Actes/acte2.html>

HAINARD, Jacques ; GONSETH, Marc-Olivier. *Principes d'exposition du musée de Neuchâtel* [en ligne], 2003. Dernière mise à jour décembre 2008. [réf. du 13 décembre 2008]. Disponible sur Internet : <<http://www.men.ch/expositions.asp/1-0-240-99-5-4-1/>>

Médiathèque de la Grand' Croix:

<<http://pagesperso-orange.fr/mediatheque-grandcroix/index2.html>> [réf. du 14 décembre 2008]

“Chocomania”

<<http://bibanimexpo.free.fr/gourmandise.html>> [réf. du 14 décembre 2008]

TABLE DES ANNEXES

ENTRETIENS	96
EXPOSITIONS VIRTUELLES	105

Entretiens

Il s'agit à chaque fois de conversations à bâtons rompus. Les questions et les réponses ne sont pas l'exacte transcription d'un discours mais bien le résultat de notes prises à la volée durant l'entretien et qui peuvent donc avoir déformé ou lésé involontairement les intentions initiales des personnes interrogées, qui ont cependant toutes été contactées pour donner leur accord. Si tel était le cas, l'auteur du présent mémoire s'en excuse par avance.

Compte rendu de l'entretien du 01/10/2008 avec Bertrand Calenge

(Chargé de la politique documentaire et de la prospective à la bibliothèque municipale de Lyon)

Comment se présente le paysage de l'exposition à la bibliothèque municipale de Lyon ?

« Les expositions se tiennent dans de nombreux sites. La bibliothèque de la Part-Dieu possède trois espaces d'exposition : d'une part les grandes salles, où se tiendra l'exposition Depardon en octobre ; d'autre part la galerie ; et enfin l'espace Patrimoine, où se tiennent des expositions informatives. Cet espace est récent : il a longtemps été non qualifié. C'est une réflexion d'utilisation du hall qui posait un problème d'accueil, d'utilité ; il a donc été requalifié pour permettre des expositions plus modestes.

Un des problèmes que pose l'exposition est celui des dimensions. Pour utiliser les grandes salles, il faut une scénographie et des matériaux suffisants pour occuper l'espace alors que pour beaucoup de sujets on peut imaginer des choses plus modestes. On avait besoin d'un espace complémentaire, d'où la création de l'espace patrimoine

Un autre besoin était celui de l'artothèque : la partie de la collection de conservation nécessitait un espace où l'on puisse avoir du recul d'où l'instauration de la galerie consacrée aux œuvres contemporaines.

La bibliothèque Jean Macé pratique des expositions dans le hall de la mairie ; des expositions se tiennent également à la Croix Rousse et dans la bibliothèque du 2^e qui possède un espace « atelier » qui est multisupports.

Le Bachut n'a pas d'espace spécialisé mais organise quand même des expositions. »

Comptez-vous le nombre de personnes qui se rendent à vos expositions et si oui, comment ?

« La question quantitative est épineuse : on ne peut pas compter quand l'espace d'exposition est « intégré » au reste de la bibliothèque. Les seules possibilités de comptage sans ambigüité sont les grandes salles de la Part-Dieu

En revanche, la galerie représente un passage alternatif vers la sortie plus attrayant que le couloir. La question se pose donc de savoir si les personnes qui passent par la galerie peuvent être considérés comme des visiteurs de l'exposition : là dessus les avis divergent.

D'autre part les dernières grandes expositions de la Part Dieu ont été montées sans tenir compte des grandes salles qui étaient alors immobilisées. A la Part-Dieu, la scénographie se fait entièrement en interne. La responsable, Sylvie Beauchière, est très concernée par les logiques de circulation. Mais la scénographie peut parfois freiner le comptage, par exemple en occultant le compteur. Il n'a d'ailleurs pas fonctionné pour les dernières expositions, et ne redeviendra opérationnel que pour l'exposition Depardon.

Pour l'exposition « Cartonnages romantiques », le compteur n'a été mis que du côté de la nouvelle entrée, ce qui a posé un problème pour le comptage : l'entrée Vivier Merle ne connaît en effet qu'un quart de la fréquentation de l'ancienne entrée. »

Légitimité de l'exposition à la BmL

« La bibliothèque semble moins légitime que le musée pour organiser des expositions, sur le fonds. La mairie ne pousse pas à la roue pour des expositions à la bibliothèque, contrairement aux petites villes. On ne peut donc pas considérer l'exposition, à Lyon, comme une activité centrale de la bibliothèque.

D'autre part, la BmL a les moyens d'avoir un service interne chargé des expositions, mais combien de bibliothèques peuvent faire de même, en dehors de la BnF ou de la BPI ? »

Y a-t-il des démarches d'évaluation des expositions à la bibliothèque municipale de Lyon ?

« L'évaluation du public reste dans l'ensemble impressionniste. Néanmoins, le public des animations est pris en compte.

Une enquête a été faite en 2004. Durant les mois d'octobre et novembre, on a remis un questionnaire sur toutes les animations aux personnes qui passaient voir une exposition ou se rendaient à une animation sur rendez vous (il s'en tient environ 1600 par an)

La principale conclusion est la suivante : on constate qu'il existe un public pour les animations qui vient sans s'inscrire à la bibliothèque. Certaines personnes (notamment les seniors 50 +) représentent plus de 40% du public des manifestations alors qu'ils ne sont que 10% des inscrits.

Pour ces personnes, les animations représentent un apport informatif au sens culturel qu'ils « digèrent » bien dans le cadre d'animations parce qu'il y a une mise en scène, la présence de l'oralité, et que ce sont des occasions de rencontre. C'est une façon de s'approprier une œuvre à part entière, et non pas un moyen d'attirer pour les inscriptions.

Les pratiques selon la typologie : les primo visiteurs absolus sont significativement plus amateurs de l'exposition et des conférences. Ils considèrent la bibliothèque comme un lieu d'exposition comme les autres. Pratiquement 60% sont extérieurs à Lyon ; pour l'exposition Depardon on devrait même avoir des visiteurs extérieurs à la région Rhône-Alpes. Certaines expositions font les gros titres de Libération et les encarts dans le Télérama drainent du monde (notamment pour l'exposition Depardon)

Le public des expositions constituait le plus gros de l'échantillon (l'année de l'exposition Jean Dieuzaide). Il s'agit d'un public qui vient très souvent à la bibliothèque en dehors des manifestations : 80% fréquentent déjà la bibliothèque, mais ils ne sont inscrits à 57%. On y trouve 31% de scolaires et d'étudiants, et les seniors sont les moins présents. »

Comment qualifieriez vous la place de l'exposition à la BmL ?

« Il s'agit ici d'une réflexion interne à la bibliothèque : l'exposition n'est pas une fin en soi. On discerne même une certaine réticence à l'exposition : dans le panel des offres du programme culturel, il semble y avoir un créneau plus porteur du côté des conférences, colloques, rencontres dans lesquelles la bibliothèque a plus la capacité financière et le contenu pour intervenir, et une légitimité plus grande.

L'exposition est une forme qui recouvre deux axes d'animation différents :

- l'événementiel : impératif de temps en temps, pour s'imposer sur la place culturelle. La quotidienneté de l'action culturelle n'est comprise que si elle est parfois mêlée d'événementiel. Mais il ne faut pas en abuser sous peine de manquer de force dans ce domaine.
- L'exposition de service : il s'agit d'une exposition de proximité qui peut prendre différentes formes, soit le suivi de l'actualité, comme ce qu'a fait la documentation régionale avec Mai 68, qui permet de montrer le fonds, soit du type galerie, ou encore une prolongation à la suite d'autres animations (type scolaires).

Ces expositions n'ont pas du tout la même fonction. Il s'agit de deux types de manifestations qui n'ont rien à voir : elles ne se montent pas de la même façon, n'ont pas les mêmes exigences scénographiques. L'exposition événementielle, comme Depardon, est là pour créer l'événement alors que l'autre suit le rythme de la vie de la bibliothèque ou de la ville.

A l'espace Jean Macé, on fait beaucoup d'expositions, mais aussi beaucoup de rencontres et de spectacles. Un pan de mur dans l'entrée avec une cimaise est utilisé pour des expositions forcément limitées et devant lesquelles on passe. Elles sont incluses dans la vie de la bibliothèque et ne constituent pas un lieu à part. Il en va de même à la Croix-Rousse : il s'agit d'un local multiforme. La place est trop chèrement comptée. »

Quelle place accordez vous au public ?

« L'offre culturelle qui peut être faite par une bibliothèque, à la différence des autres services qui sondent les besoins dans une logique de service, n'est pas là pour suivre les goûts du public mais pour participer au « grand service public de la surprise » (Dominique Lahary), montrer une diversité.

La bibliothèque est alors vraiment dans la séduction par la surprise : il s'agit de découvrir quelque chose. On ne doit pas demander si ça intéresse les gens, on veut les faire réagir ; or on ne réagit pas face à quelque chose qu'on attend. La bibliothèque doit multiplier ses initiatives dans toutes les directions et vers tous les types de publics

Le vrai problème du bibliothécaire est d'apprendre à maîtriser un pan de savoir et de faire partager à tous la découverte qu'il peut en retirer. Il faut mobiliser l'accompagnement à la compréhension des contenus en fonction. »

Que peut on dire des expositions virtuelles ?

« Dans les bibliothèques, il y a une vraie nécessité de se diversifier. Internet a été vécu au début comme un nouvel espace. Dans une bibliothèque comme la BIUM, par exemple, les locaux sont exigus, tout est en ligne. Internet peut sauver les espaces.

Mais à la BIUM, les publics sont des chercheurs en médecine et en histoire de la médecine. L'audience est nationale. Le public ne réclame pas un espace physique.

A la BML à l'inverse, on sent un besoin énorme de se retrouver. La bibliothèque est un lieu de rencontres. Sinon, pourquoi la fréquentation ne se serait elle pas effondrée ?

L'enquête sur les manifestations le montre : les gens ont besoin, notamment les retraités, de rythmer leur vie avec des moments clés. L'offre culturelle s'inscrit dans cette proposition de cadencement du temps. Elle est surtout utile à la retraite avec la perte des repères qui s'ensuit.

Ce qui explique que ce n'est pas l'exposition qui rencontre le plus grand succès auprès des séniors, car c'est une activité trop ouverte sauf s'il y a un événement autour de l'exposition (comme par exemple une visite commentée). »

Comment utilisez vous les résultats de vos enquêtes ?

« Ces enquêtes étaient surtout intéressantes pour comprendre la typologie des publics. (Comme l'a montré l'enquête menée sur le site internet).

L'offre d'animation n'a pas à rebondir sur les autres services de la bibliothèque ; il n'y a pas de lien nécessaire sinon celui de la légitimité. L'exposition est quelque chose en soi, comme le montre l'événement Depardon : l'exposition n'a rien à voir avec les collections. C'est aussi une occasion de valoriser la compétence accumulée dans le domaine dont on traite.

Pour l'animation de proximité, la légitimité tient au fait que l'exposition accompagne la ville ou le quartier dans lequel elle se tient : c'est un lien avec la population. Les bibliothécaires pensent comme les gens autour d'eux donc sentent les besoins. »

Les expositions en ligne de la BmL

« Il y a eu deux expositions qui ont été spécifiquement conçues pour être en ligne mais ont auparavant existé concrètement. La scénographie a alors été complètement revue pour être en ligne.

Un stagiaire a travaillé sur les antiquités égyptiennes et les cartulans durant 2-3 mois à temps plein, sans quoi on n'aurait pas les moyens. Il s'agit d'un travail énorme : non seulement technique, mais aussi dans la rédaction des textes explicatifs et de la scénographie. Cela implique la remobilisation du commissaire pour qu'il pense et accompagne le concepteur de l'exposition virtuelle pendant des semaines dans la constitution de son exposition.

Comme le rôle premier de l'espace d'exposition est dans une logique d'événement, on a considéré que l'exposition en ligne était un prolongement, une façon de voir sans être venu. Scénarisation est donc plus allégée.

L'exposition virtuelle est dévoreuse de temps : ne peut pas déborder sur les opérations pratiques. Par principe à Lyon on compte sur des compétences acquises et rémunérées, on ne fait pas appel au bénévolat.

Le principe de l'exposition [in situ] est redoutable : la date d'ouverture est prévue, il y a une pression sur la date qui ne peut pas être déplacée. Plus le temps passe et plus le temps passé dessus est long. »

Utilisez vous l'évaluation pour améliorer les expositions suivantes ?

« L'amélioration de l'exposition relève plutôt du débriefing : par exemple, un plantage dans la scénographie... Mais on n'a pas besoin du public pour s'en rendre compte. C'est plutôt de l'auto-évaluation.

Si on veut faire une évaluation d'une exposition événementielle, ce sera en fonction de l'événement souhaité : il ne sera pas ici question de savoir si le public a aimé ou non (même si ça reste intéressant) mais plutôt de connaître le nombre des entrées et l'impact médiatique.

Si on ne trouve rien dans les médias pour exposition Depardon, on pourra dire que les organisateurs auront raté leur coup.

C'est un aspect très important. La principale évaluation va être celle du flux, (qu'est ce qu'on va rassembler) et celle de la qualité de la prestation sur laquelle les réactions de critiques et de publics peuvent aider. La qualité de la réalisation est quant à elle peu évidente à répercuter car on ne trouve pas deux scénographies semblables.

En revanche, les expositions de proximité sont impossibles à évaluer au niveau de l'impact puisqu'il n'y a pas d'événementiel. Une évaluation quantitative serait infaisable, et son intérêt limité. On se tient surtout à des relevés et des sollicitations en direct pour avoir un retour. Mais c'est très évanescent et peu identifié comme activité spécifique. Les expositions d'accompagnement relèvent finalement de l'évaluation de la bibliothèque dans son ensemble.

Mais l'exposition a l'avantage d'ancrer la bibliothèque pour des personnes qui ne sont pas amatrices de lecture, car la lecture est parfois peu évidente.

Elle propose un discours intelligent, une offre documentaire aussi normale que les livres, et ne vient pas en second. Et même, à cause d'internet, les bibliothèques doivent de plus en plus être capables de fournir le lieu, du contenu travaillé puisque l'information technique fuit sur Internet. Le lieu prend une importance de vie bien plus grande que quand la bibliothèque était réservoir de savoir.

C'est la même démarche dans les BU, voire pire. Car les BM conservent une information qui n'est pas passée sur Internet.

Alors que BU sont vides : il est donc nécessaire de donner de la vie pour la communauté étudiante, à côté des espaces de travail et de formation. Cela se manifeste de plus en plus, notamment pour la fête de la science.

On peut faire l'évaluation d'une exposition et non pas des expositions.

Les expositions de salles doivent provoquer le désir, l'envie. Ce sont des techniques de libraires. On guette : les sujets exposés sont liés à l'actualité contemporaine, façon Lyon 3. Elles sont faites selon les départements. On n'est pas vraiment dans la logique de l'exposition, qui est un acte délibéré qui suppose un discours et le fait qu'on ne puisse pas s'emparer de l'objet. Avec les documents patrimoniaux, cela se limite au strict minimum. »

Compte rendu de l'entretien du 10/10/08 avec Sylvie Beauchière

(Responsable des expositions à la BML)

Les expositions à la BML

Les principes d'exposition de la BM : les sujets peuvent venir

- Soit de l'extérieur (chercheurs, gens qui ont travaillé à la bibliothèque, comme par exemple pour l'exposition Lacassagne). Parfois des universitaires qui confondent exposition et catalogue : une exposition doit être lisible par tout le monde. Elle ne doit pas être exhaustive mais très visuelle. Travailler avec les universitaires demande souvent plus de temps. Les expositions sont faites pour mettre en valeur le patrimoine de la bibliothèque.
- Soit proposés par quelqu'un de la maison, du service photo par exemple pour l'exposition Depardon.

Le commissariat travaille sur les contenus. Sylvie Beauchière s'occupe de la partie technique et logistique.

Les expositions photo sont plus faciles : l'accrochage se fait au millimètre, mais cela n'a rien à voir avec les expositions patrimoniales. Dans les expositions plutôt beaux arts, il n'y a pas de fil. Lors des expositions patrimoniales, il faut conditionner chaque livre et c'est plus fatigant.

Dans tous les cas, il y a un commissaire intérieur à la bibliothèque pour regarder les contenus.

L'exposition Depardon est une exposition de communication. Le secteur de la photo fait sa publicité avec.

Dans une exposition, le rapport avec le fonds peut être éloigné mais il y a toujours un lien qui peut être fait.

L'évolution des expositions

Il y a 15 ans, la bibliothèque a fait une exposition sur la comptabilité : « miroir du marchand ». Un expert comptable avait proposé l'exposition, avec emprunts dans tous les musées de France, et financement par l'ordre des experts comptables. Les emprunts à des musées sont fréquents.

Auparavant, les bibliothèques n'avaient pas de service d'action culturelle. En 73, les salles d'exposition étaient des salles d'actualité. Elles se sont transformées dans les années 80, mais il s'agissait surtout d'expositions panneaux.

En 1988, Patrick Bazin a fait une exposition : « la nature de la pensée », avec pas mal d'emprunts.

Sylvie Beauchière est arrivée en 91-92 ; elle avait fait des expositions auparavant dans les bibliothèques de quartier (1^{er}). Il s'agissait alors d'expositions liées au quartier : elles avaient un rôle de proximité (par exemple : une exposition sur la lecture arabe, en lien avec le nouveau coin en littérature arabe)

Les premières approches de l'art se sont faites avec des expositions en affiches, et des animations avec réalisation de tableaux. Le côté pédagogique devait donner envie d'aller

plus loin. Le but était de faire venir aux livres en salles ou même aller plus loin culturellement parlant.

Des expositions de type muséal ?

Sylvie Beauchière revendique le fait que la Part Dieu est une institution muséale. Elle-même appartient à l'AFROA (régisseurs de musées), mais elle est la seule à venir d'une bibliothèque.

La Part Dieu n'a pas les mêmes moyens ni les mêmes chemins que la BnF, mais S. Beauchière essaye de s'adapter.

Les musées comme Orsay et le Louvre l'ont accepté, et prêtent à la Part-Dieu comme à un autre musée.

La Part-Dieu est la seule BM en France à faire des expositions de type muséal. Les nouvelles bibliothèques ont des services animation, des budgets plus gros mais pas de vraie salle d'exposition.

A Toulouse : les vitrines sont toutes faites alors qu'à Lyon la scénographie est reconstruite à chaque fois. Elle se fait parfois avec des scénographes extérieurs tous les 4 ans pour renouveler les idées, notamment lors de l'exposition « Cartonnages ».

La ville ne reconnaît pas forcément la place de la bibliothèque. M. Béguin (prédécesseur de M.Képénékian, adjoint à la Culture) était là à chaque exposition ; il reconnaissait l'impact des expositions de la bibliothèque mais aussi beaucoup de concurrence.

Les sujets traités à Lyon se rapprochent plus des archives.

La Part-Dieu travaille très souvent avec le musée des Beaux-Arts. Elle a fourni les livres pour l'exposition des Beaux Arts sur la franc maçonnerie, que Sylvie Beauchière est venue mettre en place. La bibliothèque a également prêté des gravures.

L'espace patrimoine.

Il s'agit d'un espace déjà scénographié : on ne travaille que sur les contenus (on adapte les contenus au contenant). Il a été construit pour valoriser le patrimoine local. Cela répondait à un besoin et coïncidait avec des bonnes volontés. L'espace abrite un certain nombre d'expositions qui ne concernent quasiment que Lyon ou la région.

Il ne s'agit pas de grandes expositions mais de mises en vitrine. Le public est très lyonnais et conservateur.

Lors des travaux de la galerie, c'était la seule salle d'exposition qui restait ; l'espace a été récupéré. Mais aujourd'hui, toutes les petites expositions y passent.

L'espace patrimoine est un lieu de passage, mais il demande peu d'investissement et de budget : une exposition de ce type coûte dans les 3000 euros (4000 avec la communication).

L'évaluation

L'évaluation est rendue très aléatoire par les méthodes de comptage dues au fait que les espaces ou sens de circulation ne sont pas toujours définis (espace patrimoine).

Les évaluations sont utiles en ce qui concerne le public pour peaufiner la communication. Pour l'exposition Lacassagne, on avait utilisé les grands abribus : les gens pensent grandes expositions/ grandes affiches.

Le budget des expositions : les deux postes importants sont les assurances et le transport. Les transports sont faits maison, et les assurances sont prises en charge par la ville de Lyon.

C'est pour cette raison que la Part Dieu peut faire des expositions à moindre coût. La scénographie revient à 3500 euros alors que pour le musée des Beaux-Arts l'ordre de grandeur est plutôt proche de 150 000^E.

Les réflexions sur l'exposition

A Lyon, un groupe réfléchit sur les raisons de l'exposition. Une commission culture qui pointe le manque d'espaces et évoque la création éventuelle d'une salle d'actualité. La question de l'espace est cruciale dans bien des bibliothèques : l'exposition prend-elle de la place au détriment du public ?

On réfléchit également à la présence d'un public spécifique aux expositions : comme pour le multimédia. On a la volonté de diversifier, pour rendre le lieu vivant, en faire un lieu d'échange. Surtout lors des visites guidées.

Pour Patrick Bazin et Sylvie Beauchière, l'exposition est la seule façon de faire rentrer les élus dans l'établissement. Elle draine aussi un public qui ne vient pas autrement. Des évaluations ont été faites : le public des expositions n'est pas le public habituel de la bibliothèque.

Les gens de passage sont aussi un public : ils ont le goût et la curiosité de voir (ils pourraient aussi passer très vite et se rendre à leur place sans regarder l'exposition). On a donc aussi un public de lecteurs, qui est un autre public.

Le bouche à oreille fonctionne très bien : l'exposition de manuscrits réalisée par Pierre Guinard avait vendu tous les catalogues. Il y avait une ambiance d'église romane, avec des angles arrondis, des couleurs, une scénographie très soignée. Aucun journal n'en avait parlé : le budget communication était peu important. Mais il y avait eu beaucoup de monde de manière croissante ; l'exposition avait eu un impact important.

En revanche pour l'exposition Lacassagne, il y avait eu du monde mais la presse était passée à côté du sujet : « Crime à la part dieu ». Il y avait eu des articles dans Télérama, Libé, et à la télévision.

L'exposition « Journal intime » : l'information était passée sur France 2.

Pour Sylvie Beauchière, les expositions muséales sont très importantes et doivent être maintenues : on gagne en crédibilité auprès des autres institutions. Le problème étant que les normes ne sont pas encore très au point dans les salles d'exposition donc on ne peut pas emprunter de tableaux sur bois, par exemple.

Durant la préparation d'une exposition prévue pour mai 2009, S. Beauchière voulait emprunter une pièce maîtresse des Beaux-Arts et n'a pu récupérer qu'une image en tif pour faire un duratrans.

Les expositions virtuelles

Elles peuvent donner envie de voir en vrai, si on arrive à le faire en même temps ; elles permettent de laisser une trace de l'exposition. Elles sont utiles également quand on n'a pas les moyens de faire un catalogue.

Maintenant toutes les expositions sont filmées. Mais les expositions virtuelles ne sont pas encore très attractives.

Pour « Cartonnages », c'est un éditeur qui a tout financé, car la bibliothèque n'a pas de budget édition ni les moyens d'une vraie politique éditoriale. Il y a parfois une ébauche de catalogue dans Gryphe mais les budgets diminuent.

On manque de moyens humains et matériels, notamment pour les conférences en ligne. Il n'y a que deux webmasters. Tout est prêt pour une boutique virtuelle d'édition : les catalogues sont numérisés mais on n'a pas le temps.

Expositions virtuelles

LES EXPOSITIONS VIRTUELLES SUR LES SITES DES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES DE GRANDES VILLES

[réf. du 20 octobre 2008]

1. Aix : 9
2. Amiens : 2
3. Angers : 0 (dossiers thématiques)
4. Annecy : 0
5. Antibes : 0 (dossiers documentaires)
6. Anthony : 0
7. Arles : 0
8. Aubervilliers : 0
9. Aurillac : 0
10. Avignon : 0
11. Bayonne : 0
12. Beauvais : 0
13. Besançon : 1 (mais en commun avec les archives sur le site)
14. Béziers : 0
15. Blois : 0
16. Bordeaux : 0
17. Bourges : 0
18. Brest : 0 (mais archives en Pdf des événements passés)
19. Caen : 0
20. Calais : 0
21. Cergy : 0
22. Chalons sur Saône : 0
23. Châlons en Champagne : 3 via le réseau Interbibly
24. Chambéry : 4 (via lectura – périodiques à distance)
25. Charleville-Mézières : 0
26. Chartres : 0 (dossiers thématiques)
27. Châteauroux : 0
28. Châtelleraut : 0
29. Cholet : 0
30. Clermont (BMIU) : 2
31. Colombes : 0
32. Corbeil-Essonnes : 0
33. Dijon : 0
34. Epinal : 0
35. Evry : 0
36. Fontenay-sous-Bois : 0
37. Grenoble : 4
38. Le Havre : 0
39. Hyères : 0
40. Issy-les-Moulineaux : 0
41. Laval : 1 (mais très mal signalée)
42. Levallois-Péret : 0
43. Lille : 0
44. Limoges : 7 (dont celle de la BPI)
45. Lorient : 0
46. Lyon : 25
47. Le Mans : 2
48. Marne la Vallée : 0
49. Marseille : 0

50. Melun : 0
51. Metz : cas particulier, des photos et comptes rendus des expos et de leur vernissage
52. Montauban : 0
53. Montpellier : 0
54. Montreuil : 0 (dossiers Thema)
55. Mulhouse : 0
56. Nancy : 0
57. Nanterre : 0
58. Nantes : 0
59. Narbonne : 0
60. Neuilly : 0
61. Nevers : 0
62. Nice : 0 (dossiers des expositions)
63. Niort : 0
64. Noisy le Grand : 0 (un cat d'expo à télécharger)
65. Orléans : 0
66. Ouest Provence : 0
67. Pantin : 0
68. Paris : 0
69. BPI : 1
70. Perpignan : 0
71. Pessac : dossiers thématiques ressemblant fortement à des expos (4)
72. Val de Marne : 0
73. Poitiers : 1
74. Quimper : 0
75. Reims : 4
76. Rennes : 1 (en partenariat avec la BnF, sur Arthur)
77. Roanne : 0 (dossiers documentaires)
78. La Roche sur Yon : 0
79. Roubaix : 1
80. Rouen : 0 (mais de très intéressantes formes hybrides entre l'exposition et le jeu, à la rubrique « créations »)
81. Rueil Malmaison : 0
82. Saint-Etienne : 5
83. Saint-Nazaire : 0
84. Saint Omer : 0
85. Saint Pierre : 0
86. Saint Quentin : 0
87. Saint Quentin en Yvelines : 0
88. Sète : 0
89. Strasbourg : 0
90. Toulouse : 2, mais fait la différence entre exposition « en ligne » et exposition « virtuelle »
91. Tourcoing : 0
92. Troyes : une exposition en « visite virtuelle » (riches heures de champagne)
93. Valence : 0
94. Valenciennes : 1, une autre à venir. Mais l'expo en ligne est plus un fonds numérisé qu'autre chose
95. Vannes : 0
96. Vénissieux : 0
97. Versailles : 1
98. Villeneuve d'Asq : 0
99. Villeurbanne : 0

